

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL de l'U. C. C. et de la
Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. X, numéro 46

Les marchés de la province

Il nous reste encore à les conquérir

TOUT récemment les paysans belges réclamaient plus de protection de leur gouvernement. C'est à nous, disaient-ils dans leur argumentation, qu'on doit réserver le marché intérieur.

Ils n'exigeaient, après tout, que l'application d'une politique qui a connu une vogue extrême depuis que la crise sévit. De cette politique n'avons-nous pas, nous-mêmes, subi les inconvénients et recherché les avantages ?

Quand nos voisins américains ont imposé des droits élevés sur l'importation du lait ou de la crème du Canada, — pour ne citer que ce cas, — notre industrie laitière n'a pas manqué de trouver le coup dur. Quand ils nous expédient à foison fruits et légumes, nous n'aimons guère leur façon d'agir et nous souhaitons que les barrières tarifaires se referment hermétiquement.

NOS MARCHES SONT-ILS A NOUS ?

Comme les cultivateurs de Belgique, nous estimons que le marché intérieur nous appartient et qu'il nous revient de l'alimenter. Avons-nous tort ? Sûrement pas. Rien n'oblige les Québécois à se considérer avant tous les autres comme des "citoyens du monde".

Dans le demi-continent qui forme notre pays, avons-nous le droit de vouloir garder pour nous les marchés de la province que nous habitons ? A qui causons-nous préjudice si nous affirmons que les cultivateurs du Québec doivent les premiers répondre au besoin des consommateurs du Québec ? A qui ? A personne ? "And there can be no dispute about that", comme on dit à Toronto.

ETRANGE SITUATION

A bien des points de vue, nous pouvons trouver que la circulation des produits agricoles se fait ici d'étrange façon. Parfois nous exportons du beurre en Angleterre. Survient une baisse dans l'approvisionnement et la Nouvelle-Zélande supplée en notre pays même à la demande.

Nous expédions des oeufs, du bacon, des volailles. Tandis que nous nourrissons quelques Londonniens, les Ontariens, aidés des fermiers des Prairies, remplissent les estomacs montréalais.

Il arrive encore — et cela nous flatte assez peu — que le fermier ontarien trouve acquéreur pour ses produits dans notre bonne province et que nos cultivateurs soient embarrassés des leurs ou les cèdent à vil prix.

Autre état de choses bizarre ! L'agriculteur québécois n'alimente qu'à moitié des marchés de sa province. Si nous bloquions soudainement les frontières de l'Outaouais et des Maritimes, nos villes importantes seraient affamées au bout de quelques jours.

PRODUCTION DEFICITAIRE

Nous sommes donc devant un fait brutal. La production agricole de la province, dans les circonstances, ne suffit pas à la consommation. Elle pourrait être accrue et suffire, mais nos marchés locaux nous échappent et nous ne pouvons nous vanter d'obtenir les prix forts contre nos rivaux de l'est ou de l'ouest.

Etrange situation, en vérité, que celle d'une province dotée d'une robuste classe paysanne et de terres fécondes et qui, en dépit de cela, reste tributaire de ses voisins !

UNE ENQUETE OPPORTUNE

Personne ne songe à appliquer aux marchés la "loi du cadenas". On trouvera, cependant naturel, et dénué de toute provocation que l'habitant cherche d'abord à vendre ses légumes autour de lui avant de prier les Brésiliens, par exemple, de les acheter.

C'est pourquoi l'enquête dont il a été question récemment sur la provenance des produits qui se consomment dans nos grandes villes est souverainement opportune. Elle se poursuit actuellement et nous fournira, à n'en pas douter, des renseignements aussi précieux qu'édifiants. Elle projettera une lumière crue sur les déficiences de notre production agricole et elle inspirera, pour être utile, des efforts et des actes.

QUESTION FACILE, REPONSE ARDUE

On ne vend évidemment que lorsqu'on produit en surabondance. De même l'on ne sème et l'on ne récolte que si l'on est assuré d'un débouché. Beaucoup de cultivateurs, parmi les plus anciens et les plus expérimentés, ont répété cette commune demande : "Trouvez-nous des marchés". Exigence fort raisonnable aussi bien que capitale.

Cependant, ces marchés, ils sont chez nous et nous ne les prenons pas.

Pourquoi ? Y a-t-il quelque inflexible loi économique qui le veuille ainsi ? Elle serait toute nouvelle et les meilleurs manuels n'en parlent pas.

Mais alors, qu'est-ce qui explique le non-sens et l'économie à rebours

dont nous pouvons nous plaindre ? Pourquoi, ayant des terres et des bras, ne pouvons-nous subvenir aux besoins de la population québécoise ? Pourquoi, tandis que nous ne savons où établir nos fils, perdons-nous une grande partie des revenus du "marché intérieur" ?

Question facile, réponse ardue et complexe.

LES CITADINS ET VOUS

Le citadin, dites-vous, ne se soucie pas de l'agriculteur. Peu lui chaut qu'on lui remette du beurre, des viandes ou des légumes du dehors pourvu qu'il en ait sur sa table. Peu lui importe de fréquenter les halles de sa ville et de traiter avec le cultivateur. Hommage soit aux exceptions, mais rien n'est plus généralement exact. Cette apathie et cette absence de solidarité des villes avec la campagne avoisinante sont nettement déplorables. Pour trop de citadins, la campagne n'évoque que les bains de soleil ou les bains de pieds. Ils devraient penser un moment qu'elle est habitée et que la nature, toute serviable qu'elle soit, ne moissonne pas !

LES INTERMEDIAIRES

C'est un point. Il en est d'autres... A côté des consommateurs indifférents, il y a les intermédiaires apathiques, profiteurs ou hostiles. Songeons-nous parfois jusqu'à quel point le commerce échappe dans les villes aux Canadiens français ? Nous sommes intéressés — et pour cause ! — à la vente des conserves, des légumes, du beurre, du fromage, à tout le commerce de l'épicerie. Tandis que plusieurs de nos compatriotes s'amusent au seul jeu des chiffres de la caisse enregistreuse, les gérants des chaînes de magasins éprouvent parfois un malin plaisir à faire manger aux Québécois des légumes orangistes...

SOMMES-NOUS TOUS SANS REPROCHE ?

Et nous ? Peut-être — affirmons-le tout doucement — sommes-nous coupables aussi de quelques légères imperfections. Après avoir pilonné la poitrine des autres, battons aussi notre propre coulpe.

Pouvons-nous imaginer, d'abord, que si nous avions des produits d'une qualité impeccable, nous ne déclasserions pas nos concurrents ? Cette bonne vieille routine ne nous porte-t-elle pas à demeurer un peu trop "1900" ? Sans doute, bien des innova-

(Suite à la page 3)

Front Catholique

Une qui n'a jamais perdu la tête

C'est le 18 juillet 1938. Le petit train de la Baie des Chaleurs vient de quitter la gare de Cross Point et, dans quelques minutes, il atteindra son terminus : Matapédia. Je suis plus ou moins confortablement assis sur un banc poussiéreux de je ne sais quelle classe, à côté d'une jeune fille de nationalité canadienne - écossaise. Elle me raconte avec force détails son voyage à bord d'un nouveau bateau qui fait la navette quelque part entre Gaspé et Montréal. "Jamais je n'oublierai, dit-elle, le magnifique coucher de soleil que j'ai eu le plaisir de contempler à cette occasion sur le beau fleuve St-Laurent." Après ce récit de voyage, nous gardons tous deux un moment de silence: elle, pour revivre encore dans son esprit ces souvenirs inoubliables, et moi, pour lui permettre de les savourer une fois de plus.

Et la conversation continue... On parle du paysage gaspésien, de la crise, et des magazines. Pour ce qui est de ce dernier sujet, j'ai peine à placer un mot. La jeune écossaise me fait, à mon insu, une causerie sur la valeur éducative des revues. Elle critique les autorités civiles d'avoir interdit la vente d'un certain magazine américain. Et, pour donner plus de force à son argumentation, elle se base sur son expérience personnelle. "Je lis, dit-elle, tout ce qui me tombe sous la main et je ne m'en porte pas plus mal. On

a une tête, c'est pour s'en servir, et la mienne, je ne l'ai jamais perdue. Si les gens de cette province lisaient plus de revues et allaient moins à l'Eglise, ils pourraient plus facilement améliorer leur situation. "Encore un moment de silence... Je repasse mon vocabulaire anglais passablement meurtri pour essayer de répondre à cette objection. Mais c'est peine perdue. Le conducteur m'annonce avec un accent très éloigné du français que je suis arrivé à Matapédia et que, par conséquent, je dois descendre du train.

J'en descends, apportant sous mon bras ma petite valise et dans ma tête la dernière phrase de la jeune écossaise. Cette phrase m'étonne et vraiment il y a de quoi s'étonner. Peut-on faire de la lecture des revues le centre de sa vie? Je n'ose le croire. A part quelques revues sérieuses qu'on lit avec profit, la plupart des magazines vendus sur les trains et dans les cafés ne valent même pas la peine d'être feuilletés. Je n'insiste pas sur les revues essentiellement immorales dont le gouvernement a eu l'heureuse idée de défendre la vente, mais je tiens à attirer l'attention sur ces magazines populaires qui n'ont qu'un but: l'exaltation de la beauté corporelle. On y trouve de nombreuses recettes pour les soins à donner aux cheveux, aux cils, aux sourcils, aux dents, aux ongles, des procédés compliqués du maquillage et du démaquillage. A

travers les annonces de crèmes, de fards, de poudres, de teintures, de savons, on glisse un roman policier ou d'amour, quelques potins sportifs, ou d'autres fictions qui développent la sentimentalité au détriment de l'intelligence.

Une femme qui se passionne pour la lecture de tels magazines nous donne une piètre idée de son cerveau. Elle y apprend à soigner et à embellir son corps. Mais son âme, quel profit en retire-t-elle? Et pourtant n'est-ce pas la question primordiale? Que valent ces cheveux ondulés et frisés, ces sourcils en ligne fuyantes ou en courbes étroites sans un cœur noble et une âme en état de grâce?

La grande majorité de nos revues mondaines en s'appuyant sur des sentiments et des tendances naturels sont incapables de nous instruire et d'améliorer notre situation. Mais il existe une belle revue... elle ne doit pas se vendre sur les chars... que tout le monde devrait lire, relire et méditer. C'est la grande revue du Christ: l'Evangile. Vieille de vingt siècles, elle est toujours jeune et à la page. Elle contient des paroles de vérité et de vie; une doctrine sûre, des leçons pratiques; des recettes pour soigner l'âme et pour apprendre à vivre en chrétien. Et c'est à l'Evangile que l'on ira "pour s'instruire et pour améliorer sa situation".

Jean BLANCHET.

Une importante nomination à Oka

Le R. P. Norbert, o. c. r., (Henri-Louis Lépine), vient d'être nommé directeur de l'Institut agricole d'Oka en remplacement du R. P. Dé-

ques chez les Sulpiciens, au collège de Montréal, il entra à la Trappe d'Oka, en 1921. Peu après sa profession, son supérieur, le T. R. P. Dom Pacôme Gaboury, abbé mitré d'Oka, lui fit entreprendre ses études agronomiques, tout en lui confiant la régie des étudiants en médecine vétérinaire, fonction où il s'acquitta l'estime et l'attachement de tous les élèves, qui lui sont toujours depuis demeurés fidèles, et qui se réjouissent aujourd'hui de sa promotion.



Le R. P. NORBERT, o. c. r., (Henri-Louis Lépine), nommé directeur de l'Institut Agricole d'Oka.

Licencié en science agricole de l'Université de Montréal, promotion de 1933-34, le R. P. Norbert fut peu après nommé titulaire de la chaire de Zoologie aux Facultés d'Agriculture et de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal, et professeur de Biologie et d'Agriculture générale à l'Institut agricole. C'est le premier diplômé en science agricole qui soit élevé au poste de directeur de l'Institut d'Oka, et cette nomination ne manquera pas de réjouir tous les anciens élèves de cette institution.

dat. Le nouveau titulaire est né à Montréal, le 27 juin 1901, et est âgé de 37 ans. Après ses études primaires chez les Frères de St-Gabriel, et ses études classi-

L'"Avenir" du fils de cultivateur

Le jeune agriculteur est celui des jeunes qui est en mesure d'envisager son avenir avec le moins d'angoisse.

Quelques comparaisons avec l'état des jeunes gens des diverses professions suffiront à le prouver et le faire comprendre. Sans doute, le jeune agriculteur devra travailler fort, peiner, suer, et cela presque sans répit, s'il veut obtenir sa subsistance et celle des siens. Mille et une petites misères se présentent à lui lorsqu'il entrevoit l'avenir. Il est même souvent assuré de ne jamais devenir "en moyen". Cependant, lorsqu'il regarde

vers l'horizon, sombre parfois, il y découvre toujours une certitude et une sécurité.

Le fils de l'ouvrier, du journalier, et du professionnel même, n'a pas une perspective aussi sûre, car souvent c'est le père lui-même qui doute de sa profession.

Si mon père perd sa place; si à sa retraite ou à sa mort c'est un ami du patron qui prend ma place? Que faire? Chercher! Mais, trouverai-je? Aurai-je la capacité, qu'avait mon père?

Quelle angoisse! Quelle inquiétude! Et pourtant c'est la triste réalité...

Quant au fils du cultivateur, si la vieille terre ne le peut soutenir, pour une raison ou pour une autre, la colonisation, la terre neuve utilisera avec profit ses bras vigoureux... Et là encore il sera en mesure de pourvoir à son entretien et à celui de sa famille, par un travail rude, mais sûr, paisible et rémunérateur.

O jeune agriculteur, tu es la meilleure part! Malgré ce qu'on peut en dire, l'avenir te réserve, non pas la fortune, sans doute, mais la paix... qui ne vaut pas moins.

Laurent-Arsène Caron
St-Anselme

zo de Avajo, Cordoue (27 fois), Garay, Grenade (21 fois), Motril, Olmedo, Palma de Majorque (25 fois), Pampelune, Oviedo, Perdiguera (2 fois), Roda de Adavieja, Saragosse (8 fois), Séville (11 fois), Valladolid (9 fois), Sancejo, Yanguas de Eresma.

Rappelons en outre qu'en une seule année (du 18 juillet 1936 au 30 juin 1937). L'aviation républicaine a bombardé 1200 villes et villages.

(Suite à la page 4)

CHEZ NOUS et ailleurs...

A Vaudreuil

Un groupe d'hommes, composé surtout de membres des syndicats catholiques, et deux de jeunes gens ont suivi cette année les sessions de formation sociale organisées à Vaudreuil et au Lac Cimon par l'Ecole Sociale Populaire avec le concours de l'A. C. J. C. Des prêtres et des patrons ont exprimé le désir de profiter eux aussi de cette initiative. Il est probable que l'an pro-

chain l'Ecole sociale Populaire pourra répondre à ce désir.

Le bombardement des villes ouvertes

Genève. — Si la presse donne une large publicité aux bombardements opérés par l'aviation française, elle prête peu d'attention à ceux effectués par les Rouges. Or, depuis le commencement de la guerre civile

jusqu'au 30 mai 1938, les victimes des bombardements républicains sur des villes ouvertes ont atteint les chiffres de 1088 tués y compris 200 femmes et enfants, et de 2231 blessés, dont 225 femmes et enfants.

7.963 bombes ont été repérées, pesant de 5 à 250 kg. Les Rouges ont bombardé: Alcalá la Real, Aldeavieja (3 fois), Almudevar, Antequera, Avila (14 fois), Calatayud, Cantalapiedra, Cere-



Propositions et vœux du comité des machines aratoires

Un comité parlementaire a fait enquête pendant deux ans sur les prix des machines aratoires. A la fin de son long rapport, il a condensé ses conclusions en une quarantaine de propositions que nous publions ici et qui sont, dans l'ensemble, assez claires.

A la lumière de ce qui précède, le comité en est arrivé aux conclusions et soumet les propositions suivantes :

1.—Que la prospérité de l'industrie des machines agricoles dépend directement de la prospérité de l'agriculture.

2.—Que, au cours de la récente crise économique, il est accumulé un arriéré de commandes estimé à 200 millions de dollars, que les compagnies devront remplir d'ici à quelques années, en même temps que celles causées par les besoins annuels de l'agriculture, estimés à \$51.700.000.

3.—Que, par conséquent, le niveau des prix des machines agricoles durant les quelques prochaines années, est de la plus haute importance pour l'agriculture.

4.—Que les compagnies se livrant à cette industrie, si l'on considère l'ensemble de leurs opérations, ont fait de gros bénéfices sur les capitaux placés dans chacune d'elles.

5.—Que, si, dans certains cas particuliers, il en a été autrement, le fait est dû à d'autres motifs que le niveau des prix des machines agricoles au Canada pendant la même période.

6.—Que la situation économique de l'agriculture n'est pas satisfaisante, bien que les prix courants, relativement élevés, aient tendance à l'améliorer, pourvu qu'ils persistent et coïncident avec des récoltes assez bon-

nes.

7.—Que les cultivateurs ont droit de s'attendre que les prix des machines agricoles soient basés sur les frais de fabrication et de distribution les plus efficaces et les plus économiques.

8.—Que de 1931 à 1934 inclusivement, alors que toutes les compagnies subirent des pertes financières, celles-ci étaient dues tout d'abord à ce que le cultivateur se trouvait incapable d'acheter des machines agricoles, et même de payer celles qu'il avait déjà achetées, mais au non au fait que les prix étaient plus bas que ne le justifiaient les frais de fabrication et de distribution.

9.—Que les facteurs défavorables influant sur les gains des compagnies de machines agricoles, de 1930 à 1935, ont disparu en grande partie, et que les compagnies peuvent donc espérer une période de prospérité relative pour leur industrie.

10.—Qu'en particulier, les pertes anormales, dues aux mauvaises créances au cours de la crise, ont été en grande partie absorbées par les compagnies, et que cet élément du prix ne devait pas reparaitre d'ici à quelques années.

11.—Que les augmentations des tarifs de transport est d'importance vitale aux provinces les plus éloignées des centres manufacturiers; vu surtout le fait que les provinces des Prairies achètent au moins les deux tiers de toutes les machines agricoles vendues au Canada.

12.—Que la question des tarifs de transport sur les machines agricoles devrait être étudiée immédiatement en vue de rétablir les tarifs moins élevés.

13.—Que l'augmentation relative du coût de la main-d'œuvre est l'une des rai-

sons importantes de l'augmentation des prix entre 1913 à 1936.

14.—Que l'industrie des machines agricoles et la main-d'œuvre qu'elle emploie bénéficieront par la pleine reconnaissance du fait que la prospérité de l'industrie et l'emploi plus général et plus stable de la main-d'œuvre dépendent de la prospérité relative et véritable du cultivateur, et que tous bénéficieront d'une baisse des prix de détail qui encouragera la fabrication et la vente de machines agricoles.

15.—Que le comité est d'opinion que le prix de détail des écrémeuses devrait être abaissé, et propose, dans ce but, que cet article soit admis en franchise.

16.—Qu'à la longue, les réductions du tarif douanier tendent et parviennent à diminuer le niveau des prix pour le cultivateur, pourvu qu'il existe dans l'industrie une libre concurrence de prix.

17.—Que l'on trouve, dans l'industrie des machines agricoles, certaine concurrence quant aux ventes, mais bien peu quant aux prix.

18.—Que les dispositions de la Loi des douanes et de la Loi du tarif des douanes, concernant l'importation des machines agricoles, devraient être clarifiées et simplifiées.

19.—Que les règlements du ministère du Revenu national, d'après les dispositions ci-dessus, ont produit une inégalité de traitement pour les importateurs de même catégorie, et que le ministre intéressé devrait étudier toute la question.

20.—Que ces règlements, directement et indirectement, ont entraîné la rétention aux Etats-Unis de bénéfices provenant des affaires au Canada de certaines

compagnies américaines, et que ces bénéfices ont été sujets à l'impôt sur le revenu aux Etats-Unis plutôt qu'au Canada.

21.—Que cette rétention de bénéfices aux Etats-Unis a indirectement influé sur le niveau des prix des machines agricoles au Canada, vu que les compagnies américaines n'ont pas apprécié à leur juste valeur les bénéfices dus à leurs affaires dans notre pays.

22.—Que les récentes réductions du tarif douanier et la suppression d'autres barrières commerciales ont amené les compagnies canadiennes à réduire le prix de certaines machines agricoles importées des Etats-Unis, mais les compagnies américaines fabriquant aux Etats-Unis un assortiment complet qu'elles vendent sur le marché canadien n'ont généralement pas abaissé leurs prix sur d'autres importations que celles atteintes par les diminutions de prix des compagnies canadiennes, ce qui indique dans l'industrie une absence de libre concurrence de prix.

23.—Que les compagnies devraient encourager une nouvelle standardisation des pièces de rechange pour les mêmes machines fabriquées par différentes compagnies, aussi bien que la standardisation des machines mêmes.

24.—Qu'afin d'aider les compagnies de machines agricoles à satisfaire les besoins de l'agriculture au cours des prochaines années, le comité est d'avis que les droits sur les matières premières employées pour la fabrication des machines agricoles devraient être abolis, ou qu'on devrait accorder aux compagnies un drawback sur ces matières premières.

25.—Que la dernière proposition présuppose que toute économie effectuée par les compagnies de ce chef soit transmise à l'acheteur d'instruments aratoires dans le prix de détail.

26.—Que le cultivateur, qui achète des machines agricoles à crédit, paie pour ce crédit des frais excessifs, et que les compagnies devraient immédiatement prendre les mesures nécessaires pour réduire ces frais.

27.—Que les profits des compagnies de machines agricoles sur la vente des pièces de rechange sont excessifs, et que les prix de ces pièces au consommateur devraient être diminués sensiblement.

28.—Que les augmentations, annoncées en janvier 1936 par les compagnies n'étaient pas justifiées par une augmentation des frais de fabrication et de distribution, ni par les résultats financiers des compagnies, dans la mesure que le niveau des prix des machines agricoles influait sur ces résultats.

29.—Que durant la période de 1891 à 1936, les prix de détail des machines agricoles ont été maintenus à un niveau trop élevé, comme l'indiquent les recettes de

l'industrie durant cette période.

30.—Que les prix des matières premières et de la main-d'œuvre ont augmenté récemment, mais que cette augmentation ne devrait recevoir que la considération qu'elle mérite par rapport à tous les autres facteurs qui servent à déterminer les prix de détail.

31.—Qu'après avoir dûment étudié tous les facteurs essentiels, le comité est d'avis qu'il ne serait nullement justifiable de suggérer une autre augmentation actuellement.

32.—Que le comité est d'avis que les frais de distribution de machines agricoles sont indûment élevés et constituent un élément des prix payés par le consommateur.

33.—Que les compagnies mêmes devraient s'efforcer de diminuer des frais, ou que les cultivateurs devraient être encouragés à s'organiser coopérativement pour la distribution et la réparation des machines agricoles.

34.—Qu'un organisme d'Etat devrait soigneusement analyser et coordonner les témoignages entendus par le comité, et de plus, se procurer, lorsqu'elles seront disponibles, les conclusions de l'enquête qui se poursuit actuellement aux Etats-Unis, et présenter en temps opportun, au ministre de l'Agriculture, un rapport sur les deux sujets, copie de ces rapports devant être versée aux dossiers du comité.

35.—Que le bureau de la statistique soit prié de recueillir, de résumer et de publier les prix que paient chaque année les cultivateurs de chaque province pour leurs machines agricoles.

La récolte en Australie

On estime que l'étendue semencée en blé en Australie en 1937-38 est de 13.700.000 acres et le rendement de 186.900.000 boisseaux. Les chiffres correspondants pour 1936-37 sont 12.300.000 acres et 151.400.000 boisseaux. Le rendement moyen estimé pour 1937-38 est de 13.62 boisseaux par acre, en augmentation de 2.19 boisseaux sur la moyenne de 10 ans.

L'enregistrement

Voici, d'après un bulletin de la section fédérale des bestiaux et volailles, la liste de truies qualifiées pour l'enseignement supérieur des porcs en avril, mai, juin 1938 dans la province de Québec : no enreg. 194,406, "Sté-Anne Blanche 225N, propriétaire : M. Sté-Marie et fils, Compton; 174,293, "Ranche Queen" 13N, propriétaire : Hooker Bros., Ormstown; 181,849, "Mariette 8P", propriétaire : Donat Brassard, Plessisville; 187,484, "Pomarine 165P", propriétaire : Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière; 174,885 "Oak Lodge Maiden 309", propriétaire : Ferme école provinciale, La Gorgendière.

Les marchés de la province

(Suite de la page 1)

ions sont à écarter, mais les rejeter en bloc n'est pas sagesse. Nous ne pouvons plus semer n'importe quoi et élever n'importe quoi. Les conditions d'existence modernes, consacrées déjà par des habitudes, des règlements et des lois, nous obligent à présenter des produits d'une qualité déterminée sous une apparence de plus en plus attrayante. Quel compte tenons-nous de tout cela?

LA COOPERATION LIBERATRICE

Mettons les choses au mieux. Supposons que, malgré la variété, nous offrons tous des produits excellents ou très acceptables. Nous devons quand même lutter contre la concurrence du dehors et les profiteurs du dedans. Désunis, nous n'y réussirons pas. Il est, d'ailleurs, nombre de choses que nous ne pouvons faire qu'en commun. Sans l'esprit d'association, sans la coopération, nous ne pouvons établir les services économiques dont le besoin est de plus en plus pressant.

Le gouvernement provincial, quel que soit le parti au pouvoir, sera tou-

jours prêt à aider les cultivateurs du Québec à conquérir leurs propres marchés. Mais c'est à nous à lui indiquer les moyens de nous aider. Nous devons, de plus, nous aider nous-mêmes et prendre en mains la conduite de nos affaires. Nous n'y parviendrons qu'en nous groupant dans notre association professionnelle, qu'en étudiant nos problèmes en commun, qu'en développant tous les rouages de la coopération.

La multiplication des syndicats de vente contribuerait à nous rendre les marchés perdus. Le syndicat formerait le producteur et adapterait le produit au marché. Il ne laisserait pas les profits à la pléthore des petits trafiquants, mais les rendrait à l'agriculteur. Uni aux autres, il orienterait la production et saurait trouver le consommateur. Par lui, nous pourrions avoir un accès plus facile au "marché intérieur".

L'accaparement de nos marchés par nos voisins proclame notre absence d'organisation, notre manque de coopération, nos désunions. Quand remédierons-nous à tout cela??

Dominique BEAUDIN.

UNIONS DIOCESAINES

CONGRES ANNUEL DIOCESAIN

DE

l'Union Catholique des Cultivateurs

Sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr J.-A. Langlois
Evêque de Valleyfield

Réunion à l'Ecole d'Agriculture DE STE-MARTINE

LE DIMANCHE, 21 AOUT 1938

à 1 h. 30 de l'après-midi (heure solaire)

OUVERTURE DU CONGRES

M. P.-N. April, directeur de l'Ecole d'Agriculture.

ALLOCUTION DU PRESIDENT GENERAL DE L'U.C.C.

M. Abel Marion

LES COURS POSTSCOLAIRES

M. Gérard Filion

LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

M. Thuribe Belzile

ALLOCUTION DE L'AUMONIER GENERAL

R. P. Léon Lebel, S.J.

Discussions — Résolutions — Election des directeurs diocésains.

CULTIVATEURS

Venez étudier vos propres problèmes

Tous les cultivateurs, membres de l'U.C.C. ou non, sont instamment priés d'assister à ce congrès.

L'Union diocésaine d'Ottawa prépare son congrès

Le comité provisoire de l'Union diocésaine de l'U.C.C. pour la partie québécoise du diocèse d'Ottawa, a été formé l'automne dernier au cours du premier congrès tenu dans le diocèse à Montebello. Il a choisi ses officiers, comme suit : président, M. Auguste Hébert, de Montebello; vice-président, M. Thomas Brazeau, de Ste-Cécile de Masham; secrétaire-trésorier, M. Léon Alarie, de Luskville. Les autres directeurs sont MM. Lockman, de St-André-Avellin, et B. J. René de Cotret, de Ste-Rose de Lima.

Le comité a aussi choisi la date du prochain congrès diocésain, le deuxième. Il sera tenu le 31 août à Thurso, en présence et avec la participation des dix cercles déjà fondés dans le diocèse, partie québécoise.

Le comité a également déterminé le programme de ces assises. Le voici : 9 heures 30 (heure solaire), messe basse en l'église de Thurso, avec sermon par M. le chanoine H. Yelle, curé de St-André-Avellin.

10 heures 30, ouverture du congrès par le président diocésain, M. A. Hébert, 10 h. 45, discours du président général de l'U. C. C., (Union catholique des cultivateurs de la province de Québec), M. Abel Marion.

11 h. 30, le drainage, par A.-B. Brunelle, instructeur en drainage. 12 heures, dîner. 2 heures, La Coopération, par Gustave d'Aragon. 2 heures 30, les Caisses populaires; l'expérience de Luskville; l'expérience de Thurso. 3 heures, les Cours post-scolaires par Philippe Dacier. 3 heures 30, la section féminine de l'U. C. C., la J. A. C., par M. l'abbé A. Prévost, vicaire à Ste-Cécile de Masham. 4 heures, résolutions des cercles et questions intéressant l'Union. 5 heures, élections des officiers de l'Union. 5 heures 15, choix du délégué de l'Union au congrès général de l'U. C. C., qui aura lieu en octobre à Québec. 5 heures 30, ajournement.

Soyez des propagandistes et non des dénigreur de votre union.

La brochure qui nous manquait :

"SYNDICATS COOPERATIFS"

Petit Guide à l'usage des cercles d'études

"Qu'est-ce qu'un syndicat coopératif? Comment fonctionne-t-il? Sur quels principes est-il fondé? Quelles formules faut-il remplir? Pourquoi un syndicat à côté du cercle de l'U. C. C.?"

A ces questions répond la brochure éditée par le SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U. C. C., 515, avenue Viger, Montréal. Et pour tant d'utiles réponses, la brochure ne demande que 10 SOUS.

Procurez-vous

La lettre pastorale collective de l'épiscopat de la province civile de Québec.

"Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise"

Ce document doit être connu de tous les cultivateurs, étudié et commenté dans tous les cercles.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U. C. C., (515, avenue Viger, Montréal, P. Q.), à \$0.15 l'exemplaire.



"MAUX D'ETE"?

La saison chaude est souvent cause d'indigestions, d'acidités, de vomissements, diarrhée, dyspepsie, ou autres dérangements digestifs. Dans de nombreux cas tels que ceux-ci un remède légèrement alcalin ira loin pour soulager ces inconvénients. Essayez

Le Magolo du Dr. Pierre

est un excellent remède alcalin dont on aura besoin toute l'année durant pour certains dérangements aigus de l'estomac tels que : cardialgie, acidité de l'estomac, et certaines formes de dyspepsies. Puisqu'il est alcalin il rend inoffensifs les acides qui irritent l'estomac et aide ainsi à soulager des maux de tête, nausées et inconvénients causés par les troubles digestifs.

Le Novoro du Dr. Pierre

est le remède stomacal qui a fait ses preuves et qui a aidé, depuis les 5 dernières générations, des millions de personnes qui souffraient de : nervosité, indigestion, constipation et dérangements d'estomac causés par une digestion et une élimination inefficaces. Il règle les intestins, facilite la digestion. Obtenez-en une grosse bouteille d'essai de 14 onces, aujourd'hui même, pour \$1.00 seulement, port payé! Nous enverrons les remèdes C.O.D. si vous le désirez.

Livré au Canada sans frais de douane.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd.
CHICAGO, ILL. Dépt. DC476-53C

Chez nous... et ailleurs

(Suite de la page 2)

Semaine sociale de Sherbrooke

Que l'ordre social actuel ne soit pas satisfaisant et qu'un changement s'impose, le Souverain Pontife l'a dit plus d'une fois dans ses encycliques. En quoi consiste exactement ce malaise général et quelle en est la source : tel sera le sujet du premier cours de la Semaine sociale de Sherbrooke. Il sera donné par le président de la société des auteurs canadiens, M. Victor Barbeau.

Après l'exposé théorique de la doctrine que l'Eglise propose pour restaurer la société viendront des cours d'ordre pratique : "Comment rétablir l'équilibre économique" par le nouveau directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, M. Esdras Minville; "Quel est le rôle du patronat dans la restauration sociale" par M. l'abbé Eugène Tremblay, profes-

seur de morale au séminaire de Chicoutimi; "Quelle doit être l'attitude de l'Etat envers les grandes entreprises? Peut-il les nationaliser et dans quelles conditions?" par Mgr Wilfrid Lebon, professeur à l'université Laval, etc., etc.

Questions, on le voit, d'une grande actualité, et qui devraient attirer à Sherbrooke, du 25 au 30 septembre prochain, l'élite de notre société.

Le blé de la Nouvelle-Zélande

Pendant les trois premiers mois de 1938, la Nouvelle-Zélande a importé du blé canadien pour une valeur de \$39,996. En Nouvelle-Zélande, le gouvernement est seul autorisé à importer du blé, et il s'arrange de façon à ne pas en importer plus que la quantité absolument nécessaire et à faire en sorte que le pays puisse se suffire à lui-même. Le blé canadien est importé pour les mélanges et les blés australiens surtout pour l'alimentation des bestiaux.

N'attendez pas au dernier moment pour vous procurer de la

FICELLE D'ENGERBAGE

(corde à lieuses)

Vous obtiendrez la meilleure au prix de .08 1/2c. la livre, moins 5% (comptant), livrée à toutes nos succursales, excepté celles d'Amos et de La Sarre.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Les Habitants

CHEZ EUX

officiers

DE

U. C. C.

Président: M. Abel Marlon, Ste-Edwidge.
Aumônier: R. P. Léon Lebel, S. J.
1er vice-président: M. Alfred Hardy, St-Basile.
2ème vice-président: M. G.-H. St-Cyr, Nicolet.
Secrétaire général: M. Gérard Fillon, L.S.C.
Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thurbie Belzile, L. S. C.
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous": M. Dominique Beaudin.
Conseillers juridiques: Me Wilfrid Guérin, N.P.; Me C.-H. Lande, C.R.

Saint-Robert

(Richelieu)

La réunion du 9 août a été consacrée à l'étude des résolutions que notre cercle prétend présenter au congrès diocésain. Ces résolutions se rapportent aux machines aratoires, aux engrais chimiques, à la prime sur le blé qui favorise le fermier de l'ouest sans qu'on ait d'égards pour les agriculteurs de l'est, etc. Nos membres achètent maintenant leurs moulures en commun de la Coopérative fédérée et tous sont satisfaits. M. Joseph Rochefort a présidé la séance.

J.-Ble-Lemolne,
secrétaire.

Beauharnois

Le cercle tient son assemblée régulière sous la présidence de M. J.-B. Daoust. Ce dernier, après l'adoption du rapport, commente le "Guide". Il montre les avantages et la puissance de l'union par l'exemple des fermiers de l'ouest. Il parle également du prochain congrès diocésain. L'aumônier prononce aussi une intéressante allocution et soumet plusieurs questions pratiques. L'assemblée est ensuite ajournée au lundi suivant.

Le-Aimé Hébert,
secrétaire.

Saint-Evariste

(Beauce)

Séance du cercle le 4 juillet sous la présidence de M. Napoléon Grondin. M. l'abbé J.-A.

DIMANCHE, LE 21 AOUT :

Chartierville,
Palmarolle,
St-Camille (Wolfe),
St-Mathias,

Roy, aumônier, y assiste de même que bon nombre de cultivateurs. M. le maire Latulippe avait été invité à donner une conférence et il a traité de la coopération et de la vente des oeufs en commun. La prochaine séance a été fixée au 4 septembre.

Antoine Labrecque,
secrétaire.

Bromptonville

Fondé en juin, notre cercle a tenu sa deuxième séance le 11 juillet. Dans une causerie persuasive, M. l'abbé Phil. Ledoux, curé et aumônier, expose les raisons pour lesquelles nous devons faire partie de l'U. C. C. Notre association, dit-il, sera d'autant plus forte que nous serons plus nombreux et de sa force même découleront une foule d'avantages. Après cette causerie, le secrétaire donne lecture d'un article de la "Terre de Chez Nous" sur la fenaison. Il s'ensuit une discussion animée. Si jeune que soit notre cercle, il est bien en vie.

J.-Léo Cayouette,
secrétaire.

Saint-Martin

(Beauce)

M. Alphonse Beaudoin a présidé l'assemblée tenue par le cercle local le 17 juillet. Le conférencier, M. Georges Quirion, a traité de la culture des patates. Les membres discutent ensuite les résolutions qui seront soumises au prochain congrès régional. Sur proposition de M. Nap. Vallée, il est résolu que la coupe dans les prix des moutons dont le poids dépasse 100 livres soit abolie et déclarée illégale. Les membres donnent aussi leur appui aux résolutions adoptées par un cercle du Saguenay en ce qui concerne les bûcherons et réclame en plus que les "sous-contracteurs" soient payés dès la fin de leurs travaux. Dans une brève allocution, M. l'abbé A.

VENDREDI, LE 25 AOUT :

Ste-Blandine,
Ste-Rose-de-Poulieries,
Wotton.

St-Malachie.

Germain, aumônier, conseille aux cultivateurs de vendre leurs produits à la coopérative et d'en faire l'emballage avec autant de soin que de goût.

A. Maheux,
secrétaire.

L'Annonciation

Le cercle local se propose de soumettre diverses résolutions au congrès diocésain de Mont-Laurier. Elles ont été adoptées au cours des dernières séances et réunies en un tout. En voici un résumé assez significatif :

1.—Que le gouvernement fédéral prenne les mesures nécessaires pour que soient réduits les prix des machines aratoires;

2.—Que le gouvernement fédéral consente aux sociétés coopératives des prêts qui leur permettront de faire l'enreposage et de n'être plus à la merci des intermédiaires;

3.—Que le coût du transport des patates d'ici à Montréal en hiver soit réduit;

4.—Que le gouvernement provincial accorde des octrois pour le défrichement des terres neuves sur les lots patentés comme sur les lots non patentés;

5.—Que le gouvernement provincial rende le prêt agricole plus facile d'accès et plus rapide d'obtention;

6.—Que l'union soit faite entre cercles de l'U. C. C. et cercles agricoles ou que les premiers aient droit à tout le moins aux mêmes privilèges que les derniers;

7.—Que les octrois soient répartis selon les besoins particuliers de telle ou telle région; que, dans le cas de l'Annonciation, de l'avis du cercle, une subvention soit accordée pour défrayer le coût de la classification des patates;

8.—Que le gouvernement provincial amende l'article du Code municipal qui dit que "tout chemin municipal doit être tenu en toute saison dans un bon ordre, sans trou, chaos, ornière, etc."

O. Noël
secrétaire.

St-Théodore

(Montcalm)

MM. V. Piette et C. Lévesque ont présenté des travaux à la séance qu'a tenue le cercle local le 10 août. "La fertilisation des pâturages" et "l'alimentation des vaches" ont été les principaux sujets étudiés. Ils ont donné lieu à d'utiles échanges de renseignements. La tâche de donner une causerie a été confiée à M. Donat Guilbeault pour la séance du 14 septembre. Le cercle projette d'acheter une moulange l'an prochain et il est à considérer le concours primé établi par le gouvernement pour l'élevage du porc de race pure. La dernière réunion a été présidée par M. Léo Dupuis.

Lucien Riopel,
secrétaire.

St-Isidore

Une cinquantaine de membres assistent à l'assemblée du 28 juin. Le secrétaire distribue aux membres les octrois qui leur reviennent sur les engrais chimiques. M. Alfred Robertson, propagandiste, nous expose les avantages de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Le président remercie le conférencier; M. le curé ajoute quelques mots, puis la séance est ajournée.

J.-F. Guillemette,
secrétaire.

Ste-Irène

(Matapédia)

25 membres assistaient à la réunion qu'a tenue le cercle local le 9 août, sous la présidence de M. Albert Dubé. Dans son allocution, ce dernier a traité de l'élevage du porc à bacon et invité les membres à profiter des primes qu'offre le ministère provincial de l'Agriculture aux cercles de l'U.C.C. La discussion a porté également sur l'achat des denrées alimentaires en coopération.

Josph St-Laurent,
secrétaire.

Ste-Françoise

(Rivière-du-Loup)

Lors de notre dernière séance, notre aumônier, M. l'abbé Alphonse Beaulieu, a donné une conférence fort intéressante sur la nécessité de l'union et sur les avantages de la coopération. Il a invité les cultivateurs à exposer leur point de vue et à se mêler sans gêne à la discussion. M. le président Eugène Jean a remercié le conférencier.

Florian Ouellet,
secrétaire.

S-Méthode

(Frontenac)

M. Napoléon Rhéaume a présidé la séance tenue par le cercle le 25 juillet. En ouvrant la séance, il a lu et commenté quelques articles du "Guide". Dans son allocution, M. l'aumônier a parlé de l'estime qu'on devait avoir pour la classe et la profession agricole. Les conférenciers ont été MM. Roméo Bolduc et Archelas Bolduc. Le premier a exposé les bénéfices qu'on peut tirer de l'élevage des moutons tandis que l'autre a montré les avantages que l'U.C.C., procurait aux cultivateurs. La prochaine réunion a été fixée au 29 août.

François Nadeau,
secrétaire.

St-Damien de Brandon

(Berthier)

Réunion du cercle local le 8 août. Une trentaine de membres sont présents et M. Aldéric Boucher préside. M. l'aumônier traite de la nécessité pour les culti-

LA TERRE DE "CHEZ NOUS"

organe officiel de
L'Union Catholique des
Cultivateurs,
fondée en 1929.
Membre de l'A. B. C.

Rédaction, Administration,
Publicité,
515, avenue Viger
Montréal
Tél. : LA 6273

ABONNEMENT

En Canada :
\$1.00 par année
\$2.50 pour 3 ans
A l'étranger :
\$1.50 par année

Imprimée par
L'Action Sociale, Ltée,
3, Boul. Charest, Québec.

vateurs de s'enrôler dans l'U.C.C. M. L. Albert, agronome, parle de l'élevage du porc à bacon. Cette causerie est suivie d'une discussion animée et intéressante. Notre cercle, à date, compte 34 membres en règle. Le bureau de direction est ainsi formé : M. l'abbé Louis Robillard, aumônier ; M. J.-P.-Aldéric Boucher, président ; M. J.-Arthur Duperreault, vice-président ; M. l'abbé Hermas Lavallée, ptre, secrétaire ; MM. Camille Bolduc, Edouard Frappier, Damien Denommée, Aldéric Croisetière et Honorius Fiset, directeurs. La prochaine séance du cercle a été fixée au 12 septembre.

Le Secrétaire.

La Croche

(Lavolette)

Une réunion du cercle local a été tenue le 7 août sous la présidence de M. Louis Chouinard. Les assistants pouvaient être au nombre d'une vingtaine. Après la discussion de quelques affaires de routine, le président fait quelques remarques sur l'organisation de la vente des pommes de terre. Il invite ensuite M. Robert Pascal, instructeur en horticulture, à prendre la parole, mais comme l'heure est déjà avancée, ce dernier préfère remettre sa causerie à la séance du 11 août alors que M. J.-E. Marchand, agronome, sera aussi présent.

Roland Tremblay,
secrétaire.

Les produits

GARDO

Sauvegardent la santé de
vos animaux.

C'est le temps de traiter les
plaies chez vos animaux. Em-
ployez pour cela notre

Liquide No 7

La meilleure préparation pour
le traitement des plaies gra-
ves, suppurantes, etc. Dans
les cas de fistules, ulcères,
caries, crevasses et blessu-
res de collier, etc. En vente
à \$0.50.

et notre Onguent No 10

Recommandé pour traiter
toute plaie non suppurante,
crevasses chez le cheval, du
pis de la vache, blessures de
collier, etc. En vente à \$0.60.
En vente partout où chez nous

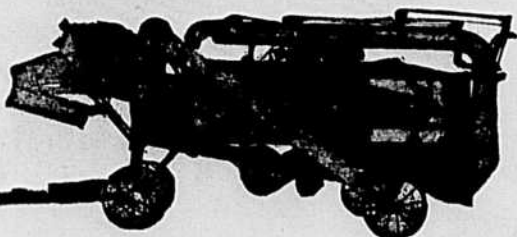
GRATIS — Demandez notre
Guide vétérinaire.

Produits GARDO, Ltée
Waterloo, Qué.

FORANO

Batteuse ultra rapi-
de et complète.

Pour
Grain
et trèfle



Ne risquez pas de perdre votre récolte sur le champ en attendant les services d'une batteuse louée.

La supériorité des batteuses Forano est reconnue depuis toujours. Nous avons un choix de huit modèles et les appareils à trèfle brevetés sont fournis à l'essai.

Demandez circulaires et prix.

1873-La Fonderie de Plessisville-1938

PLESSISVILLE, P. Q.

Québec, le 17 août 1938

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Page 5

Que reste-t-il à coloniser ?

Aussi longtemps cependant que nous aurons dans la province des régions avantageuses pour la colonisation, il y aurait profit à livrer ces régions à la colonisation, à les ouvrir au développement. Or, ces régions, nous les avons. Si nous regardons la province à partir de l'est, nous passerons d'abord par la Gaspésie et la région du bas St-Laurent. S'il faut en croire les rapports, il y aurait place dans cette région pour 30 ou 40 nouvelles paroisses. Or, chacune d'elles offrirait de la place à 200 familles environ. C'est donc, au bas mot, 6.000 familles qui pourraient y vivre sur la terre du fruit de leur travail.

En remontant le fleuve, il est facile de voir qu'il ne reste ici et là que de quoi répondre aux besoins d'établissements locaux et pas toujours en quantité suffisante.

Nos autres régions seraient le Témiscamingue et l'Abitibi. Au Témiscamingue, dans la vallée de la rivière Ottawa, il y aurait certainement de quoi faire 20 bonnes paroisses agricoles et ce serait encore 4.000 familles au moins qui seraient établies sur la terre. Cette région toute jeune a déjà donné d'excellents résultats.

Mais la partie de notre province où il y a possibilité de faire les plus beaux établissements en masse, c'est sans contredit l'Abitibi. Il n'y a guère que 25 ans, ces immenses territoires étaient à peu près inconnus. Seuls des chasseurs et des trappeurs isolés, gardant jalousement leurs secrets, y menaient une existence sauvage. Ils ne revenaient à la civilisation que pour échanger le fruit de leur chasse, se gardant bien de dire d'où ils venaient. Or, il y a un quart de siècle, quelques colons s'aventurèrent aux endroits où se trouvent aujourd'hui Amos et LaSarre. Et aujourd'hui, après ces quelques années, c'est une population agricole d'au moins 25.000 âmes qui tire sa subsistance d'un sol généreux.

Et les possibilités de l'Abitibi ne font que poindre. On estime que 200 à 300 nouvelles paroisses pourraient surgir en ce territoire. Si ce projet devait se réaliser, c'est au moins 40.000 familles additionnelles qu'on y trouverait.

J.-B. Lanctôt.

Tribune libre

L'ABITIBI, TERRE D'AVENIR

La Sarre, Abitibi,
le 12 août, 1938

Monsieur le rédacteur,

Je veux par cette lettre faire connaître l'Abitibi à mes compatriotes de Québec qui désirent se créer une situation stable et assurer l'avenir de leur famille.

Nous avons ici le sol le plus fertile de la province. Ce qui manque, ce sont les cultivateurs consciencieux et sérieux. Il s'en trouve déjà mais leur nombre est insuffisant.

Certains colons ont soutenu qu'ici "tout gelait et que rien ne poussait"; je réponds à cette catégorie de gens que, s'ils ne réussissent pas, c'est qu'ils ne s'occupent pas de cultiver leurs terres comme ils devraient. Depuis mon arrivée en Abi-

tibi, j'ai constaté que les trois quarts de nos cultivateurs ne donnent pas à leurs terres l'égouttement voulu

(Suite à la page 17)

Un progressif comté agricole et minier

L'ABITIBI DEPUIS 25 ANS

La jolie ville d'Amos, chef-lieu de l'Abitibi, vient de célébrer avec éclat le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture de cette riche région à la colonisation, à l'agriculture et à l'industrie. En cette occurrence, les Abitibiens ont bien fait les choses. L'Eglise et l'Etat étaient dignement représentés à ces fêtes. Encore que cette jeune région soit plus ou moins dépourvue de souvenirs historiques, pourrait-on dire, grâce à la réalisation d'une très heureuse idée, on aura assisté au cours de ces fêtes à l'évocation du caractère distinctif des vieilles provinces françaises d'où vinrent nos ancêtres, ce que rappelleront les jeunes filles et les femmes abitibiennes vêtues des costumes régionaux de toutes ces vieilles provinces. Et les visiteurs, en effet, ont applaudi les jolies Béarnaises, les charmantes Berrichonnes, les fraîches paysannes de la Guyenne, les élégantes villageoises de La Sarre, d'intéressantes Languedociennes, voire les grandes dames de la Reine et du Roussillon.

Par ce déploiement historique on a voulu honorer les régiments de Montcalm qui sont venus au Canada et qui, portaient les noms de ces vieilles provinces de France. Voilà, certes, un patriotique moyen d'honorer la mémoire des fondateurs du plus jeune des comtés de la province de Québec en même temps que stimuler le patriotisme.

Un nouveau comté dans l'espace seulement de vingt-cinq ans ! Et quels rapides progrès durant ce quart de siècle ! En 1914, on comptait dans tout le territoire abitibien 145 familles formant une population de 1.254 âmes, et à la fin de 1935 l'Abitibi compte 50.000 âmes. L'agriculture, en particulier, y a fait des progrès constants. En 1914, le territoire comptait 1.152 acres de terre en cul-

ture et on en enregistrait 300.000 en 1937. On y a donc fait de la colonisation fort pratique puisque, d'autre part, dans un temps relativement très court, plus de cinquante clochers ont surgi de la plaine. Pourtant, au dire des vieux colons pionniers de la région, la terre était assez "dure à faire".

L'exploitation minière a considérablement contribué à ce développement accéléré de l'Abitibi. Les mines de l'Abitibi ont pris, au cours de ces dernières années surtout, un essor prodigieux au point que, en 1936, la production de l'or des mines abitibiennes se chiffrait à onze millions de dollars. Les développements agricoles et miniers font bon ménage dans l'Abitibi ; ils se complètent même. Les colons et les cultivateurs trouvent dans l'exploitation minière un excellent et sûr marché pour leurs produits.

Ce serait une belle histoire à écrire que celle des mines de l'Abitibi, comme, du reste, celle de toutes les mines du Nord-Ouest de la province de Québec, de Rouyn et du Témiscamingue. On pourrait remonter ainsi à 1686 quand le chevalier de Troyes, se rendant à la Baie d'Hudson par le lac Abitibi, s'arrêta au sud du lac Témiscamingue pour examiner un gisement de plomb et d'argent que lui avaient indiqué des sauvages et où se trouve aujourd'hui la "Prospect Wright"...

Comme on le sait, Amos, où se déroulent présentement les fêtes abitibiennes, est le centre géographique et la capitale de ce vaste pays aux ressources si multiples et si riches et où, voilà un quart de siècle, seuls les trappeurs, les sauvages et les bêtes des bois s'en donnaient à coeur-joie dans d'incommensurables solitudes.

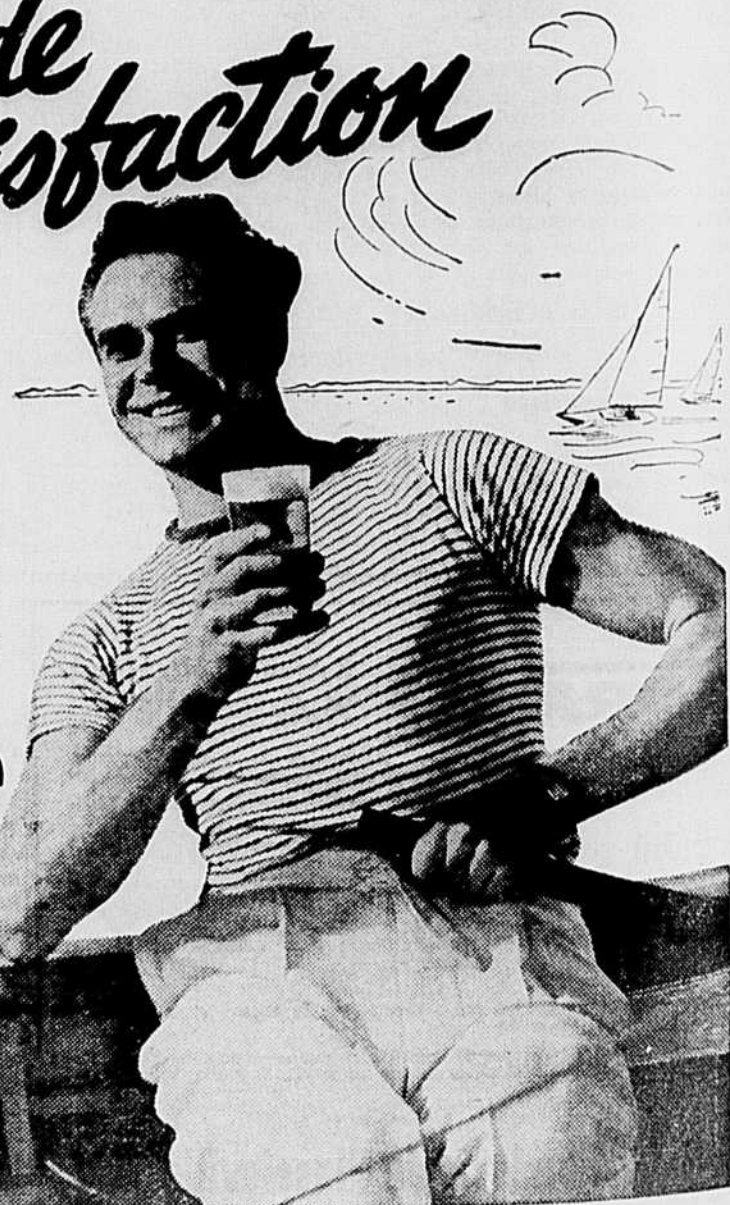
(Le Progrès du Golfe).

Une source de pure satisfaction

La brise est plus fraîche et l'onde plus limpide... quand il y a de la Black Horse à bord ! Saine et reconstituante... rafraîchissante comme les embruns du large... il n'est pas étonnant que la Black Horse soit la bière préférée des Canadiens.

Depuis cinq générations, cette bière fameuse est la favorite de ceux qui savent apprécier ce qu'il y a de mieux. Voyez comme elle est limpide, pétillante et différente dans le verre. Et dès la première gorgée, vous remarquez sa saveur moelleuse. Elle favorise aussi la digestion. Vraiment, comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi...

La **Black Horse**
est bue par plus de gens que
toute autre BIÈRE en bouteille



Plus de lait grâce aux
**PURES MELASSES
DE CANNE**



Parce qu'elle améliore la santé générale, redonne de l'énergie, règle tout le système, et fournit un aliment fort nutritif et de digestion facile, la Pure Mélasse de Canne WIB est idéale pour le troupeau laitier. Employées pour rendre le fourrage agréable au goût, elle vous permet de réduire l'approvisionnement de grains dispendieux. Demandez notre brochure gratuite sur "l'alimentation".

**CANADA WEST INDIES
MOLASSES CO. LTD.**

5400 B. rue Notre-Dame est,
Montréal, P. Q.

Les concours éliminatoires de jeunes éleveurs

En vue du concours provincial de l'exposition de Sherbrooke.

HAQUE année, avec le mois d'août, et les grandes expositions régionales et provinciales de Québec, les clubs de jeunes éleveurs reviennent occuper le premier plan de la scène de l'actualité agricole.

Cette année, ces tournois régionaux suscitent un intérêt considérable, ils passionnent en quelque sorte une élite de la jeunesse rurale qu'il est vraiment impressionnant de voir à l'oeuvre. Il en est de cette activité de la vie agricole provinciale comme de toutes les entreprises ayant pour objet de perfectionner les méthodes de régie de nos domaines agricoles, en l'occurrence, la gestion des troupeaux; celle qui s'avère utile à l'accélération du progrès prennent beaucoup d'expansion chaque année. A tous les titres, les clubs de jeunes éleveurs sont de ce nombre.

Depuis quelques années, les concours éliminatoires régionaux, éliminatoires, en vue de choisir les équipes les plus aptes à triompher au tournoi provincial des jeunes juges à l'exposition de Sherbrooke, battent leur plein. Ils remportent partout un égal succès. On sait que les champions du tournoi de Sherbrooke sont de ce fait nos porte-couleur au concours national de Toronto. Là, nos jeunes québécois se sont distingués à plusieurs reprises en brillant aux premières places. Les championnats remportés dans ce domaine ont valu une excellente publicité à la jeunesse rurale du Québec.

Jusqu'à ce moment les districts de Chicoutimi-Roberval-Lac St-Jean, de la Vallée Mauricie, de Montréal, de St-Hyacinthe-Nicolet ont eu leurs journées. Le 12 courant, rassemblement à la ferme expérimentale de Lennoxville des clubs des Cantons de l'Est, puis au moment où ce numéro vous parvient, la ferme de Deschambault et la station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière reçoivent les clubs du district Québec-Portneuf-Lévis et les clubs du Bas St-Laurent respectivement.

De passage à St-Hyacinthe, revenant du congrès de la société de pomologie, une activité peu ordinaire sur les terrains de l'école de laiterie provinciale a piqué notre curiosité. Nous donnons un coup de volant dans la direction de la ferme magnifique à voir à cette époque de la moisson et c'est ainsi que le hasard de la route nous a fourni l'avantage de voir à l'oeuvre un groupe imposant de quelque cent cinquante jeunes agriculteurs. Ce sont les dix-huit clubs du district de M. Albert Desrosiers, entraîneur des clubs qui sont convoqués là pour participer au concours régional. Le concours se tient sous la direction de MM. Stéphane Boily, directeur général de ces groupements dans la province de Québec; Raoul Dionne, agronome régional, de St-Hyacinthe et J.-B. Millette, agronome régional à Nicolet. Plusieurs techniciens attachés à ces divisions agronomiques suivent attentivement leurs clubs respectifs au travail.

On était occupé à juger des groupes de quatre vaches des races Holstein, Ayrshire, Canadienne et Jersey sous la surveillance des juges, MM. Hector Tessier, Hermas Lajoie, Andréa St-Pierre et H. Pintal. M. A. Desrosiers, entraîneur

des équipes concurrentes, prépare, de concert avec M. Boily, le questionnaire qui sera remis aux juges pour faire subir, quelques instants plus tard, l'examen oral des concurrents. Ces questions portent sur les problèmes de régie des troupeaux et de l'alimentation des bêtes bovines. C'est probablement la phase la plus ardue de l'épreuve avec celle qui consiste à donner brièvement mais positivement les raisons qui ont motivé le classement des sujets appréciés parce qu'elles réclament de ces concurrents un esprit d'observation et un effort de mémoire notables.

Autant d'animation autour de quelques parcs à cochons où les fervents de l'élevage porcin sont appelés à classer selon leur ordre de mérite des porcs d'élevage et de boucherie. Ces concurrents devront également subir un examen oral devant des experts comme M. J.-H. Bisson, classificateur du gouvernement fédéral aux cours à bestiaux de Montréal et Alphonse Deschênes, de la section des porcs et moutons, du ministère de l'Agriculture, à Québec.

Les équipes victorieuses de la journée feront le voyage à l'exposition de Sherbrooke. Ce sont, pour les races bovines, celles du club de St-Hyacinthe et du cercle de La Présentation. La première, formée de MM. Maurice Sylvestre et J.-L. Lagacé, conserve 961 sur 1000 tandis que la seconde comprenant MM. L. Bousquet et O. Blanchet, obtient 861 points.

Le club d'éleveurs de porcs de Ste-Rosalie a l'honneur de fournir l'équipe victorieuse du concours d'appréciation des espèces porcines. Ces délégués à Sherbrooke seront MM. Armand Vertefeuille et Raymond

Labonté qui ont triomphé de leurs émules.

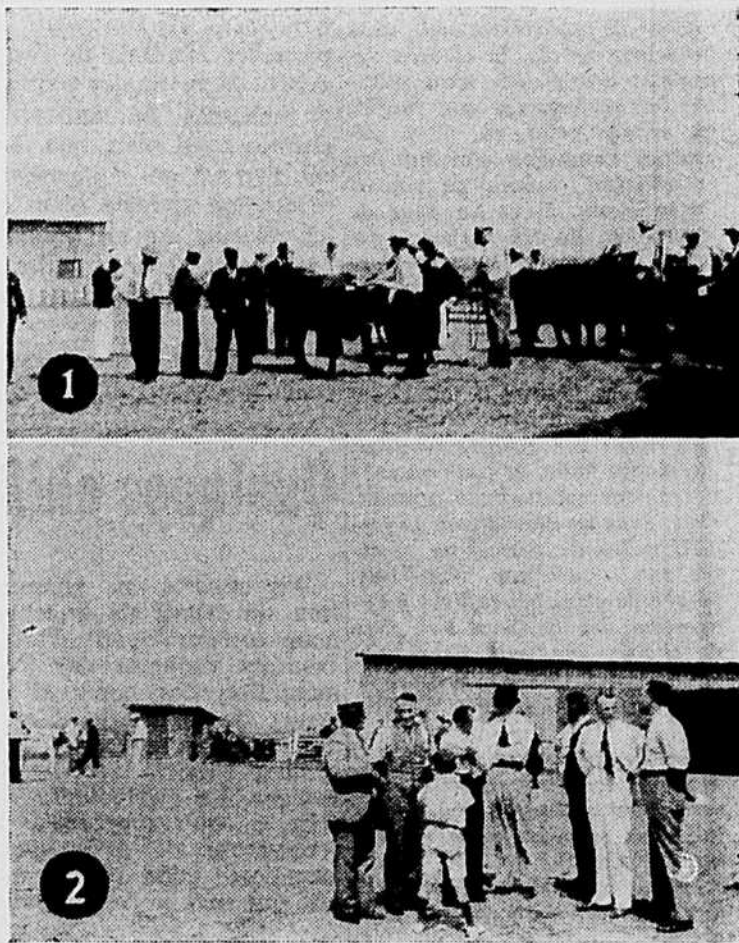
Le ministère fédéral de l'Agriculture duquel relève l'organisation de ce mouvement de jeunes accorde des prix en argent aux équipes participant aux concours régionaux. A St-Hyacinthe une somme de \$90. a été répartie entre les concurrents les plus heureux.

Outre M. le docteur L.-P. Roy, directeur de l'école de laiterie, qui a prononcé l'allocation de bienvenue et souligné l'importance aussi bien que le sens pratique de l'enseignement agricole dispensé aux sociétaires des clubs de jeunes éleveurs, MM. les agronomes régionaux, R. Dionne, J.-B. Millette ont félicité les concurrents heureux et moins heureux de l'attention qu'ils ont apportée à bien accomplir le travail qui leur était imposé durant ce concours. M. S. Boily au nom des visiteurs a remercié le directeur de l'école de l'accueil bienveillant fait aux clubs et rendu hommage au dévouement des agronomes pour leur collaboration généreuse au succès du mouvement d'éducation de la jeunesse rurale.

Les juges par la voix de M. Andréa St-Pierre qu'ils avaient choisi comme interprète ont fait part aux concurrents de quelques conseils très opportuns sur la manière d'apprécier un animal. Ces jeunes gens tout à fait bien disposés en feront sans doute leur profit.

F. F.

LES JEUNES ELEVEURS A SAINT-HYACINTHE



- 1.—Les jeunes sont ici occupés à apprécier une classe de vaches canadiennes choisies dans le troupeau de la ferme de l'Ecole de Laiterie.
- 2.—Dans ce groupe on voit M. le Dr L.-P. Roy, directeur de l'Ecole de Laiterie provinciale causant avec M. Stéphane Boily, directeur général des clubs de jeunes éleveurs, pour la province de Québec. Aussi, de gauche à droite, MM. J.-B. Millette, agronome régional de Nicolet; Andréa Saint-Pierre, secrétaire de la société générale des éleveurs de la province de Québec et MM. les agronomes de districts J. Joyal, à Nicolet et E. Boivin, à Pierreville.

Avec les pomiculteurs Québécois

(Suite de la page 14)

honnêtes et un service irréprochable. Donner satisfaction au client sous le rapport de la quantité, de la pesée, de la qualité et de la rapidité du service voilà la préoccupation primordiale et il nous apparaît que l'employé manquant à la consigne sous ce rapport ne doit pas séjourner longtemps à l'emploi de la compagnie. La réputation du comptoir de vente "Chasy Orchards" est faite dans tout l'Etat de New-York dont la population est de plus de dix millions d'habitants et dans les principales villes de la république américaine.

La compagnie a également recours à la publicité directe, j'entends l'envoi de circulaires et de dépliants pour accroître sa clientèle. A l'époque des fêtes, elle adresse des dépliants par milliers donnant la liste de ses produits ainsi que les prix. L'adoption d'emballages particuliers pour le commerce de Noël stimule la vente par la poste. Son panier spécial contenant trois douzaines de pommes McIntosh choisies avec soin et

bien rangées est devenu très populaire, et plusieurs américains se considèrent très honorés de recevoir comme cadeau l'un de ces paniers de fruits offert par un ami.

Le souper fut servi dans les entrepôts de la compagnie, assez spacieux pour accommoder les deux cents pomiculteurs québécois. Le lendemain, quelques congressistes se sont rendus à Pérou, visiter les plantations nombreuses et prospères de cet endroit.

Il y a lieu de féliciter les administrateurs de la société de Pomologie d'avoir fait du dernier congrès d'été l'un des plus instructifs auxquels les sociétaires aient encore assisté. Ses secrétaires, MM. W. Tawse et J.-A. Duchaine qui se sont multipliés pour assurer le succès de la réunion et de l'excursion à Chasy qui devait être l'attrait particulier du présent congrès ont vraiment été bien inspirés dans l'organisation de leur programme, tous les intéressés leur savent gré de leur excellent esprit d'initiative et de leur dévouement

aux véritables intérêts de la cause pomicole.

Frs FLEURY.

Informations culturelles de dernière heure

CULTURE DE PETITS FRUITS

Les framboisiers. — Les producteurs de framboises voudront bien mettre immédiatement en pratique les notes suivantes :

Taille de vieilles tiges. — La cueillette étant terminée, coupez ras de terre les tiges brunes qui ont porté fruits afin de donner plus d'air aux jeunes pousses développées au cours de l'été pour favoriser la maturité du bois.

Taille des pousses inutiles. — Coupez tous les rejetons dans les allées : les pousses faibles trop nombreuses et les tiges malades (tache bleue) afin de donner plus de vigueur aux plants qui produiront l'an prochain et qui doivent être au nombre de 10 à 12 par touffe. Ne coupez jamais le sommet des tiges à l'automne, car le framboisier est un bois moelleux et cette opération occasionnerait des dommages par la gelée.

Nettoyage. — Ramassez et brûlez toutes les tiges coupées.
Omer Van Nieuwenhove, inspecteur horticole.

AMELIORATION DES RACES

Il faut que les races s'accroissent, soit naturels, soit artificiels, qu'on a de les nourrir; c'est par l'art, et surtout par un système perfectionné d'agriculture qu'on peut obtenir les moyens d'augmenter la nourriture des animaux herbivores; on peut changer ainsi la nature des fourrages et en augmenter la production; mais, dans beaucoup de cas, la culture des prairies artificielles n'est possible ou avantageuse que jusqu'à un certain point, et alors les prairies naturelles doivent être le principal moyen de nourrir les animaux. Dans les pays de montagnes, où les herbages naturels forment la nourriture principale, et où il n'existe aucun moyen de s'en procurer une artificielle, il serait inutile d'essayer d'élever une belle et grande race de boeufs. Il faut, dans ce cas, se contenter d'élever une race ayant des qualités robustes, une petite taille, et pouvant subsister sur un herbage grossier; mais, dans les endroits où la fertilité naturelle permet de récolter une nourriture abondante, l'étude de celui qui se livre à l'éducation des bestiaux doit être de choisir une race d'animaux, la meilleure que les circonstances puissent lui permettre d'élever.

Après avoir déterminé la race qui convient le mieux aux circonstances du pays ou de la ferme, la première question pratique à résoudre est de savoir comment on peut obtenir la race qui convient, ou améliorer l'ancienne.

On peut adopter trois méthodes à cet effet :

1o—Changer totalement les animaux qu'on peut avoir, et les remplacer par des mâles et des femelles d'une nouvelle race;

2o—Garder les anciens animaux mâles et femelles, et les améliorer en les accouplant avec les plus beaux animaux de la même race;

3o—En croisant la race qu'on a avec les mâles d'une race différente.

Lorsque la nature de la ferme le permet, la manière la plus prompte et la meilleure est certainement de changer les animaux et d'avoir des femelles de la race améliorée qu'on veut élever. De cette manière, on obtient un résultat immédiat, sans perdre les capitaux et le temps nécessaires pour améliorer l'ancienne race.

La seconde méthode est de garder les anciens animaux et de les améliorer en choisissant les plus beaux individus de la même race. On doit adopter cette méthode si la race qu'on possède convient déjà à la nature de la ferme et au mode de culture qu'on y pratique.

La troisième méthode est celle de croiser, c'est-à-dire de garder les femelles et de se servir de mâles d'une race différente. On a souvent été désappointé par cette méthode, à cause des croisements manqués, surtout lorsque les races qu'on voulait croiser étaient d'animaux ayant des caractères très différents. Le premier croisement sera bon en général; mais en continuant de croiser avec les produits du premier, on sera souvent trompé dans son attente; car non seulement les bonnes qualités des parents ne se retrouvent pas toujours dans les élèves, mais on y

Les Nicolétains visitent la ferme de Deschambault



LES pèlerinages agricoles à la ferme-école provinciale de Deschambault sont, si l'on nous permet l'expression, entrés dans nos moeurs agricoles. Depuis le début de la saison les groupes de cultivateurs se sont succédé. En fait, la popularité de ces pique-niques constitue un signe bien manifeste du désir des cultivateurs d'ajouter à leurs connaissances en observant sur place les résultats de l'application de méthodes pratiques et modernes de cultiver les champs aussi bien que l'art, car c'en est un, d'organiser la production animale pour que les revenus qui en découlent accroissent l'excédent des recettes sur les déboursés d'exploitation.

Le 2 courant, un groupe de cent cinquante cultivateurs de

la division "B" du comté de Nicolet, sous la direction de MM. Louis Baribeau et Laval Giroux, agronomes, ont eu leur journée agricole. Les visiteurs furent favorisés d'une température idéale. Reçus par M. S.-J. Chagnon, ils ont visité la ferme, assisté, aux démonstrations sur le bétail laitier, pris d'utiles notes sur la régie de la porcherie considérable que l'on voit à cette ferme, tandis que les fermiers qui attachent à l'aviculture l'importance que cette branche de l'élevage mérite, se procurèrent au poulailler les renseignements qui les intéressaient sur la sélection, le contrôle de la ponte, l'alimentation, le chaponnage, l'engraissement des volailles, la construction de poulaillers et une foule d'autres informations utiles.

Après le goûter, quelques allocutions furent prononcées par le régisseur, M. l'abbé Letendre, curé de Gentilly, M. Jos. Hébert, président du Syndicat des éleveurs de chevaux canadiens, de Bécancour, Nestor Parent, producteur de pommes de terre et administrateur de la coopérative agricole de St-Sylvestre; aussi par MM. les agronomes L. Baribeau et Laval Giroux, organisateurs de cette excursion. Porte-parole autorisés des excursionnistes, ces orateurs ont exprimé au régisseur et à son dévoué assistant, M. Paul Morin, ainsi qu'à tout le personnel qui se sont multipliés afin de rendre cette visite agréable autant qu'instructive, un sentiment de gratitude unanime. La visite de ce domaine agricole est d'autant plus instructive que le cultivateur a l'avantage de

se familiariser avec des procédés culturels absolument pratiques et applicables sur sa propre ferme. Il faut peut-être le répéter, la ferme-école provinciale n'est pas une ferme expérimentale, mais une exploitation où l'on applique les théories d'une saine technique agricole dont les excellents résultats sont singulièrement apparents.

Le 18 courant, les jeunes éleveurs du district de Québec-Portneuf-Charlevoix et Lévis-Beauce et Dorchester se rendront à leur tour à la ferme de Deschambault y tenir leur concours annuel d'appréciation des races bovines afin de choisir les délégués de clubs devant participer au concours provincial des jeunes éleveurs à l'exposition de Sherbrooke.

F. F.

Quelques chiffres sur l'engraissement des porcs et des veaux

Des experts en alimentation du bétail de boucherie nous communiquent d'intéressants rapports sur l'alimentation des porcs et des veaux de boucherie. D'après des chiffres résultant d'expériences suivies très attentivement, les cultivateurs verront ce que rapportent les cent livres de grain donné aux porcs aussi bien que le lait qui sert à l'alimentation

rencontre des défauts que ceux-ci n'avaient pas.

Cela vient cependant généralement de croisements faits sans jugement et du manque de connaissance des principes d'après lesquels ils doivent avoir lieu. Toutes les fois qu'on veut croiser, ce doit être avec des mâles d'une race meilleure; et, dans ce cas, le premier produit est presque toujours un bel animal. Toutefois, pour conserver les bonnes qualités de ce produit, il ne faut plus avoir recours aux mâles de la race inférieure, parce qu'il pourrait arriver qu'on perdît de suite l'amélioration apportée à la race primitive, et qu'on ne l'aurait pas remplacée par une meilleure. La règle doit donc être d'accoupler encore le premier produit avec un beau mâle de la plus parfaite race, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les bonnes qualités de la race deviennent permanentes dans les descendants: c'est ce qui s'appelle améliorer la race vers la meilleure espèce.

Extrait de la "Revue Agricole" de février 1866.)

Le miel en Hollande

Le miel de sarrasin canadien est très apprécié dans les Pays-Bas, qui en achètent lorsque les prix peuvent soutenir la concurrence et que nous pouvons leur en fournir. La nouvelle que la récolte du miel s'annonce bonne au Canada a suscité beaucoup d'intérêt parmi les importateurs des Pays-Bas. Il y a là un bon débouché pour le miel étranger, qui est employé pour la fabrication des pâtisseries, des gâteaux et des bonbons.

des veaux destinés à la boucherie.

Les cultivateurs qui ont suivi les journées agricoles tenues il y a quelques jours, dans un district agronomique du comté de St-Hyacinthe, ont eu l'avantage d'étudier ces tableaux qui ont été très sagement commentés par M. J.-P. Rodrigue, de Montréal qui en est l'auteur. L'intérêt que ces données ont suscité nous a singulièrement frappé, nous avons pensé que les lecteurs de ce journal en tireraient quelque profit en les reproduisant.

M. Rodrigue nous fait observer qu'au tableau sur l'alimentation des porcs, il a ajouté 50 livres de supplément protéique dont il estime le coût à \$3.00 le cent livres, dans le cas où un cultivateur n'a pas de lait à donner à ses porcs. L'auteur établit le revenu par cent livres de grain consommé en tenant compte des prix de vente, selon que le producteur ne participe pas ou fasse partie d'un concours de production de porcs à bacon organisé par le ministère de l'Agriculture de Québec.

Il est intéressant de constater que même vendu à 6 sous la livre, un porc de 220 livres paie le cent livres de grain \$1.62. Vrai de dire que l'agriculteur qui dirige son exploitation de manière à obtenir de ses champs les récoltes nécessaires à l'alimentation de son bétail réalise un bénéfice en élevant des porcs, même si le marché n'est pas aussi avantageux qu'il l'est présentement. Ce qui revient à dire que l'industrie porcine, sur une ferme bien organisée contribue sa part de revenus à l'entreprise; qu'il est avantageux de toujours maintenir sa porcherie sur un bon pied d'exploitation quels que soient les cours du marché. En spéculant sur cette entreprise on court le risque d'être pris au dépourvu, soit de se trouver en face d'une porcherie désorganisée lorsque le marché est bon. Il vaut mieux comme dans toute spéculation animale ou végétale prendre les

hauts et les bas, c'est toujours le revenu moyen, compte tenu des bonnes et des mauvaises années.

Au tableau du coût de l'alimentation des veaux, l'auteur indique le revenu pour les deux premiers cent livres et pour chaque 100 livres jusqu'à 500 livres de lait consommé qu'il aurait fallu pour que l'animal se rende à maturité.

Tableau démontrant le prix de revient par 100 lbs de grain consommé par porc vendu à 220 lbs et l'augmentation en valeur suivant la hausse de prix de la vente.

Poids	Prix la Livre	Supplément Requis	Coût du Supplément	Grains Requis	Revenu par 100 lbs. de grain consommé	Addition pour porc select de concours à Bacon	Revenu par 100 lbs. de grain pour porc select
220 lbs	6 c	\$13.50	50 lbs \$1.50	720 lbs	\$1.62	\$1.75	\$1.86
"	6½ c	14.30	"	"	1.77	"	2.01
"	7 c	15.40	"	"	1.93	"	2.17
"	7½ c	16.50	"	"	2.08	"	2.32
"	8 c	17.60	"	"	2.23	"	2.47
"	8½ c	18.70	"	"	2.38	"	2.62
"	9 c	19.80	"	"	2.54	"	2.78
"	9½ c	20.90	"	"	2.69	"	2.93
"	10 c	22.00	"	"	2.84	"	3.08
"	10½ c	23.10	"	"	3.00	"	3.24
"	11 c	24.20	"	"	3.16	"	3.40
"	11½ c	25.30	"	"	3.32	"	3.56
"	12 c	26.40	"	"	3.48	"	3.80

Tableau montrant le revenu de chaque 100 livres de lait consommé par un veau pesant 70 livres à la naissance et laissé avec la vache et vendu à différentes périodes. Si le veau excède 70 lbs à la naissance, chaque livre supplémentaire augmentera d'un sou le retour par 100 livres de lait. Si la vente excède 7 c. chaque 1-4 c. augmentera le revenu du lait à raison de 5 c. par 100 livres au-dessus des chiffres mentionnés plus bas.

PESANTEUR	PRIX DE VENTE	LAIT CONSOMME	REVENU DU 100 lbs. de lait	Lait requis pour rendre le veau à maturité	PESANTEUR DU VEAU	PRIX DE VENTE	VALEUR	REVENU PAR CHAQUE 100 lbs. de lait
90 lbs	4½ c	\$4.05	200 lbs \$2.02	500 lbs	140 lbs	7c	\$9.80	\$1.15
100 "	5 c	5.00	300 " 1.67	400 "	140 "	7c	9.80	1.20
110 "	5½ c	6.05	400 " 1.51	300 "	140 "	7c	9.80	1.25
120 "	6 c	7.20	500 " 1.44	200 "	140 "	7c	9.80	1.30
130 "	6½ c	8.45	600 " 1.41	100 "	140 "	7c	9.80	1.35
140 "	7 c	9.80	700 " 1.40					
150 "	7 c	10.50	800 " 1.31					
160 "	7 c	11.20	900 " 1.24					
170 "	7 c	11.90	1000 " 1.19					
180 "	7 c	12.60	1100 " 1.14					
190 "	7 c	13.30	1200 " 1.11					
200 "	7 c	14.00	1300 " 1.08					
210 "	7 c	14.70	1400 " 1.05					

Les GILANÉUSIES

Nos futurs foyers

N'aura beau faire, en faveur de la restauration des foyers, tout le tapage possible soit par les plus beaux discours ou des articles retentissants, jamais ce problème ne se solutionnera avec avantage si l'on ne prend soin de préparer les futures mères.

Tout d'abord, visons à la formation morale et intellectuelle de nos filles !

Voyons à développer en elles, l'abnégation, le renoncement, le dévouement.

Et, pour qu'elles soient de bonnes petites mères, gardons-leur, à côté de leurs allures indépendantes, beaucoup de féminité.

N'oublions pas qu'il en faut de la bonne volonté et de la patience pour aimer les travaux de l'intérieur, qui sont parfois plutôt monotones !

La mission de la mère, est de "servir", obscurément, de "s'oublier", de "s'user" à la tâche !

Que ferez-vous de vos filles puisque ce seront elles qui donneront à la patrie de demain sa valeur ou sa faiblesse selon qu'elles auront été généreuses ou égoïstes, fortes ou faibles... ?

MARGOT.

REVEIL

Le demi-jour entre par la fenêtre et pose une caresse sur les têtes dolentes.

Aussitôt les yeux appesantis s'entr'ouvrent : Maman ! L'heure du réveil !

N'essayez plus de dormir, c'est peine perdue.

Les langues dégoûtées commencent leur travail et les mains enfilent les vêtements.

Qui descendra la première ? Toujours le même refrain ; toujours le même combat.

Et dans la hâte fébrile, on oublie un soulier, une boucle, mais qu'importe !

On a gagné le tournoi. Et le vainqueur ne manque jamais d'interpeller le vaincu.

Heureusement, la lutte ne dure pas, et, en attendant le déjeuner, les fillettes se bercent et chantent à tue-tête.

N'essayez plus de dormir, alors !

La vie, retenue toute une nuit, prend sa revanche ;

Elle s'insinue dans tous les membres des enfants, débordant de leur petit corps.

La vie s'extériorise comme elle peut, le plus souvent, par des fredaines.

Quand le jour se lève, à l'horizon, les nids s'agitent et les oiseaux cherchent la becquée.

Au travail, avec la lumière du soleil. Ainsi, le Bon Dieu commande les oiseaux et les enfants.

Ainsi ! Il nous ordonne par eux ; leçon bruyante mais gracieuse.

Maman, Maman ! Signal d'amour. Appel à la vie, à la lumière, à la joie.

Appel caressant comme les clartés matutinales.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Le ver du abac

Le ver du tabac, qui oblige les planteurs des districts à tabac jaune de l'Ontario à pulvériser presque chaque année pour maîtriser ce fléau, n'est pas un nouvel ennemi dans la province. Ce ver était connu dans le comté de Kent dès 1880, et dans le comté d'Essex en 1892. L'apparition d'un ou deux petits trous dans la feuille du tabac est le premier signe de la présence de ce fléau, qui ne tarde pas à gâter entièrement la feuille.

Le marché du blé en Hollande

La Hollande, qui n'a pas de restrictions monétaires ni de droits élevés d'importation, et où le pourcentage de blutage exigé pour le blé domestique n'est pas élevé, est l'un des rares marchés qui restent pour l'achat de blé étranger. Entre janvier et mai 1938, la Hollande a importé du Canada un total de 784,000 boisseaux de blé.

Le "vous"

A sept ans te voici bientôt un homme, il ne faut plus dire "tu" à maman, mon amour, mais "vous" comme à ton professeur. Si tu veux, bien gentiment, nous allons essayer ensemble et je vais te donner l'exemple :
"Jacques, voulez-vous un morceau de pain ?"
C'est charmant, n'est-ce pas ? Tu ris ?...
— Je me trompe. — Vous riez, mon chéri ?
Vous voyez, ce n'est pas malin.
Il suffit d'y penser, rien d'autre.
A ton tour. Demandez-moi quelque chose.
"Maman, voulez-vous me donner de l'eau ?"
— Tiens ! mais c'est très bien ça. Bravo !
Tu n'as plus qu'à continuer.
Je dirai comme toi, ou plutôt comme "vous", pour vite vous accoutumer.
Ce sera très amusant. Et surtout respectueux et bien gentil !
Tu verras !... non, vous verrez, mon chéri !

Alberte LANCTOT.

Le reboisement

Chaque printemps, depuis plusieurs années, le ministre des Terres et Forêts fait la plantation d'arbres. La plantation des arbres donnait lieu dans le passé à des manifestations officielles. Le printemps dernier, trois cents hommes, travaillant sous la direction de M. J.-A. Roy, ont fait du reboisement dans les cantons Harvey (Chicoutimi), Normandin (Roberval), Trécesson (Abitibi), Ouimet (Rimouski), Viger (Rivière-du-Loup), Packington, Letellier (Saguenay).

Les arbres ainsi plantés provenaient de la pépinière de Berthier et d'autres pépinières plus petites situées dans les cantons Ouimet, Macpes, Porke, Trécesson, Saint-Bruno, Normandin, Letellier et Harvey. Il y a là 150,000 plants qui seront plantés, le printemps prochain.

Georges VI, éleveur

En écho des fêtes franco-britanniques et pour nous associer à l'élan d'amitié qui porte le peuple français vers les jeunes souverains anglais, soulignons ici que Georges VI continue les traditions royales dans tous les domaines de l'élevage.

D'abord l'élevage hippique ; le roi, en dehors des pur-sang, s'intéresse aussi aux chevaux de travail et de selle, il est éleveur de Shires et de Suffolk. Nombreuses sont les autres races de bétail élevées par le souverain dans ses fermes du duché de Cernouailles : pour les moutons : la race South-down ; pour les porcs : la race Large White Yorkshire ; pour les bovins : la Devon, la Shorthorn, la Jersiaise, la Hereford, l'Angus et la Red Poll.

En aviculture, les races royales sont la Leghorn et la Rhode Island Red. Le roi va également se mettre à l'élevage des pigeons voyageurs et prendre part aux concours de colombophilie.

La famille royale s'intéresse beaucoup aux bergers allemands et aux Welsh Corgis, ces derniers particulièrement affectionnés par

les jeunes princesses. Le roi élève aussi des chiens d'arrêt et des retrievers. A la dernière exposition de Crufts Show, on a beaucoup parlé de ses Labradors. Les oiseaux ne sont pas oubliés. A Buckingham Palace et à Sandringham, il y a des volières, et les princesses s'intéressent vivement aux perruches ondulées... Ajoutons que les souverains britanniques accordent libéralement leur patronage à de nombreuses sociétés d'élevage et prennent part eux-mêmes aux compétitions.

(Du journal "Alpes et Provence", France).

RECETTES

Soufflé au fromage

3 c. à table beurre,
3 c. à table farine
1-2 tasse de lait,
1-2 c. à thé de sel,
1-4 tasse fromage,
3 oeufs.

Fondre le beurre, ajouter la farine, ajouter le lait graduellement, assaisonner le sel et poivre. Retirer du feu, joindre le fromage et les jeunes d'oeufs bien battus. Refroidir. Alors entrer légèrement les blancs montés en neige. Mettre dans un plat à gratin beurré, cuire au four à 325 degrés. Servir le soufflé dès que la cuisson est terminée. Autrement il tombe.

CLICHÉS
MARQUETTE 4549
JOUR-NUIT
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
288, QUÉBEC, RUE ONTARIO (près Bleury)
MONTREAL

EN SE
SERVANT DES
PAPIERS
A MOUCHES
WILSON
LIRE ET SUIVRE LES
INSTRUCTIONS
ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS ?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

(À suivre)

Revue des marchés

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE A SES EXPEDITEURS

- VOS VENTES -

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 15 août 1938 par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Select:	(1) (2)
180 à 230 lbs	10.00—10.25
Prime : \$1.00	
Bacon	
160 à 240 lbs	10.00—10.25
Boucher	
160 à 240 lbs	9.50—9.75
Léger,	
120 à 160 lbs	9.00—9.25
Lourd,	
240 à 270 lbs	9.50—9.75
270 lbs et plus	8.50—9.25
Truies	7.00—8.00

(1) Nourris et abreuvés.
(2) Par camion.

VEAUX DE LAIT	
Choix	7.50—8.00
Bon	6.50—7.25
Moyen	6.00—6.25
Commun	5.00—5.50
VEAUX DE CHAMP	
Bon	3.75—4.00
Moyen	3.25—3.50
Commun	3.00—3.25
AGNEAUX	
Bon	8.00
Non cassés	7.00
Communs	6.00
Mouton bon	3.00—3.50
Commun	2.00—2.50
VACHES	
Choix	4.25—4.50
Bonne	3.75—4.00
Moyenne	3.25—3.50
Commune	2.25—2.50
Très Com	1.50—1.75

TAULES	
Choix	5.00—5.25
Bonne	4.50—5.00
Moyenne	3.50—4.00
Commune	2.50—3.00
TAUREAUX	
Choix	3.75—4.00
Bon	2.75—3.25
Moyen	2.50—2.75
Commun	2.25—2.50
BOUVILLONS	
Choix	7.25—7.75
Bon	6.00—6.50
Moyen	5.00—5.25
Commun	4.00—4.50
Com. Lég	3.00—4.00

Prix de remise :- (Montréal)

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, 130, rue St-Paul-Est, MONTREAL	
Semaine finissant le 13 août 1938	
POULES VIVANTES	
A—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c
Coqs	12c
POULETS VIVANTS "A rôti"	
"Gris et rouges"	
A—5 lbs et plus	23c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
D—2 1-2 lbs jusqu'à 3 lbs	16c
POULETS A GRILLER (TOUTES COULEURS)	
A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	20c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	20c

qualité moyenne	18c
C—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	16c
qualité inférieure aux catégories A et B	16c
OEUF	
A—(Gros)	30c
B—(Moyens)	26c
C—	22c
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bons	11c
Moyens	9c
Communes	7½
POULES ABATTUES (Sélectionnés)	
Spécial, 5 lbs	23c
A—5 lbs et plus	22c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c
B—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
C—5 lbs et plus	18c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	16c
DINDES VIVANTES (Mères)	
A—	19c
B—	18c
C—	0.16c
Coqs	0.15c
Lapins vivants	13c la lb.
Pigeons vivants	25c le couple
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	

Prix de remise :- (Québec)

A LA SUCCURSALE DE QUEBEC	
Semaine finissant le 13 août 1938	
OEUF	
A—(Gros)	29c
A—(Moyens)	27c
B—	25c
C—	23c
VEAUX ABATTUS	
Bons	10½c
Moyens	10c
Communs	8c
POULES ABATTUES	
A—5 lbs et plus	22c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c

B—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
C—5 lbs et plus	17c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
Poulets du printemps abattus	
B—5 lbs et plus	23c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c
C—5 lbs et plus	20c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
IMPORTANT : — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir a-	

dresser les consignations directement à cette succursale.	
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
PORCS ABATTUS	
A—Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs	13½c
Plus Prime	1.00
B—Bacon 140 lbs à 170 lbs	13½c
Boucher 120 lbs à 170 lbs	12c
Lourd 170 lbs à 200 lbs	12½c
Léger 100 lbs à 120 lbs	12½c
AGNEAUX ABATTUS	
Bons	18c

-:- Vos achats -:-

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC	
Liste de prix de la Coopérative fédérée de Québec, sujette à changer sans avis, net comptant, FAB entrepôts de Montréal.	
FARINES	
Farine COOPERATIVE ou CREME OUEST, coton	98s. 3.15
lère patente)	0.86
Farine FEDEREE (pat. choix-pain)	98s. 2.90
Farine NUTRITION 85% blé entier)	98s. 2.85
Farine REVELATION (Pâtisserie)	98s. 2.20
(Pâtisserie)	24s. 0.60

Farine à engrais, choix jute,	98s. 1.60
ENGRAIS	
Son de blé, par tonne	23.00
Gru rouge par tonne	25.00
Middlings de seigle, par tonne	27.00
Gru blanc (Middlings), par tonne	30.00
GRAINS ET MOULEES	
Blé No 2 Durum recréblé (volailles) 98s.	1.40
Lentille semence No 1, en 100s.	3.50
Blé d'inde africain jaune cassé rond, 98s.	1.85
Blé d'inde africain blanc rond, 98s.	1.55
Moulée d'orge fine et pure ex 3 CW. 98s.	1.40

Orge ex-choix à malter, 6 rangs recréblée	1.35
Orge No 3 CW recréblée 98s	1.30
Avoine No. 1 d'alimentation recréblée 98s	1.45
Moulée d'avoine blanche fine et pure 98s	1.55
Sarrasin recréblé en 96s.	1.70
Pois à soupe de choix (en 120s.), le minot	2.80
TOURTEAUX	
Tourteau de lin, 100s. (Sherwin-Williams)	1.95
Tourteau de coton (qualité Prime) 100s	1.90
DIVERS	
Fèves blanches de choix (en 120s.), le minot	1.80
Sel (usage général) en 100s. fin	0.65
Sel gros Liverpool en 140s. (sur le quai)	0.90
Sel iodé, par bloc de 50 lbs	0.35
Ecaillés d'huîtres en 100s.	0.85
Mélasse pure canne (bétail) 45 gal., le gal	0.16

Produits laitiers

Semaine finissant le 8 août 1938
Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé	23 3-4
No 1 non pasteurisé	23 1-4
No 2	22 3-4

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	13 7-16	No 1	13 9-16
No 2	12 7-16	No 2	12 9-16

TRES IMPORTANT. — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

ENCHERES DE LA RIVIERE-DU-LOUP

1,000 boîtes de beurre ont été vendues le 11 août à 22 13-16 la livre, F.O.B., Québec.

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Beurre et fromage

BEURRE
A la suite de la nervosité qui existait à la fin de la semaine précédente, nous pouvions nous attendre sous peu à un marché très hésitant et de tendance à fléchir.
Le mouvement d'achats, tout particulièrement pour fins d'entrepôt et de spéculation en évidence depuis le début de notre saison régulière de fabrication, fut des plus ralentis et actuellement semble pratiquement disparu.
Il va s'en dire qu'avec très peu de demande, nous avons eu à enregistrer une plus forte pression de vente de la part des détenteurs, même d'un certain nombre d'opérateurs des provinces de l'Ouest qui ont maintenant difficulté à trouver des acheteurs en Ontario et en y ajoutant ceux qui étaient disposés à accepter la meilleure offre possible afin de se départir rapidement de leurs approvisionnements, une baisse marquée dans les prix fut inévitable.
D'après les statistiques compilées par le gouvernement fédéral, au 1er août courant, le stock en entrepôts par tout le Canada est approximativement de 10,000,000 livres de plus que l'an dernier à pareille date et serait le principal facteur à causer l'avilissement des prix.
Au cours de l'avant-midi, le 15 août, le no 1 pasteurisé au gros était coté de 22½c à 23c la livre.

FROMAGE
Avec une légère amélioration dans la demande du marché anglais, les prix demeurent stables.

Oeufs et volailles

VOLAILLES
Volailles vivantes. — Aucun changement important à noter dans les prix.
Les poulets à rôti de couleur "rouge" sont cependant moins recherchés et à partir de cette semaine, une classification et une distribution séparées seront établies afin de ne pas nuire à la vente des autres catégories.
Volailles abattues. — Les arrivages sont encore légers et les prix fermes.

OEUF
Montréal et Québec. — Les arrivages accusent une diminution et avec une amélioration dans la demande, l'écoulement est plus rapide et les prix soutenus.

Animaux abattus

Montréal et Québec. — Marché un peu plus actif et légère avance de prix.

PORCS ABATTUS
Montréal et Québec. — Ce marché est faible et les prix à la baisse.

COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse..... Bureau de poste.....

Comté.....

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

La vie coopérative ■ ■ ■

Ristournes et contrats

Nous prions toutes les sociétés coopératives de vouloir prendre note dès maintenant qu'à partir du 1er janvier 1929, les ristournes payées par la Centrale ne seront versées que pour les marchandises mentionnées dans les contrats des sociétés qui se sont affiliées à la Centrale.

Cette nouvelle politique prendra effet au début de l'année prochaine. Elle ne s'applique pas, évidemment, aux transactions faites pendant l'année en cours (1928). Après l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée, lorsque le bureau de direction aura décidé les ristournes qui seront payées, les versements seront effectués aux sociétés affiliées comme par les années précédentes, parce que les ristournes s'appliquent aux affaires transigées en 1928.

Les bureaux de direction qui désireront inclure dans leurs anciens contrats d'affiliation les marchandises qui n'y étaient pas spécifiquement mentionnées au moment de la passation du contrat, devront nous faire tenir une résolution en bonne et due forme, mentionnant les marchandises que l'on veut inclure dans le contrat. Ainsi, une société qui se serait affiliée, disons il y a cinq ans, en mentionnant qu'elle vendrait par l'intermédiaire de la Coopérative fédérée le beurre de sa fabrique et achèterait de la Fédérée des engrais chimiques, devra passer une résolution si on veut inclure les moulées alimentaires ou toute autre marchandise.

La même chose devra être faite lorsqu'il s'agira de ventes par notre intermédiaire afin que tous les produits sur lesquels une ristourne pourrait éventuellement être versée soient inclus dans le contrat.

Ce qu'ils en pensent de la coopérative

Savez-vous que c'est parfois très intéressant que de s'arrêter à examiner de près ce que disent certains gens sur le compte de la Coopérative.

Bien que je ne sois pas, plus qu'il ne faut, porté à donner beaucoup d'importance aux racontars, je ne puis m'enlever de l'esprit cette pensée qu'ils n'y a guère de cendre chaude sous laquelle ne se cache un peu de feu.

C'est avec cette pensée que je répète ici certaines phrases que j'ai glanées ça et là au hasard de conversations avec des personnes dont l'amour pour la Coopérative est plutôt douteuse.

"Cette maudite Coopérative, c'est elle qui fait baisser les prix..."

Ca, ça venait d'un type qui approchait un cultivateur pour lui acheter ses huit cochons. Et savez-vous que c'est justement cette phrase qui fit rater le marché, le cultivateur réalisant que si la Coopérative ne faisait pas l'affaire du commerçant elle devait faire l'affaire de quelqu'un d'autre.

"Cette maudite Coopérative, c'est elle qui fait monter les prix..."

Curieux qu'il se puisse trouver des gens qui pensent si différemment de la Coopérative; mais cette phrase a été entendue sur le marché, il y a deux semaines, et elle venait de la bouche de quelqu'un à qui nous voulions vendre des porcs. Et ce quelqu'un d'ajouter, les prix étant à la baisse: "A notre tour maintenant", ce qui confirme bien que la Coopérative doit jouer sur le marché un rôle que certaines gens présentent plus ou moins.

"Depuis que la Coopérative s'occupe des animaux, les profits ont été coupés en deux". Si c'était rien que ça, franchement ça ne vaudrait pas la peine. Je connais des endroits où les profits ont été coupés de bien plus que cela.

"Avec tous les renseignements que vous donnez aux cultivateurs, nous ne sommes plus capables de commercer avec eux. Ils en sa-

vent aussi long que nous autres sur le marché."

En voilà qui doivent apprécier à sa valeur cette campagne qui se poursuit actuellement dans notre province en faveur de l'enseignement agricole.

"On est obligé de garantir les mêmes prix que ceux de la Coopérative ou bien on est 'frette'."

Il y a beaucoup de cultivateurs qui exigent cette garantie de ceux à qui ils vendent leurs animaux ou leurs autres produits agricoles. Je trouve cette manière d'agir pour le moins bizarre. Puisque ces gens se fient assez à la Coopérative pour exiger cette garantie, pourquoi ne se montrent-ils pas logiques jusqu'au bout et ne confient-ils pas la vente de leurs produits à cette Coopérative. Celle-ci pourrait alors bénéficier d'un volume plus grand et son influence s'en trouverait augmentée d'autant.

Ces différentes expressions d'opinion ne sont pas de moi; mais elle viennent toutes de personnes qui posent comme serveurs très dévoués de la classe agricole et qui lui doivent une reconnaissance sans borne... pas étonnant puisqu'ils en vivent, et combien

(Suite à la page 17)

Nouvelles affiliations

Deux nouvelles sociétés coopératives locales se sont récemment affiliées à la Centrale: la beurrerie coopérative de Ste-Agnès de Dundee, comté de Huntingdon, et la société coopérative agricole de Notre-Dame-du-Laus, comté de Papineau.

Le total des sociétés locales régulièrement affiliées à la Coopérative Centrale s'élève à cent soixante-quatre.

L'automne, à cause des loisirs un peu plus grands qu'il accorde, verra sans doute de nombreuses sociétés, organisées dans le cours de l'été, se joindre à nous.

D'avance nous leur souhaitons la bienvenue.

UNE ECOLE DE COOPERATION

L'Ecole des Sciences Sociales de l'université Laval vient de fonder une chaire de coopération. Elle sera soutenue par des souscriptions venant d'associations coopératives.

Voilà une nouvelle qui devrait réjouir tous ceux qui, depuis des années, s'occupent de vulgariser l'idée coopérative! Voilà une initiative qui est de bon augure pour l'expansion raisonnée du mouvement!

Jusqu'ici, nous avons trop souvent assisté à des débats dans lesquels se sont usés des énergies et des bonnes volontés qui auraient pu s'employer à des tâches beaucoup plus profitables.

Nous avons un peu la manie de la chicanerie. Il fut un temps où une douzaine d'hommes au moins se croyaient les seuls dépositaires de la véritable doctrine coopérative. De là à se faire les défenseurs acharnés de leurs idées, il n'y avait qu'un pas à faire. Des polémiques ardentes ont été soutenues dans les journaux, dans des assemblées, partout où il s'agissait de parler de coopération ou de mettre sur pied des organisations coopératives.

Un pareil état de chose n'était certainement pas de nature à éclaircir les idées des cultivateurs ou des ouvriers, les deux grandes classes chez lesquelles la coopération peut rendre d'immenses services. Pendant qu'on se disputait, qu'on argumentait, qu'on ergotait, les ouvriers ne bougeaient guère et, chez les cultivateurs, le mouvement rencontrait une foule d'obstacles qui n'auraient jamais dû lui être opposés.

Heureusement que, depuis quelques années, la tempête s'est calmée! De temps à autre, s'élève encore un petit coup de vent, mais c'est un zéphyr à côté des ouragans que nous avons connus. Apparemment, on s'est convaincu que la coopération est une chose faite pour les hommes, et pour les hommes tels qu'ils existent à un moment donné, dans un milieu donné. Le souci des réalités et des possibilités en a amené plusieurs à perdre de leur intransigeance. Cet adoucissement nous a valu une paix plus grande.

Aujourd'hui, voici que l'université Laval entreprend de donner cet enseignement. Encore une fois, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Jusqu'ici, l'idée coopérative était enseignée, expliquée et vulgarisée par les Caisses populaires, par la section de coopération du ministère de l'Agriculture, par la Coopérative fédérée, par plusieurs personnes dévouées au bien commun. Les écoles d'agriculture, de leur côté, s'efforçaient de transmettre à leurs élèves une doctrine aussi complète que possible et, au cours des leçons d'économie politique données ici et là dans la province, tant aux universités qu'ailleurs, on abordait le sujet comme bien d'autres... sans avoir le temps de l'approfondir autant qu'il aurait été nécessaire.

Cette simple énumération — et nous en passons — fait voir que l'enseignement de la coopération doit recevoir plus d'unité; qu'il doit être inspiré, guidé. Il appartient à l'université de jouer ce rôle. D'elle viendra la vérité et toute la vérité, parce qu'elle est au-dessus des petites disputes de clans, de groupes qui, jusqu'ici, nous ont fait tant de mal. La lumière, venant d'en haut, saura éclairer tout le monde. Nous nous en réjouissons, pour notre part, et nous nous permettons de féliciter ceux auxquels nous devons l'institution d'une chaire de coopération à Laval.

Lorsque, chez nous, l'élite de la population aura été instruite des principes de la coopération, qu'elle aura été à même de se rendre compte des résultats incommensurables que la pratique de la coopération permet d'obtenir dans l'ordre et la justice, il sera plus facile de répandre l'idée dans les masses citadines et rurales.

A y penser sérieusement, la doctrine coopérative devrait être inscrite au programme de nos académies, de nos collèges, de l'école primaire.

Plusieurs des pays que nous citons volontiers en exemple ont adopté cette pratique. Il existe des instituts supérieurs de coopération. Pourquoi pas chez nous? Nous en avons besoin peut-être plus que quiconque. La chaire de coopération devrait être la pierre

angulaire de notre édifice coopératif. C'est sur l'enseignement qu'elle donnera que s'appuiera la pratique coopérative et il lui appartiendra de la vulgariser dans toutes les classes de la société, principalement dans les classes laborieuses.

Beaucoup de gens s'imaginent que la coopération est un mouvement dangereux, qu'elle est de nature à créer des perturbations considérables. Cette idée a cours, du moins dans la mesure où nous avons pu le constater, dans des cercles d'hommes d'affaires, par ailleurs excellentement disposés. Nous mettons de côté ceux qui, d'instinct, s'opposent à la coopération parce qu'elle heurterait de suite leurs intérêts personnels. Cette crainte n'est pas justifiée. Peut-on dire, par exemple, que l'Angleterre, le Danemark, la Belgique, l'Allemagne, l'Europe Centrale ont vu leur industrie ou leur commerce se diminuer, se rapetisser, parce que les consommateurs ou les agriculteurs se sont unis pour acquérir un peu plus d'aisance? Pas du tout! C'est justement le contraire qui est arrivé.

Peut-on penser un instant que le développement du sens social, que l'esprit de solidarité ou de charité qui fleurit au sein des organisations coopératives, ne constituent pas d'excellentes garanties d'ordre et de justice? Sont-ce là des choses dont la vie économique d'un pays peut se passer? N'est-ce pas précisément l'absence de ces qualités qui rend les affaires si incertaines, parfois si décevantes dans certains pays??

Non! La doctrine coopérative est une doctrine de paix, de justice et d'honnêteté. Elle impose une discipline qui rend le cultivateur et l'ouvrier meilleurs. Elle est susceptible d'applications intéressantes dans une infinité de domaines. Les observateurs les plus désintéressés et les mieux avertis y découvrent l'unique moyen d'édifier solidement une vie sociale plus humaine et plus chrétienne.

Que l'Université nous permette encore une fois de lui offrir nos plus sincères félicitations.

Nous aurons donc une chaire universitaire de Coopération. C'est très bien! Elle vivra de contributions venant de sociétés coopératives. C'est excellent!! Nous aurions de la difficulté à dire si ceci ne nous réjouit pas plus que cela. L'enseignement de la coopération maintenue par les deniers des coopérateurs, c'est la meilleure garantie que nous puissions jamais avoir. C'est la preuve qu'il y a, dans Québec — et nous le savions déjà — un bon nombre de véritables coopérateurs qui savent voir au delà des petites nécessités quotidiennes et des petits intérêts immédiats.

Si le cultivateur et les ouvriers arrivent jamais à se donner les sauvegardes nécessaires et les organisations indispensables, ils doivent compter sur eux d'abord, sur eux ensuite et sur eux toujours! Ils doivent être les artisans de leur relèvement. Les sacrifices qu'ils sont appelés à consentir en sont la rançon.

Nous avons trop longtemps laissé à d'autres le devoir de prendre soin de nous-mêmes. C'est ce qui explique probablement beaucoup de faillites, beaucoup de désastres. Que les intéressés prennent en main leurs propres affaires! Lorsqu'ils les conduisent à la lumière d'une doctrine saine, comme sera celle de la chaire de Coopération de l'Université Laval, ils contribuent au bien commun d'une façon sensée et durable.

L'avenir réserve de beaux jours aux coopérateurs... Est-il besoin d'ajouter que la Coopérative fédérée, consciente de ses devoirs vis-à-vis de la classe agricole, offre sa collaboration la plus complète et la plus désintéressée?

le 15 août 1938.

Henri-C. BOIS.

LA FORCE D'UN PAYS

Les laboureurs sont plus utiles que les soldats, car sans eux, les soldats ne sauraient subsister.

LOUIS XIV
(Mémoires)

Causerie légale

Les dernières consultations



NOTRE journal a décidé de suspendre pour l'instant son service de consultations gratuites.

Le Barreau demande de cesser la publication de cette page que nous avions intitulée "Causerie Légale", et, cela afin de satisfaire à ses règlements. De son côté, le bureau d'administration désire apporter certaines améliorations à son journal et en ces circonstances, il me faut interrompre la causerie hebdomadaire que j'y donnais.

J'ai rédigé cette page depuis 1929. J'y ai donné des avis par milliers en y apportant beaucoup de soin et un grand souci de bien renseigner les membres de l'U.C.C. sur les problèmes qu'ils ont bien voulu m'exposer. Souvent j'ai dû faire des recherches considérables. Mais ce fut sans cesse avec joie car j'avais conscience de rendre service à la clas-

se agricole. Je me suis en plus efforcé de donner des renseignements de façon à instruire nos membres sur leurs devoirs et leurs droits. Et il me semble avoir fait oeuvre utile envers les membres de l'union.

Aussi je sens qu'il est de mon devoir d'offrir à tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé à tenir cette page aussi vivante, pendant ces neuf années, mes plus sincères remerciements.

Je remercie tous nos correspondants de leur intérêt, de leur courtoisie, et de leur patience. Je remercie nos imprimeurs, nos rédacteurs ainsi que tous les employés du bureau qui m'ont si puissamment aidé. Et je conserve l'espoir que cette oeuvre d'éducation ne sera pas inutile et pourra se continuer.

C.-H. LALONDE.

CHIENS ET MOUTONS

J'ai fait faire une requête sur laquelle figuraient 28 signatures. J'ai présenté la requête au conseil du mois de mai, et on envoya le tout au conseil de juillet, entre-temps on fit circuler une contre-requête sur laquelle une 15e de ceux qui avaient signé la première requête, contresignèrent la deuxième ?

Voici ce que dit la loi :

A défaut par le conseil municipal d'adopter le règlement prescrit par la présente loi, dans les soixante jours qui suivent la réception de la requête mentionnée en l'article 2, la municipalité est tenue et aussi longtemps qu'elle n'a pas adopté ledit règlement, de payer aux propriétaires ou possesseurs de moutons, à même ses fonds ordinaires, l'indemnité prévue au paragraphe 50 de l'article 3, pourvu que la réclamation en indemnité soit faite dans le délai y mentionné.

Le règlement mentionné dans la présente loi reste en vigueur pendant cinq années à compter de son adoption, à moins que la majorité des signataires à la requête, visée à l'article 2, n'en demande la révocation par une requête signée par eux et présentée au conseil municipal. Dans ce dernier cas, le règlement peut être abrogé par le conseil municipal avant l'expiration des cinq années.

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie,
547, rue St-Vallier, Québec.

Peaux de BOEUFs, 50 lbs et moins, 6 cts la lb, moins 2 lbs par peau, sans queue ni cornes. Peaux avec fumier, 2 lbs de moins par peau.

Les peaux de 52 livres et plus sont prises à 50 lbs net.

Peaux de VEAUX engraisés, 8 à 12 lbs, 8 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX engraisés, moins de 8 lbs, 65 cts la peau.

Peaux de KIPS et VEAUX de CHAMP, de 8 à 12 lbs, 7 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX de campagne, de 20 cts à 55 cts la peau.

Peaux de CHEVAUX, de 50 cts à \$1.75 la peau.

Peaux de CHEVAUX sans queue ni crigne, 25 cts de moins.

Peaux de moutons, de 65 cts à 30 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.

Prix sujets à changer sans avis.

INTERET D'INTERETS SUR ASSURANCE ET TESTAMENT

Mon père est mort, il y a une vingtaine d'années, laissant ses biens à ma mère. Elle-même est morte sans laisser de testament.

Quelques années avant sa mort mon père avait pris, sur sa vie une assurance payable en cas de décès à 2 de ses fils.

Aujourd'hui il réclame de la succession de sa mère le plein montant de sa part d'assurance et les intérêts composés depuis le dernier versement. A-t-il le droit à ces intérêts composés ?

Je serais plutôt porté à croire qu'il n'y a pas d'intérêt du tout. Car l'intérêt n'existe, à moins de convention spéciale que du jour de la mise en demeure, lorsqu'il s'agit de l'exécution d'une obligation. Il faudrait donc prouver qu'il y a eu mise en demeure. Quant aux intérêts d'intérêts c'est l'article 1078 du code civil qui déclare :

Les intérêts échus des capitaux produisent aussi des intérêts; Lorsqu'il existe une convention spéciale à cet effet;

Lorsque dans une action ces nouveaux intérêts sont spécialement demandés;

Lorsqu'un tuteur a reçu ou dû recevoir des intérêts sur les deniers de son pupille et a manqué de les employer dans le temps fixé par la loi.

Surtout ne pas oublier que dans tous les cas l'intérêt se prescrit

sauf les exceptions mentionnées au code.

TESTAMENT — VENTE DE TERRE SANS RESERVE

Veillez me dire si la copie du testament que je vous envoie est bien et s'il faut faire enregistrer ce testament ?

J'ai vendu une terre à mon garçon et il a fait un emprunt du gouvernement, ai-je droit de prendre sur cette terre du bois pour une valeur de \$300, cela n'a pas été mentionné sur le contrat ?

Votre testament s'il est tout écrit de votre main est en loi. Il n'y a pas d'enregistrement à faire avant la mort.

Vous n'avez pas droit à ce \$300 de bois.

VENTE DE TERRE AU FILS CONDITIONS DE LA VENTE

J'ai acheté une terre de mon père et il me l'a vendue \$2,000. J'ai fait application pour un emprunt agricole, j'ai demandé \$2,000, et je n'ai obtenu que \$1,500. Mon père s'est réservé un morceau de bois et il a spécifié sur la réserve de faire le bois quand il le voudra ?

Il semble que ces réserves sont disparues avec l'emprunt du gouvernement lequel n'aurait pas laissé subsister des réserves de cette sorte. Tout de même s'il y a de telles conditions sans votre contrat de vente, elles doivent être respectées. Voyez un avocat avec vos contrats.

DONATIONS A L'AINE

Je donne et lègue à dame X, ma chère et bien-aimée épouse que j'institue ma légataire universelle et mon exécutrice testamentaire, tous les biens meubles et immeubles de nature quelconque, faire et disposer de tous mes biens à la charge de ne pouvoir disposer de mes dits biens, en faveur d'autres personnes que les enfants issus de notre mariage. Mais je veux et entends que la part de l'aîné de mes fils soit plus considérable que celle de nos autres enfants.

Abonnez vos amis à "LA TERRE DE CHEZ NOUS". Vous leur rendrez un service dont vous profiterez vous-mêmes.

A. PION & CIE,
547, rue St-Vallier, Québec.

Cette part à son fils aîné, sa mère lui remit en argent et en obligation au cours de sa vie. Maintenant, vu qu'elle est morte sans testament, est-il obligé de la remettre à la succession ?

Du moment que l'aîné peut établir par une preuve indiscutable que ces dons lui ont été faits hors part il n'est pas obligé de les rapporter à la masse.

Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.
Charles-Henri Lalonde
C.R. — K.C.
AVOCAT BARRISTER
Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

Perspectives de la récolte dans le Québec

Elles sont très encourageantes un peu partout. — Céréales, pommes de terre et légumes ont bénéficié des pluies abondantes.

LES POMMES

La section agricole du bureau des Statistiques publie, aujourd'hui, son sixième rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province.

Grâce à la bienveillante collaboration du service de la protection des plantes du ministère de l'agriculture, il nous est possible de donner, comme supplément à ce rapport télégraphique, un sommaire du développement des mauvaises herbes, des maladies et des insectes dans la province de Québec.

ETAT DES CULTURES

Les conditions de la végétation durant la première quinzaine d'août, ont été à peu près identiques à celles de la fin de juillet. Les pluies fréquentes ont retardé la fenaison, au point qu'il reste encore plusieurs champs de foin à couper. Par contre, les céréales dont la coupe est commencée en plusieurs endroits, ont grandement bénéficié des réserves d'humidité du sol. Les pommes de terre, le maïs et tous les légumes en général, sont beaux et donnent un

fort rendement (pour les variétés hâtives). Les pâturages commencent à diminuer dans plusieurs régions, mais les regains de prairies sont très beaux et contribuent à maintenir la production laitière à un niveau normal pour cette période de l'année. Dans les vergers, les fruits sont beaux et pour la plupart exempts de maladies. Les perspectives de la récolte de pommes s'améliorent chaque jour.

FLEAUX AGRICOLE

Les légionnaires sont encore considérés comme un ennemi redoutable, surtout dans l'est de la province; cependant on constate qu'ils tendent à disparaître. La température pluvieuse occasionne la propagation des maladies, principalement de la brûlure tardive des pommes de terre. La grêle et le vent ont été cause de dégâts considérables notamment dans le district de Joliette où des champs de tabac ont été partiellement détruits.

Le "Messager du Sacré-Coeur"

Le "Messager du Sacré-Coeur", numéro du mois d'août, est d'un intérêt particulier. Il contient de nombreuses illustrations du Congrès eucharistique national canadien avec un brillant compte rendu par les RR. PP. Antonio Poulain et Jean Laramée, de la Compagnie de Jésus.

Ce numéro contient aussi d'autres articles très intéressants signés par les RR. PP. Laramée, Poulain, Henri Samson, Joseph Boubée, Alexandre Dugré et Gabriel LaRue, tous de la Compagnie de Jésus.

CHerrier 7269

La Corporation de Gaz TRI-KO-LOR

Limitée

JEAN-H. DUGAS, dir., gérant général

Fabricants d'installations à gaz individuelles

4070 EST. RUE SAINTE-CATHERINE
MONTREAL

Les avantages du "Tri-Ko-Lor"

Cet appareil met le chauffage au gaz à la portée de tous, à la banlieue comme dans la campagne la plus reculée.

Dans le choix d'un service ou d'un produit quelconque, il faut toujours être prudent. Il va de soi qu'il faut apporter une attention toute particulière, premièrement à son utilité, et deuxièmement à son rendement. Les carburateurs "TRI-KO-LOR", produits de "TRI-KO-LOR" peuvent subir avantageusement un examen minutieux sous ces deux rapports.

LE GAZ "TRI-KO-LOR"

Le développement du carburateur fournit, pour l'usage individuel, commercial et public, un gaz sûr, fiable et économique. Il convient tout particulièrement aux endroits où le service à gaz manufacturé ou naturel n'existe pas. Cette compagnie, qui a pour gérant M. Dugas, fait une spécialité de cet appareil pour la campagne.

Tous les avantages du gaz, dont profite l'habitant des villes, sont maintenant à la disposition des gens de banlieue et de village et des cultivateurs. Le seul service moderne qui manque aux demeures situées loin des grandes conduites de gaz publiques, est fourni par "TRI-KO-LOR", 4070, Sainte-Catherine (est) : CHerrier 7269.

Quel que soit l'endroit que vous habitez, vous pouvez maintenant avoir du gaz pour cuire les aliments, chauffer l'eau, enfin pour tous les besoins ordinaires, et toujours à un prix extrêmement bas.

Avec les pomiculteurs québécois à Hemmingford et à Chazy, N.-Y.

45ième convention d'été de la Société de Pomologie, sous la présidence de M. F.S. Browne. On visite une plantation géante de l'état de New-York, à Chazy.

A pomme du Québec ! qui n'a pas vanté ses mérites extraordinaires et particulièrement quand nous parlons des célèbres variétés Fameuse et McIntosh, de leur saveur exquisite, digne de la table d'un monarque. Cette spécialité de la culture fruitière prend de plus en plus d'importance chez nous, notamment dans le secteur sud-ouest de notre province où de jeunes plantations, faites selon les données les plus modernes de la technique pomicole, permettent de fonder les plus beaux espoirs sur l'importance future de cette production.

Une société vieille de près d'un demi-siècle groupe les cultivateurs et les fermiers amateurs exploitant des vergers commerciaux, c'est la société de Pomologie et de producteurs de fruits de la province de Québec. Elle est d'autant plus connue dans le monde agricole qu'elle est, en maintes circonstances proposée comme modèle aux diverses associations de producteurs, depuis que se prêche dans nos milieux agricoles cette saine doctrine de l'union des talents et des énergies pour faire triompher une cause. Et, nous semble-t-il, l'occasion se prête bien de dire que ce qui a

fait la force de la société de Pomologie, ce qui a assuré sa permanence, son caractère toujours jeune et alerte à travers les années, c'est qu'elle a su s'occuper exclusivement des problèmes professionnels de ses adhérents. Ses congrès sont très instructifs parce que bien organisés et que l'on s'applique, à chaque réunion, à l'étude en commun d'un ou deux problèmes, mais considérés sous tous leurs aspects.

Au dernier congrès estival, tenu le 3 août, le problème important des solutions d'arrosage a fait l'objet d'une étude spéciale. Les congressistes virent au verger de MM. Petch et Fisher quelques parcelles traitées différemment depuis quatre ans. Ils purent se rendre compte sur place de l'influence des mélanges d'ingrédients variés sur le feuillage des pommiers, sur les fruits et l'état général des arbres.

Les conclusions de ce travail expérimental, sont consignées dans un rapport qui fut communiqué aux congressistes de langue anglaise par M. Petch; à ceux de langue française par M. Fernand Godbout, du service de la protection des plantes. Voici comment M. Godbout a commenté cet instructif rapport :

soufre bentonite et 3 livres de chaux hydratée par 40 gallons d'eau.

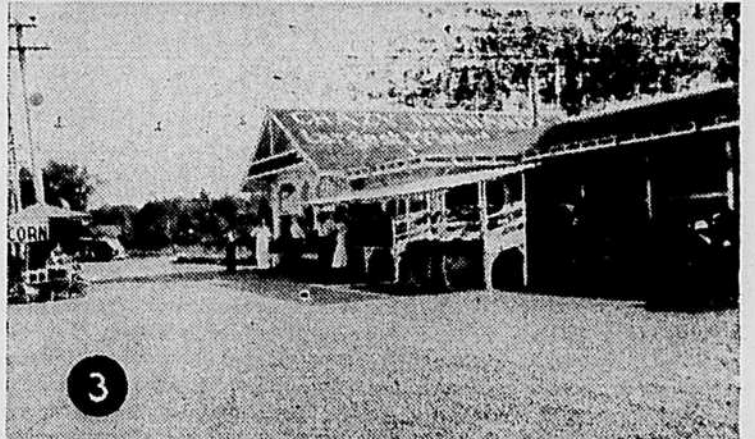
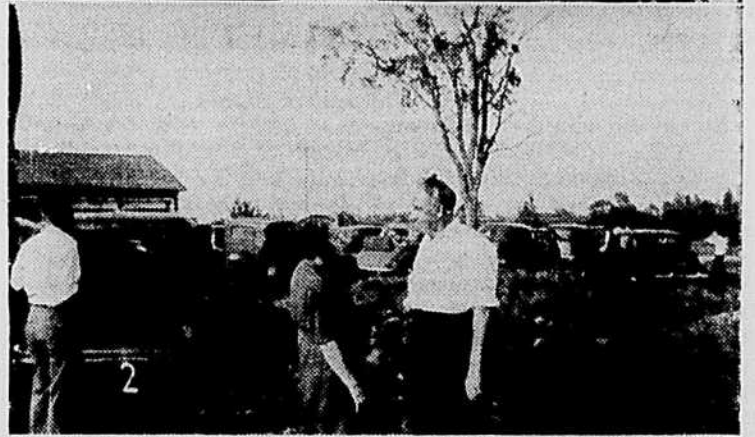
Toute la durée de ce travail expérimental, cette parcelle nous a donné la plus petite récolte à chaque année. Nous attribuons ceci à l'application faite en pleine floraison. M. Dry de la Cie Niagara étant d'opinion que ces dommages à la récolte sont dus plutôt à la chaux hydratée qu'au soufre bentonite, nous nous proposons de répéter ces traitements sans chaux hydratée.

Cette application en pleine floraison n'a aucunement diminué le nombre de pomme tavelées comparativement à la parcelle numéro 1. Nous doutons qu'une application de ce genre soit nécessaire au cours d'une saison normale et même en toute autre saison si l'on a eu la précaution de faire de bons arrosages avant l'ouverture des fleurs.

Les mêmes dommages au feuillage remarqués à la parcelle numéro 1 peuvent être observés ici.

(Suite à la page 14)

LES POMICULTEURS A CHAZY, N.Y.



- 1.—M. Tucker, au verger "Chazy Orchards" entretient les visiteurs sur les questions d'arrosages, ingrédients et outillage employés dans cette exploitation géante.
- 2.—M. Jay Calder, gérant de l'entreprise "Chazy Orchards" causant avec un congressiste.
- 3.—Le comptoir de vente situé à l'extrémité de l'immense plantation de 40,000 pommiers aux vergers Chazy, sis sur la route Rouse's Point à New-York, une des artères les plus achalandées de cet Etat.
- 4.—Chaque client est assuré d'un service prompt et courtois au comptoir de Chazy Orchards.

EXPERIENCES SUR LES ARROSAGES

Ces expériences ont été faites sous la direction de monsieur Petch, qui m'a prié de vous les

expliquer en français. Tous les essais sont compris dans 6 parcelles dont nous traiterons séparément. Chacune de ces parcelles a reçu 5 applications régulières, dont 3 avant la floraison et

2 après. En plus elles ont reçu 2 arrosages à l'arséniate de plomb contre la mouche de la pomme bien qu'aucune pomme atteinte du ver chemin de fer ne fût trouvée sur un total de 88,000 pommes qui furent examinées au cours des 4 dernières années.

Quant aux dommages que peuvent causer les divers ingrédients au feuillage, il est bon de vous faire remarquer que ceux-ci sont de deux catégories différentes : d'abord, les dommages visibles et en second lieu, les dommages invisibles qui ralentissent le développement du feuillage. Ces dommages invisibles sont souvent plus importants que les premiers.

Si l'on veut bien juger de la valeur de chacun des ingrédients d'arrosage employés, il ne faut pas se limiter à leur efficacité au point de vue du contrôle des insectes et des maladies également, il faut considérer la question des résidus d'arrosage sur les fruits au temps de la cueillette, les dommages qu'ils peuvent causer au fruits et au feuillage et enfin, l'effet de chacune des solutions sur l'importance de la récolte.

Parcelle no 1 :

Il s'agit d'une parcelle arrosée durant toute la saison avec le mélange le plus communément employé, celui composé de bouillie soufrée et d'arséniate de chaux.

On remarque que dans cette parcelle presque toutes les feuilles sont difformes ou rabougries. Aussi, il y a une bonne proportion du feuillage de jaunissement et de plus, quelques feuilles ont commencé à tomber. C'est là le résultat d'applications d'arséniate répétées.

Des 6 parcelles, sous observation, celle-ci nous a donné, au cours des quatre dernières années, une récolte qui se classe en cinquième lieu. Nous attribuons cette faible récolte aux dommages que ce mélange a causés au feuillage. Ajoutons que c'est dans cette parcelle que la tavelure a toujours été le mieux contrôlée.

Parcelle no 2 :

Les arrosages faits ici sont les mêmes que ceux de la première parcelle, sauf l'addition d'un arrosage au soufre bentonite durant la période de floraison. Le mélange comprenait de 3 livres de



- 1.—Dans ce groupe de quelques officiels de la société de pomologie on remarque MM. L.-P. Roy, W.-J. Tawse, secrétaire de la société, section anglaise, F.-S. Browne, président; R. Trépanier, ancien président et le Dr J.-H. Grisdale, ancien sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa.
- 2.—Une démonstration d'arrosage des pommiers au verger de MM. Petch et Fisher où s'est tenu le dernier congrès d'été.
- 3.—Tracteur et arrosoir de haute capacité employés au verger Petch et Fisher.

Avec les pomiculteurs Québécois à Hemmingford et à Chazy, N.Y.

(Suite de la page 13)

Parcelle no 3 :

Cette parcelle a été arrosée avec un mélange de bouillie soufrée et d'arséniate de chaux jusqu'à la floraison et avec du kolofo, qui est un soufre bentonite, pour l'application du calice et les suivantes. C'est dans cette parcelle que nous avons récolté le plus de pommes et nous attribuons cette forte récolte au fait que le feuillage a été moins endommagé.

Les feuillages jaunies que l'on remarque, sont dues à l'emploi d'arséniate de chaux ou de plomb dans ces mélanges. Nous croyons que nous pouvons prévenir ces dommages en substituant le bentonite nicotiné à ces arséniate et nous nous proposons d'en faire l'essai l'an prochain.

Dans cette même parcelle, 75% des pommes étaient tavelées l'an dernier, mais comme on peut le voir, le contrôle de la tavelure est excellent cette année comme il l'était d'ailleurs en 1934 et 1935. Ces résultats indiquent qu'il est facile, en suivant un bon programme d'arrosage, de contrôler parfaitement la tavelure même s'il y en avait beaucoup au cours de la saison précédente.

Le coût de ces ingrédients s'élève à \$0.30 par 40 gallons de bouillie d'arrosage à comparer à \$0.20 pour la bouillie soufrée mais nous croyons que ce petit surplus de dépenses est largement compensé par l'obtention d'un feuillage plus sain et une plus forte récolte.

Parcelle no 4 :

Ici, un mélange de bouillie soufrée et d'arséniate de chaux a été employé dans tous les arrosages, à l'exception du "bouton rose" alors que du sulfate de fer fut ajouté au mélange. Au point de vue de la vigueur du feuillage, il ne semble pas y avoir de différence à comparer à la parcelle numéro 1. D'autre part, cet arrosage au sulfate de fer a diminué l'effet fongicide de la bouillie soufrée et, comme résultat, nous avons un peu plus de tavelure dans cette parcelle.

Au cours de nos expériences, nous avons remarqué que les fruits récoltés dans les arbres arrosés au sulfate de fer n'ont pas un aussi beau fini que ceux des autres parcelles. Par ailleurs, nous n'avons jamais trouvé de fruits affectés par la "brûlure du calice" dans ces parcelles.

Parcelle no 5 :

Le mélange employé sur ces arbres est le même que dans les parcelles 1, 2 et 4 : bouillie soufrée et arséniate de chaux, sauf l'addition de sulfate de fer pour les arrosages du calice et ceux d'été.

Le sulfate de fer était employé ici en vue de prévenir les dommages que cause généralement la bouillie soufrée au feuillage. Comme on peut le voir les résultats ont été excellents. Il faut quand même noter que le sulfate de fer n'a pas empêché l'arséniate de chaux ou de plomb de jaunir quelques feuilles.

Ici encore, cet ingrédient a diminué dans une certaine mesure l'effet fongicide de la bouillie soufrée et il en est résulté un peu plus de tavelure. Au point de vue de la récolte, cette parcelle arrive entre celle arrosée au soufre bentonite qui a donné la plus forte récolte et celle arrosée avec de la bouillie soufrée, qui a donné la plus petite.

Ce mélange de bouillie soufrée et de sulfate de fer diminue le

danger de brûler le feuillage, surtout quand il s'agit d'arbres qui, pour une raison quelconque, manquent de vigueur. Il donne au feuillage une piètre apparence mais il ne brûle pas les mains ni la figure comme le fait la bouillie soufrée. Le sous-sol ici est de pierre à chaux et la première année que nous avons employé du sulfate de fer, la végétation de ces arbres était bien plus luxuriante que dans la parcelle arrosée de bouillie soufrée seulement. L'augmentation dans la surface des feuilles était pour les McIntosh de 22.5% pour les Wealthy de 22.2% ; pour les Fameuse, de 11% et pour les Duchesse, de 3.4%. Cette différence énorme dans la grandeur moyenne des feuilles ne s'est pas répétée depuis, ce qui nous porte à croire que les arbres de ce verger souffraient de chlorose due à un excès de chaux dans le sol. Nous ne savons pas pendant combien de temps ce traitement au sulfate de fer va se faire sentir.

Parcelle no 6 :

Ici, nous essayons de trouver s'il y a moyen de contrôler parfaitement la tavelure et les insectes en employant un mélange qui n'affecterait pas ou très peu le feuillage.

Pour remplacer l'arséniate de plomb ou de chaux, nous employons un nouveau produit : le bentonite nicotiné; cet ingrédient a été employé dans toutes les applications à raison de 2 lbs par 40 gallons. Comme fongicide, la bouillie soufrée est employée pour les arrosages faits avant la floraison et le soufre "flotation" à raison de 5 lbs par 40 gallons est employé pour l'arrosage du calice et ceux qui suivent.

Ce soufre "flotation" coûte 3 sous par lb et 15 sous par 40 gallons d'eau, à comparer à 20 sous pour la bouillie soufrée. Cette expérience ne datant que du printemps dernier, il n'est pas possible de la comparer avec les autres parcelles dès aujourd'hui, mais les résultats que nous en obtiendrons, vous seront présentés au congrès de la société de pomologie, l'hiver prochain.

Le "bentonite nicotiné" adhère beaucoup au feuillage. C'est de la nicotine absorbée par une glaise colloïdale appelée "bentonite". Cet insecticide tue rapidement les larves de la pyrale de la pomme et probablement aussi beaucoup d'autres insectes. Le seul inconvénient qu'il présente, c'est qu'il coûte beaucoup plus cher que l'arséniate de plomb ou de chaux. Il coûte 16 sous la livre, à comparer à 12½ sous pour l'arséniate de plomb et 8½ sous la livre pour l'arséniate de chaux.

D'un autre côté, les résultats obtenus peuvent bien faire qu'il soit quand même avantageux à employer. Dans les essais que nous avons faits à St-Hilaire, l'an dernier, ce produit a donné un meilleur contrôle de la pyrale que l'arséniate de chaux. Après deux applications faites avec chacun de ces deux insecticides, nous avons compté 14.2% de pommes piquées dans la parcelle arrosée avec du bentonite nicotiné et 24.9% dans celle arrosée à l'arséniate de chaux.

Vous remarquerez dans cette parcelle numéro 6 que le feuillage est en très bonne condition et que ni le contour, ni le bout des feuilles ne sont affectés. Vous constaterez également l'absence de feuilles jaunies ou de feuilles tombées comme nous en avons

vues dans les autres parcelles. Ces heureux effets sont dus à l'emploi du bentonite nicotiné au lieu d'arséniate.

CONCLUSION

1.—Comme nous ne connaissons aucun ingrédient d'arrosage qui aide les arbres à pousser, nous devrions adopter la politique de nous limiter au nombre minimum de traitements nécessaires au contrôle des maladies et des insectes du verger.

2.—L'arséniate de plomb ou de chaux ont pour effet de faire jaunir beaucoup de feuilles et de les faire tomber prématurément. Ceci a probablement pour effet de diminuer la grosseur des bourgeons à fruits et de nous donner de plus faibles récoltes. Apparemment, le "bentonite nicotiné" éviterait des dommages.

3.—Il est évident que l'arrosage, durant toute la saison, avec une solution de bouillie soufrée affecte beaucoup le feuillage. Vous avez remarqué que le feuillage des arbres arrosés avec de la bouillie soufrée est le moins beau. Or, cette même constatation a été faite au cours des trois dernières années. Ces parcelles ont également donné les plus faibles récoltes, mais en même temps, moins de tavelure.

4.—Le feuillage des arbres arrosés avec une bouillie contenant du sulfate de fer n'est pas aussi beau que dans le cas des arbres arrosés avec le soufre bentonite ou le soufre "flotation". Dans le cas de vergers plantés sur terrains très riches en chaux, il serait peut-être bon d'employer du sulfate de fer une ou deux fois au cours de la saison à quelques années d'intervalle, et ceci afin de prévenir la chlorose causée par un excès de chaux. Les parcelles arrosées avec un mélange contenant du sulfate de fer ont produit de plus fortes récoltes que celles ayant reçu une solution de bouillie soufrée, mais d'autre part, il en est résulté beaucoup plus de tavelure. A mon avis, le sulfate de fer ne devrait être employé que dans le cas où les arbres manquent de vigueur.

5.—La parcelle arrosée au kolofo, qui est un soufre bentonite, a produit les plus fortes récoltes et ceci est attribué à la vigueur du feuillage. Si, dans ce mélange, nous avions employé comme poison, le bentonite nicotiné, au lieu de l'arséniate, le feuillage de ces pommes aurait probablement été encore plus vigoureux.

6.—L'arrosage des pommiers en pleine floraison n'a pas amélioré le degré de contrôle de la tavelure, mais a réduit la récolte, dans le cas du mélange employé.

7.—Dans ces parcelles, nous ne nous sommes jamais efforcés d'obtenir 100% de fruits parfaits en appliquant de trop nombreux arrosages. Nous nous sommes appliqués à produire les plus belles pommes possible en nous limitant au nombre d'arrosages recommandés par notre service d'arrosage.

8.—Ces expériences ne sont pas finies et nous ne considérons pas les résultats obtenus à date comme étant concluants. Nous ne croyons pas que les pomiculteurs feraient bien d'utiliser immédiatement ces nouveaux produits. Nous préférons attendre d'être en mesure de donner des indications justes quant au temps propice à faire les divers traitements, les mélanges les plus efficaces à employer et les proportions à utili-

ser. On doit aussi se rappeler que les formules de quelques-uns de ces produits changent souvent à mesure que l'on réussit à les améliorer.

Au dîner, M. F.-S. Browne, d'Ottawa, ex-assistant régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville, a prononcé l'allocution de bienvenue. Il apprécie la présence d'un aussi grand nombre de congressistes, preuve de l'intérêt que suscite l'industrie pomicole. Il regrette l'absence de M. A. Laberge, de Châteauguay, vice-président de la société de Pomologie, empêché par la maladie d'assister à la convention. Il invite M. René Trépanier, ancien président; M. le Dr J.-H. Grisdale, autrefois sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, M. Donald Black, M. P. pour le comté de Huntingdon, R. Blanchard, géographe français, M. Henderson, d'Ottawa, représentant de l'horticulteur du Dominion ainsi que M. P. April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste Martine à adresser la parole. Au nom du corps agronomique régional, M. April assure les producteurs de pommes de la plus entière collaboration des agronomes, dans la mesure que ceux-ci peuvent contribuer à l'amélioration des pommiers.

L'EXCURSION A CHAZY

Le programme de la convention comportait en dernier lieu, cette année, la visite du plus gros verger de l'Etat de New-York, à Chazy, coquet village situé sur les bords du lac Champlain, à quelque vingt-cinq milles des frontières. L'exploitation est de proportions gigantesques. Imaginez quel immense terrain il faut pour planter dans les meilleures conditions de rapport 40,000 pommiers, dont 30,000 de la seule variété McIntosh. Cet immense verger, nous devrions dire plutôt ces immenses vergers puisqu'il s'agit d'une agglomération de plantations exploitées par une compagnie de huit producteurs et connue dans presque toutes les villes les plus importantes des Etats-Unis sous le nom de "Chazy Orchards". L'administration se réclame être la plus forte productrice de pommes McIntosh du continent nord-américain. Ses immenses entrepôts emmagasinent annuellement 100,000 barils de cette variété de pommes. La rucher de proportions correspondantes fournit une récolte de 20 tonnes de miel par année, soit 40,000 livres. On y pratique également la culture maraîchère sur une haute échelle, par exemple 14 acres de blé d'Inde sucré; des concombres, des fèves, des pois, des tomates, et quantité d'autres légumes sans compter un ravissant jardin où se voient les fleurs d'une multitude de nos plantes décoratives.

A vrai dire, les méthodes commerciales de cette gigan-

tesque entreprise nous ont plus impressionné que la tenue même du verger. L'immensité de cette plantation est naturellement imposante, cependant, la qualité des arbres, les méthodes de culture bien qu'elles laissent supposer l'usage d'un outillage considérable et très perfectionné n'offrent rien de très particulier qui soit étranger à nos propres procédés de culture. Là-bas, à peu près les mêmes problèmes se posent sous le rapport de l'entretien des plantations; fertilisation, arrosages, etc., M. Tucker dans sa causerie a parfaitement confirmé nos observations personnelles.

Le gérant, M. Jay Calder, dans la conversation intime parle encore des dommages subis par la gelée en 1933, là comme chez nous les dégâts furent très étendus et nécessitèrent de fortes mises de fonds pour combler les vides, car c'est par milliers que les pommiers devenus improductifs durent être remplacés.

L'écoulement d'une récolte aussi considérable implique des méthodes commerciales qu'il est bon d'étudier. Le gérant de l'exploitation, dans une causerie fort aimable nous en énumère quelques-unes des plus profitables à l'entreprise. En premier lieu la vente au détail. A l'extrémité du verger, sur une route très achalandée se trouvent les entrepôts parfaitement aménagés, aux proportions impressionnantes, ainsi qu'un comptoir de vente aux abords commodes et riants tout parsemés de fleurs qu'ils sont. Les automobiles approchent à proximité des comptoirs. Un personnel bien discipliné, fort courtois, vêtu d'un uniforme conventionnel, on reconnaît par ce signe-là toute l'importance que le commerçant américain attache à la publicité, reçoit les passants. L'installation des produits est admirable à voir. La propreté partout est de rigueur, comme le sourire chez les vendeurs. On a adopté des modes d'emballage convenant parfaitement à la clientèle routière et locale. Le sac en papier fort joue un grand rôle. Il s'entrouvre d'assez grands pour contenir un demi-minot de pommes. D'autres sont doublés d'un tissu imperméable afin de protéger le produit les jours de pluie.

D'après les chiffres fournis par M. Calder, la vente au détail représente un fort volume du chiffre d'affaires annuel. Ce comptoir de vente établi depuis quelque cinq ans a vu son chiffre de ventes s'accroître annuellement pour atteindre l'an dernier au delà de \$30,000 et il semble que cette année encore le volume des transactions au détail sera plus élevé.

Les succès de la compagnie des vergers Chazy s'expliquent par des procédés commerciaux strictement

(Suite à la page 7)

La boîte aux questions

QUESTION. — Vous dites souvent que le taux de mortalité est moindre à la campagne qu'à la ville. Avez-vous des preuves de cela ? Ce qui est vrai dans les autres pays pourrait bien ne pas l'être chez nous. Qu'en savez-vous ? — T. L.

REPONSE. — Votre question arrive à point. Nous venons de recevoir le dernier rapport mensuel du ministère provincial de la Santé. Ce rapport, qui couvre le mois de mai, répond à votre question bien mieux que nous pourrions le faire.

Voici sa réponse : pendant le mois de mai, 1,547 personnes sont décédées dans les villes de la province de Québec et 1,121 dans les campagnes. En pourcentage annuel de la population, cela donne 11.7 pour cent pour les villes et 8.1 pour cent pour les campagnes. Cela veut dire, toute proportion gardée, 44 pour cent de plus de décès dans nos villes que dans nos campagnes.

Vous croyez peut-être que le mois de mai a été un mois exceptionnel. Voyons alors les taux de mortalité enregistrés, d'après le même rapport, pour les mois antérieurs.

	Villes	Campagnes
Avril 1938	12.5	8.6
Mars 1938	12	8.7
Février 1938	11.7	9.1
Janvier 1938	11.3	9.4
Décembre 1937 ..	11.6	8.5
Novembre 1937 ..	10.9	7.3
Octobre 1937	10.8	8.3

Voulez-vous maintenant une preuve qu'ils sont dans les patates ceux qui prétendent qu'à la campagne les enfants "meurent comme des mouches" alors qu'à la ville ils survivent comme par enchantement ?

Voici le taux de la mortalité infantile, établi d'après le nombre des naissances vivantes, toujours publié par le ministère de la Santé :

	Villes	Campagnes
Mai 1938	104.1	75.9
Avril 1938	126.9	85.2
Mars 1938	118.1	88.6
Février 1938	95.6	103
Janvier 1938	88.2	104.9
Décembre 1937 ..	99.1	94.8
Novembre 1937 ..	107.3	77.8
Octobre 1937	108.7	104.9
Moyenne (8 mois)	106	92

Et voilà ce que disent les faits, dans notre province, et non pas à l'étranger. Tirez-vous même les conclusions.

Avis à nos lecteurs. — Adressez vos questions à La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal.

Lisez

La Terre de Chez Nous

C'est votre intérêt.

Vous y trouverez

toujours

des renseignements utiles

Un membre de

l'U. C. C.

doit savoir ce que

son Association

fait pour lui

et pour la masse.

L'OPINION AGRICOLE A L'ETRANGER

LE MARCHÉ INTERIEUR

En tout état de cause, pour assurer à notre population agricole, — qui au point de vue social mérite la sollicitude du gouvernement — une existence décente, il faut que la Belgique reprenne le plus tôt possible le contrôle de son marché intérieur et agisse comme seul arbitre en matière d'importation, n'autorisant l'entrée de produits étrangers que dans la mesure où l'importation est nécessaire pour l'approvisionnement du marché à des prix raisonnables.

Là où les conventions en vigueur sont un obstacle provisoire au retour à des situations saines, il faudra demander à l'industrie — qui semble d'ailleurs avoir été privilégiée au dépens de l'agriculture — et au commerce à faire un effort, un sacrifice peut-être, pour sauver de la ruine cette branche d'activité qui constitue l'une des bases de notre économie agricole, l'élevage.

Le Paysan, (Belgique)

LES MAITRES DU PAYS

Corporation, s'écrie-t-on ! C'est le miracle d'un avenir trop lointain !... Mes chers amis, il y a quinze jours, nous fétions cet autre miracle : Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc écoutait des voix. Aujourd'hui, nous entendons, nous, une voix puissante qui monte et jaillit jusqu'à nous !... Voix de la terre éternelle ; ensemble, avant de nous quitter, sachons la comprendre encore !

Paysans syndiqués, voulez-vous, pour vos foyers, pour vos fils, pour vous-mêmes, l'égalité des droits sociaux ?

— Réponse : OUI.

Fusils, engins et méthodes de chasse

Il est défendu de se servir de fusils à répétition automatique ou se rechargeant par le recul, à moins que le magasin ait été bloqué de façon permanente ou retouché de manière à ce qu'il ne puisse contenir plus d'une cartouche à la fois, ou de fusils montés sur un pivot, de mitrailleuses ou batteries ou de tout fusil de plus gros calibre que le numéro 10; il est interdit également d'em-

ployer des oiseaux vivants comme appeaux, des avions, des bateaux à moteur, à voile, à vapeur, ou des lumières. Il est interdit de tirer sur les oiseaux de toute voiture à traction animale ou de tout véhicule à moteur, et de chasser tout gibier à plume migrateur sur toute superficie appâtée à l'aide de grain ou autre nourriture artificielle.

Il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur une heure ou plus avant le lever et une

heure ou plus après le coucher du soleil.

Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette loi ou des règlements est passible pour chaque offense, sur conviction sommaire, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et de pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

Paysans, mes amis, exigez-vous que vos syndicats paysans corporatifs soient reconnus au même titre que les autres ?

Réponse : OUI.

Paysans, suivez-vous vos chefs syndicaux ? Les défendez-vous comme ils vous défendent ?

— Réponse : OUI.

Alors, je vous le jure, nous réaliserons bientôt le vieux rêve du paysan Mistral !

Oui, vous serez un jour LES MAITRES DU PAYS.

L'Agriculteur du Sud-Est, (France)

LE ROLE DE LA FEMME

Nos Fédérations ont contribué pour une large part, il y a dix ans, à l'organisation de l'Ecole ménagère agricole de l'Abbaye d'Anchin. Elles ont vu d'un oeil très favorable le Pensionnat de Pas s'orienter en un sens rural et familial, et la "Censelette" de Bouvelinghem, dont je parlerai volontiers un jour ou l'autre, s'organiser sur un autre plan encore.

Elles ont, me semble-t-il, fait oeuvre tout à fait utile. Non seulement, elles se sont écartées d'un but tout à fait matériel auquel certains ont le ridicule de prétendre qu'elles se sont cantonnées, mais elles ont rendu, et doivent rendre un service tout à fait indispensable au cultivateur.

Ecouter ses produits au meilleur compte, lui procurer ce dont il a besoin, l'assurer à bon marché, c'est très bien ; mais il y a autre chose à faire.

Préparer les femmes de demain à être des fermières à la page et dévouées, les aider à devenir des mères modèles, c'est encore rendre un service éminent.

L'Echo des Syndicats agricoles (France)

AVANT L'OUVERTURE DES CLASSES

La plus élémentaire prudence vous commande d'assurer la vie de vos enfants.

Que votre enfant aille à l'école, au couvent ou au collège, il ne bénéficiera plus de la protection précieuse du foyer.

Avec des vaccins et des sérums, vous le protégerez contre les maladies contagieuses.

Mais vous n'aurez que de bons conseils pour le protéger contre les refroidissements et contre les extravagances de la jeunesse. C'est le temps de l'assurer. Plus tard, il aura peut-être contracté une maladie qui le privera pour toujours de la protection qu'offre une police d'assurance-vie.

Avec des promesses de récompenses, vous obtiendrez peut-être qu'il fasse des progrès en classe.

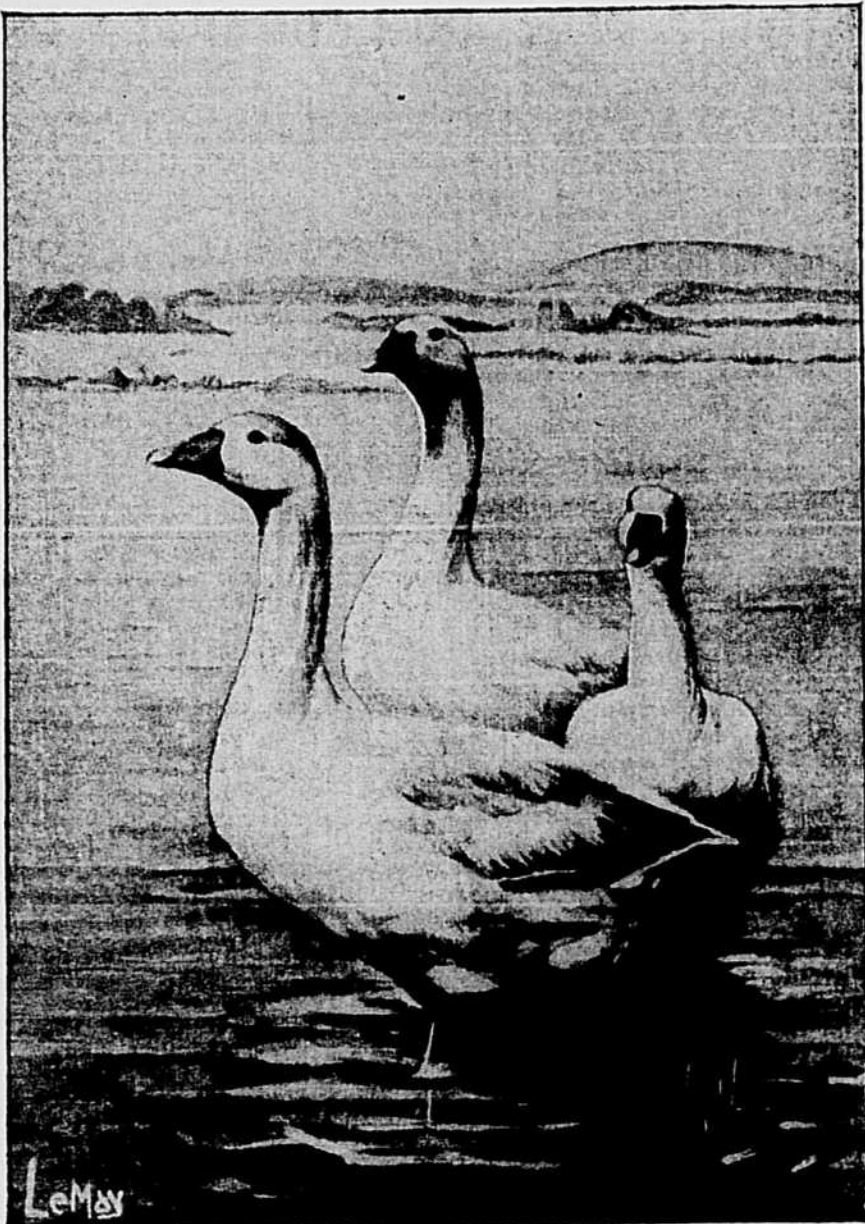
Mais vous n'aurez que de bons conseils pour le prémunir contre les accidents du chemin ou de la rue. C'est le temps de l'assurer. Une police d'assurance-vie vous protégera contre ces accidents et fera comprendre à votre enfant qu'il doit s'exercer à la prudence.

Mères de famille, qui tenez à vos enfants comme à la prunelle de vos yeux, exigez que leur vie soit assurée avant l'ouverture des classes.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

L'OIE

L'Oie est un gros oiseau de basse-cour. Il appartient à la famille des palmipèdes, c'est à dire des volatiles qui ont les pattes palmées. comme il convient à tous ceux qui vivent une forte partie du temps dans l'eau, nagent et plongent. L'oie a le corps trapu, lourd, les pattes fortes et courtes, les ailes et le cou longs. Son plumage est généralement gris, ou blanc, ou brunâtre; ses pattes sont jaune orange; son bec, jaune ou noir. Les différences entre les sexes ne sont guère marquées, mais le mâle est un peu plus gros que la femelle. Il est aussi plus bruyant, plus batailleur, toujours prêt à faire face à l'ennemi, et il a l'habitude de marcher en tête de sa famille, le bec levé, parfois les ailes étendues, défiant qui se trouve dans son chemin. L'oie mâle s'appelle jais, et son petit, oison. La femelle commence de pondre en mars, et le nombre de ses oeufs varie de 30 à 50. De façon générale, on n'en laisse pas plus d'une vingtaine à la couveuse. La période d'incubation est de 30 jours, parfois un peu plus. Les oisons grandissent avec rapidité et sont faciles à élever. Pendant toute leur croissance, le jais veille avec soin sur la mère et ses petits. Quand ils sont tout jeunes, on nourrit les oisons avec du pain trempé dans du lait, du son mouillé mêlé de farine, des pommes de terre humectées de lait, de la verdure. Comme ils boivent beaucoup, on doit leur fournir de l'eau en abondance, et très propre. A l'âge de dix jours environ, les jeunes sont mis en liberté avec leurs parents, qu'ils suivent à l'eau ou dans leurs promenades à travers champs. Ils se nourrissent alors comme eux d'herbes diverses, aquatiques ou terrestres, de grains, d'insectes. L'oie nage et



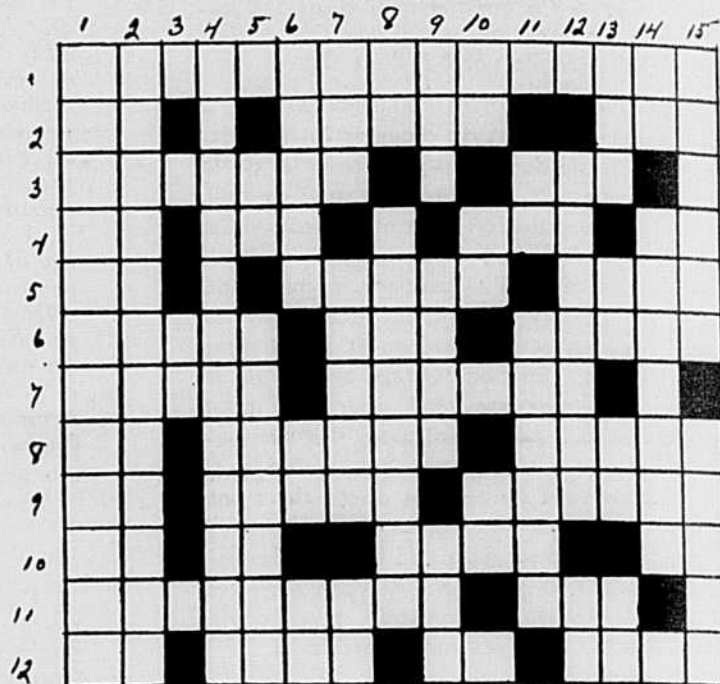
plonge, mais moins bien que les autres palmipèdes. Par contre, elle est meilleure marcheuse et parcourt de longues distances à la recherche de sa nourriture. On doit la tenir en dehors des champs en culture, où elle aurait tôt fait de causer des dégâts. Telles que nous les connaissons, les oies domestiques nous viennent de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Les races considérées comme les plus désirables sont la Toulouse, l'Emden, l'Africaine et la Chinoise. La grise, la plus commune chez nos cultivateurs, est l'oie de Toulouse. Sa chair est très estimée. La grosse oie blanche est l'Emden, qui est originaire d'Allemagne. Outre sa chair, l'oie fournit aux ménagères de la plume et du duvet, dont sont faits matelas et oreillers. On la dépouille vivante, quand la plume est mûre, c'est-à-dire prête à tomber d'elle-même. Il ne faut jamais déplumer une oie pendant qu'elle est occupée à pondre ou à élever ses petits.

Harry BERNARD,
(Le Petit Fermier)

MOTS CROISES

L'utile joint à l'agréable

III. - La Coopération



HORIZONTALEMENT

VERTICALEMENT

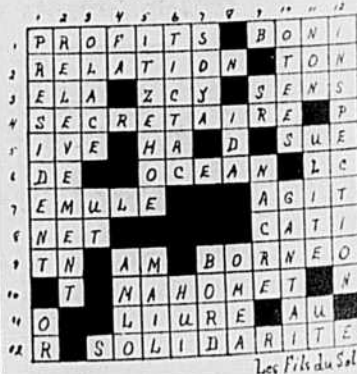
- 1—Coopérative de crédit canadienne que les membres de l'U.C.C. doivent fonder.
- 2—Forment le squelette. — Là. — Leçons données dans la "Terre de Chez Nous" pour être étudiées à la maison. — Oiseau de nos basses-cours.
- 3—Dents artificielles qui se tiennent sans crochets. — Gendre de Mahomet.
- 4—Après-midi. — Pièce à deux voix. — Ville du Pérou. — Conjonction.
- 5—Ce que l'on doit. — Dont on se sert ordinairement. — Plus qu'il ne faut.
- 6—Têtes de rochers. — La grande association professionnelle des cultivateurs. — Première.
- 7—Petite étoffe de laine légère. — Faire perdre la tête.
- 8—Deux voyelles semblables. — Suspensions d'action. — Honorer Dieu, lui demander grâce et des grâces.
- 9—Deux lettres de "nul". — Rapporter textuellement les paroles d'un autre. — Possessif.
- 10—Deux lettres de "rôles". — Affirmation. — Courageux. — Pronom personnel.
- 11—Remettant leurs bottes. — Interjection de mépris.
- 12—En les. — Quand tu veux. — Le premier. — Propres.
- 1—Groupement économique pour la transformation du beurre.
- 2—Groupements coopératifs pour la protection et le placement.
- 3—Métal précieux.
- 4—Groupement coopératif régi par la loi des Syndicats coopératifs.
- 5—Conjonction. — Exacte. Sévère.
- 6—Pièce percée en spirale où entre une vis. — Conjonction. — Pronom personnel.
- 7—Ecrivain américain, né à Boston en 1809.
- 8—Adverbe de lieu. — Homme qui abat du bois.
- 9—Petite prairie. — Ancienne monnaie d'argent. — Tiens-toi debout. (en latin)
- 10—Usage. — Pronom personnel. — Equerre.
- 11—Préposition latine. — Faisiez glisser.
- 12—Journal de l'U.C.C. — Principe du nombre.
- 13—Adverbe de lieu. — Du verbe rire. — Préfixe privatif. — Pronom personnel.
- 14—Rôti non complet. — Faire valoir beaucoup.
- 15—Petit groupe d'hommes que l'U.C.C. pousse à l'étude. — Qui existent réellement.

(Solution la semaine prochaine)

LES FILS DU SOL.

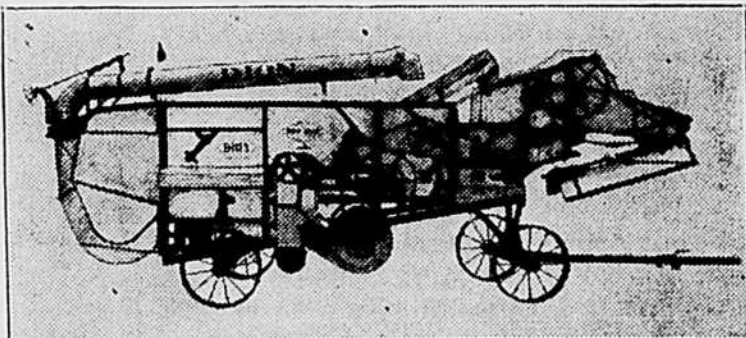
Solution du problème de la semaine dernière.

COOPERATION.



BATTEUSE DION EN ACIER

fabriquée en 4 dimensions populaires



PLUS de TRAVAIL avec MOINS de POUVOIR et DEPENSES

Son secoueur plus long et sautant
Sa double rangée d'agitateurs brevetés
Sa passe à balles brevetée
Ses 22 coussinets à rouleaux TIMKEN
Ses 7 coussinets à boules SKF sur les excentriques
Ces divers équipements rendent cette batteuse sans rivale.

CATALOGUES ENVOYES GRATIS

PRIX POPULAIRES

DION & FRERE

Ste-Thérèse, Co. Terrebonne

Avez-vous des réflecteurs?

"Nous croyons les cultivateurs assez intelligents et assez consciencieux pour comprendre que le port d'un réflecteur — qui ne coûte pas trop cher — sur leurs voitures, est devenu nécessaire".

Paul BREVAL,
(L'Action Catholique)

Le secrétariat de l'U. C. C. dispose encore d'un millier environ de réflecteurs qu'il cède à un prix d'aubaine.

L'unité : \$0.25

Prix à la douzaine : \$2.00

Pour votre protection, pour éviter des accidents déplorables, munissez vos voitures de réflecteurs.

L'UNION CATHOLIQUE des CULTIVATEURS

515, avenue Viger, Montréal.

PETITES ANNONCES

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

3. — DIVERS

ELEVES DEMANDES. — Cours par correspondance. Enseignons : français, anglais, arithmétique, comptabilité. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez : "Cours modernes pratiques Enreg.", Casier 5, St-Hyacinthe, P. Qué.

HOMMES TRAVAILLEURS, voici la chance de votre vie. Faites de bons revenus toutes les semaines en vendant nos fameux produits JITO. Proposition avantageuse. Très petit capital requis. Essai de 30 jours A NOS RISQUES. Pour détails et catalogue, écrivez : CIE JITO LTEE., 1031, Dorchester Est, Montréal.

RETOUR A LA TERRE : Nous établissons les jeunes qui veulent se placer "Chez Nous" dans notre Québec. Capital argent nécessaire, mais à la portée de toutes les bourses. 141 terres "PATENTEES" disponibles. Adressez-vous à R. Pinard in Trust Reg'd, Drummondville, Sherbrooke, East-Angus.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ? \$500.00 à \$1,000.00 à placer sur maisons ou terres. N'importe où dans la province. Première hypothèque, intérêt 5%. Remboursement convenable. S'adresser à : R. Pinard in Trust Reg'd, Drummondville, Sherbrooke, East-Angus.

SUIS ACHETEUR d'écorce de pruche, de sirop d'érable, etc. Matériaux de construction à vendre. S'adresser à M. Léger-L. Hardy, St-Basile, cté de Portneuf, P. Q.

A VENDRE OU A LOUER. — Abord-à-Plouffe (cté de Laval). Terre à jardinage dans le village à vendre ou à louer pour cause de maladie. Trente arpents, maison briques, serre, garage, bâtiments, poulailler, petit roulant. S'adresser Trust Général du Canada, 112, rue St-Jacques Ouest, Montréal, P. Q.

GRATIS
Primes ou Argent
Occupez vos loisirs à gagner de l'argent en vendant nos images religieuses. Nouveautés 5" x 7 1/2", à 5c chacune.
1 ou 30 images, 7 1/2 x 10 1/4 à 10 cents chacune ou 15 images 12 1/2 x 16 1/4 à 20 cents chacune. Faites le choix de la série que vous désirez; demandez-la avec notre catalogue de belles primes.

Al len Nouveautés
St-Zacharie, P. Q.

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez soi, bons salaires, travail envoyé frais payés. NATIONAL MANUFACTURING, Co., département 34, Montréal.

PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES ! Faites de l'argent toute l'année, en vendant nos arbres et produits de qualité garantie et connus partout. 25% d'augmentation dans les ventes, d'après notre nouveau système de coupons. Nous payons hebdomadairement. Luke Frères, pépiniéristes, Montréal.

SERTISSEUSES \$9.75. — Pour boîtes nos 2 1/2 et 4, peuvent utiliser jusqu'à dix fois la même boîte, fonctionnant sur coussinets à billes, pas d'usure possible. Autres grands gains aux plus bas prix. Garanties bien fonctionner ou argent remis. Boîtes aux plus bas prix. O. Fournier, St-Charles de Bellechasse, P. Q.

ANNONCES COLLECTIVES

VETERINAIRE DEMANDE. — En s'installant à La Sarre, Abitibi, un vétérinaire pourrait rayonner dans un district intéressant et où ses services seraient souvent requis. Pour tout renseignement à ce sujet, s'adresser à M. Antonio Noël, La Sarre, Abitibi, P. Q.

HOMMES DEMANDES pour vendre à domicile nos deux cents produits domestiques. CATALOGUE gratis. Désirez-vous faire \$40. par semaine ? Ecrivez au Dr N.-A. Si- rois, Enreg., Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

FAITES \$20.00 PAR SEMAINE en vendant linge seconde main. Agents demandés dans chaque paroisse, très grands bénéfices. Demandez notre circulaire. P.-E. Poulin, St-Zacharie, P. Q.

5. — REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00.
Adressez-vous à Ths-Ls Girard, St-Félicien, comté Roberval, Qué.



SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE ? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à Smith Manufacturing Co., Dépt. 200, Preston, Ont.
3-10-17-24-31 août.

PERSONNES NERVEUSES, épuisées, sans sommeil, doivent prendre NERVITAL. Sans calmant ni stimulant, NERVITAL donne grande somme d'énergie et forces naturelles. Pour échantillon gratis, écrire : Laboratoire Hugéla, 4424, avenue des Erables, Montréal, P. Q.

Tablettes Toussine

POUR LES CHEVAUX

Contre : Toux, Goutte, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c ? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédiées FRANCO sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.



MESDAMES, mesdemoiselles. — Si vous souffrez de retards, de douleurs ou d'autres troubles dans les maux propres à la femme, employez Fem-Aid il soulage. Très recommandé. Expédition sous enveloppe ordinaire affranchie sur réception de \$3.00. Femaid (Canada). Casier 173, Winnipeg.

Ce qu'ils en pensent

(Suite de la page 11)

grassement parfois...
Je ne les commente pas plus que cela, mais cette manière de voir la Coopération qu'ont ces gens-là est un certificat de valeur réelle en faveur de la coopération.
Si la coopération ne fait pas leur affaire, c'est qu'elle fait l'affaire de ceux dont ils ont vécu pendant si longtemps.

Alfred SAVOIE.

(Le 15 août, 1938).

L'Abitibi, terre d'avenir

(Suite de la page 6)

et le hersage nécessaire. La terre ne répond qu'à un loyal travail. Donnez à votre sol le peu qu'il vous demande et je vous assure qu'il fera bien le reste et que vous serez récompensé. Nous avons à La Sarre et aux alentours de bien belles fermes qui

Un service de gaz au complet pour tout endroit dépourvu de gaz naturel ou centralisé

En choisissant soit un service ou un produit, il faut toujours être prudent, et une attention toute spéciale doit être apportée, premièrement, à son utilité et deuxièmement à son rendement.

Les carburateurs "Tri-ko-lor", produits de "Tri-ko-lor", peuvent subir avantageusement un examen minutieux sous ces deux rapports.

Le Gaz "Tri-ko-lor". — Le développement du carburateur four-nit pour l'usage individuel, commercial et public un gaz sûr, fiable et économique.

Il convient tout particulièrement aux endroits où le service à gaz manufacturé ou naturel n'existe pas.

Toute commodité à gaz dont profite l'habitant des villes est maintenant à la disposition des gens demeurant dans la banlieue, le petit village et la ferme. La seule commodité moderne qui manque aux demeures et aux endroits divers, hors de la portée qu'avec un gaz liquide qui a été blic, est fournie par "Tri-ko-lor".

Quel que soit l'endroit où vous habitez, vous pouvez maintenant avoir du gaz. Du gaz pour la cuisson — du gaz pour chauffer l'eau — du gaz pour tous les besoins ordinaires, et toujours à un prix excessivement bas.

La demeure avant tout. — Le gaz "Tri-ko-lor" est le dernier grand perfectionnement dans les maisons modernes. La chaleur instantanée, intense du "Tri-ko-lor" produit juste la bonne température pour le rôti dans le fourneau, et pour les aliments qui doivent être frittés ou grillés. De l'eau chaude en grande quantité, est une réalité là où le gaz "Tri-ko-lor" est installé.

Le gaz "Tri-ko-lor" vous apporte les mêmes commodités que le gaz artificiel ou naturel. Une flamme claire, sans odeur, mais de grande intensité, à tout instant du jour ou de la nuit. Dans la cuisine seulement, il économise assez de temps, de travail et d'argent pour payer de bons revenus sur le placement.

sont inoccupées et d'autres qui sont occupées. Je veux dire que certains résident sur leurs lots et ne font aucune culture et que ces terres repoussent en broussaille. Les autorités gouvernementales et municipales devraient imposer une taxe sévère sur ces lots afin de pousser les cultivateurs inactifs à mettre en culture une plus grande étendue de leur ferme.

Nous obtenons en Abitibi de gros avantages du gouvernement et de notre société d'agriculture, surtout depuis que nous avons parmi nous notre dévoué agronome, M. Damase Limoges. Je lui présente, au nom du cercle de l'U. C. C., gratitude et remerciements pour tous les bons services qu'il a rendus à la classe agricole. Son travail est dur et pas toujours encourageant, mais il peut compter sur l'appui des cultivateurs qui s'occupent vraiment de cultiver.

Notre paroisse s'organise rapidement aujourd'hui. Il nous manque encore une Caisse populaire, mais on peut espérer qu'elle sera fondée à l'automne. C'est ce qui presse le plus à La Sarre et dans beaucoup de paroisses du Québec. Nous comptons sur le temps et sur la coopération par l'U. C. C. pour développer sans cesse notre paroisse et la belle région de l'Abitibi à laquelle nos coeurs sont acquis et que nous voudrions aussi voir aimer et adopter par d'autres.

Antonio NOEL,
directeur du cercle
de l'U. C. C.

Le carburateur "Tri-ko-lor". — Cette installation est très simple, elle fonctionne comme un système à l'eau. Le carburateur est placé dans le sol, à l'extérieur de la bâtisse.

Le carburateur dans le sol, où le gaz se forme automatiquement est relié aux conduites de gaz conduisant aux brûleurs.

Le gaz "Tri-ko-lor". — Le gaz se fait à mesure qu'on en a besoin, il ne s'accumule pas. Il n'y a, dans la maison que les conduites à travers lesquelles le gaz circule quand on s'en sert. Le mécanisme produit automatiquement un gaz à faible pression à mesure qu'il est utilisé. C'est un combustible sans danger pour l'usage privé ou commercial.

Le gaz "Tri-ko-lor" est fabriqué avec un gaz liquide qui a été soumis à des procédés spéciaux; c'est un gaz naturel raffiné sous une forme liquide produit de l'huile, et il a beaucoup d'affinité avec l'oxygène. Lorsqu'il est convenablement mélangé à l'air il devient un gaz non condensable de grande efficacité calorifique, qui brûle avec une flamme claire, bleue, et sans odeur, une flamme qui a une plus grande quantité calorifique que le gaz artificiel ou naturel. C'est un combustible très économique.

Le gaz "Tri-ko-lor" contient 800 unités de chaleur (B.T.U.) au pied cube, le gaz de la ville 460 unités de chaleur (B.T.U.) au pied cube — deux fois la chaleur.

Le gaz "Tri-ko-lor" est tiré d'une gazoline pouvant être obtenue dans n'importe quelle station de gazoline. Il n'est pas affecté par les changements de température.

Le gaz que produit le généra-

teur "Tri-ko-lor" est absolument propre. Son feu bleu, sans odeur, ne connaît pas le carbone des autres systèmes et vous fera oublier les méfaits de la suie. En cas de fuite accidentelle, le gaz mélangé à l'air ambiant devient inexplosible et non asphyxiant. L'intoxication n'est donc pas à craindre comme avec le gaz de houille.

Le carburateur "Tri-ko-lor" fonctionne comme un système à l'eau et est construit de manière à ce que l'oxygène de l'air se mélange automatiquement avec le gaz liquide de façon à fournir un gaz non condensable et de la meilleure qualité.

Il est simple dans sa construction et peut être compris et managé par n'importe qui. Son prix est à la portée de tous les foyers de condition moyenne.

L'appareil "Tri-ko-lor" — forme une unité exclusive et ne doit pas être confondu avec divers modèles du genre sur le marché. Le gaz "Tri-ko-lor" est fait à mesure que l'on en a besoin, il est 50% meilleur marché que le gaz ordinaire sans aucun de ses inconvénients, tel que basse pression en hiver, dépôts de suie et odeurs offensives. Absolument aucun danger d'asphyxie. Il fournira toujours un surplus de gaz pour le poêle de cuisine, la chaufferette, et de l'eau à souhait pour la chambre de bain.

A votre demande et sans aucune obligation de votre part, il nous fera toujours plaisir de vous donner une démonstration qui vous convaincra de l'efficacité du carburateur "Tri-ko-lor".

Re-Installation Tri-ko-lor. 4070, Ste-Catherine-Est, Montréal, CH. 7269.

SERVICE DE LIBRAIRIE de l'U. C. C.

"Les oeuvres indispensables à l'agriculteur compétent".
Théodore GAGNON

La coopération. — (Compte rendu des cours et conférences de la XVe session des Semaines sociales du Canada). — Volume de 375 pages \$1.50

Cours à domicile de l'U. C. C. —
1.—Zootechnie générale. — 1935-36 0.15
2.—Aviculture, horticulture, apiculture 1936-37 0.15

Chacune de ces brochures se vend aussi à \$1.50 la douzaine, et à \$12.00 le cent.

L'expérience d'Antigonish, par M. l'abbé Livain Chiasson 0.10
Ce tract, à la douzaine 1.00

Les principes coopératifs et 1.—La Mutuelle-Vie de l'U. C. C., par Théodore Gagnon — 2.—Les Caisses populaires, par M. l'abbé P.-E. Dubé. — En une seule brochure. L'unité \$0.10
A la douzaine 1.00

"Syndicats coopératifs," petit guide à l'usage des cercles d'étude. L'unité 0.10
A la douzaine 1.00

"Le problème rural," la Lettre pastorale de Nosseigneurs les évêques. L'unité 0.15

L'U. C. C. — Brochure explicative sur l'Union, ses règlements, ses services) 0.10
Aussi en vente au Bic, Rimouski, P. Q.

Manuels d'agriculture de l'Ecole de Ste-Anne-de la Pocatière :
1.—Les animaux 1.00
2.—Les champs 1.00

Cours d'agriculture publié par l'Institut agricole d'Oka :
Vol. 1 — L'administration de la ferme
Vol. 2 — Les productions végétales
Vol. 3 — Etude des races et élevage
Vol. 4 — Alimentation et hygiène
Les quatre volumes \$1.75
Nous payons les frais de poste.

LE SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U. C. C.
515, avenue VIGER, :—: MONTREAL, P. Q.

Le comte de Frontenac

Gouverneur du Canada de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698

Louis de Buade, sieur de Palluau, comte de Frontenac, le plus illustre des gouverneurs du Canada après Champlain, a gouverné à deux reprises pendant dix-neuf ans. Reprenant l'oeuvre colonisatrice et économique de Talon, Frontenac y ajouta les entreprises militaires et les grandes découvertes vers le Mississipi, par Jolliet, La Salle et Marquette. Son caractère énergique et ses manières autoritaires le mirent parfois en opposition avec ceux qui ne partageaient pas ses vues ou qui étaient incapables de comprendre l'envergure de sa politique.

Au lendemain du grand massacre de Lachine, Frontenac eut à mater les Iroquois et les Anglais; il en imposa à ces derniers en faisant dire à Phipps qui le sommait de rendre Québec, qu'il lui répondrait par la bouche de ses canons; il apaisa les autres par des démonstrations militaires et d'habiles manoeuvres. Et, "comme un flambeau prêt à s'éteindre, ramasse tout ce qu'il a de feux pour briller avec plus d'éclat", à 75 ans, il se met à la tête de 2.200 hommes et marche contre les Onontagués, alors que de son côté Le Moyne d'Iberville chasse les Anglais de l'Acadie et de la baie d'Hudson.

Frontenac, le "Père du Peuple", le "Sauveur du Pays", mourut à Québec le 28 novembre 1698.

CAILLOUX COMME HERITAGE

Un riche marchand fit donation de tous ses biens à une fille unique qu'il avait mariée à un jeune homme de bonne famille.

Il ne tarda pas à se repentir de son indiscrete générosité. On ne lui parlait qu'avec une sorte de dédain; on le laissait manquer du nécessaire. Pour faire cesser les mauvais procédés des ingrats, que fait le père? Il emprunte d'un ami fidèle une somme considérable, qu'il promet de rendre sous peu de jours. Il l'emporte dans sa chambre; il en compte à plusieurs reprises les espèces qu'il fait sonner assez haut pour être entendu. On accourt au bruit. D'où vous peut donc venir une si grosse somme après la donation entière que vous nous avez faite de vos biens et de votre argent?—D'une entrée de fonds sur laquelle je ne comptais plus, ma fille. Je me propose de vous en faire une nouvelle donation et il ne s'agit que de la présence d'un notai-

re.— Le notaire est appelé; le vieillard fait un nouveau testament, et déclare que son intention est qu'à sa mort, tout ce qui se trouvera dans un grand coffre qu'il désigne, appartienne à sa fille et à son gendre.

A peine qu'ils sont sortis, qu'il remplit le coffre de cailloux, et va remettre à son ami les écus qu'il lui avait confiés. De ce moment, tout change pour lui dans la maison; il n'éprouve plus que des attentions et des soins de la part de sa fille et de son gendre, qui craignaient, s'ils le négligeaient, que le testament ne soit changé et la donation anéantie.

Après quelques années, le bonhomme meurt. On court au coffre. On y trouve que des cailloux déposés avec un billet contenant ces mots: "Pierres pour lapider ceux qui sont assez fous pour donner tous leurs biens à leurs enfants avant leur mort".

Le déménagement

Au retour du printemps la volage hirondelle,
A coups de bec, et sans truelle,
"Prodige que l'on voit trop indifféremment",
Avec une adresse infinie,
Se bâtissait un logement
Chez un bourgeois dont la manie
Était aussi le bâtiment.
De cet oiseau, dit-il, j'admire l'industrie,
Mais à quoi bon bâtir aussi solidement
Quand on n'est pas dans sa patrie,
Et que l'on est sujet au déménagement?
Pauvre animal, hélas! tu prends bien de la peine
Pour rester ici quelques mois!
As-tu donc oublié que la saison prochaine
T'obligera d'aller en des pays moins froids?
Tu laisseras alors ta demeure déserte,
Les nids les plus jolis deviendront superflus;
De tes soins et du temps pour épargner la perte,
Tu devrais camper, rien de plus.
Moi-même, à mon tour je t'admire,
Dit l'hirondelle au bâtisseur,
Dans ce vaste édifice où ton orgueil se mire,
Je vois déjà ton successeur,
Qui subissant la loi suprême
Le laissera bientôt lui-même
A quelques nouveaux possesseurs.
Si je suis folle, ami, tu n'es guère plus sage,
Puisque tu bâtis sans songer
Que l'homme est sur la terre un oiseau de passage,
Qui doit être toujours prêt à déménager.

Leçon d'histoire générale

Q.—Quels sont les voyages et découvertes les plus importants qui furent faits au Canada depuis le commencement de la domination anglaise jusqu'en 1910?

R.—L'île de Vancouver est contournée par le capitaine George Vancouver, 1792; 2. — Alexandre MacKenzie traverse les Montagnes Rocheuses, 1793; 3. David Thompson découvre la rivière Colombie 1807; 4. L'Expédition Astor fait son premier voyage sur les côtes du Pacifique, 1810; 5. Découverte de la péninsule de Boothia par John Ross, 1829; 6. Exploration de la rivière Yukon par Robert Campbell, 1840; 7. Découverte du passage du Nord-Ouest par le capitaine McClure, 1850; 8. le capitaine Ronald Amundsen traverse le passage du Nord-Ouest de l'est à l'ouest, 1906; 9. Prise officielle de possession de la mer arctique au nom du Roi d'Angleterre par le capitaine J.-E. Bernier, 1910.

Q.—Quelles furent les activités militaires les plus importantes au Canada depuis le commencement de la domination anglaise jusqu'au soulèvement des Métis des Prairies en 1885?

R.—Défaite des Américains à Vaudreuil, 1775;— Montréal est occupée par les armées de Montgomery, 1775;— Reddition du Fort de Chambly, 1775;— Défaite des armées de Montgomery devant Québec et mort de ce Général, 1775;— Défaite des troupes du Général St-Claire aux Trois-Rivières, 1776;— La ville de Kingston est bombardée par les Américains;— Défaite des armées américaines à Châteauguay, 1813;— L'armée américaine est défaite par un détachement de Canadiens au fort Dover, 1814;— Invasion du Canada par les Fénians, 1866;— Défaite des Rebelles par un détachement de Canadiens à Prince-Albert, 1885;— Soulèvement des Métis des Prairies, 1885.

Q.—Quelles furent les conditions imposées par l'Acte de Québec signé en 1774?

R.—1. Etablissement d'un conseil souverain composé de 17 à 23 membres.— 2. recul des limites du Canada.— 3. Abolition du serment du Test.— 4. Rétablissement des lois françaises.— 5. Assurance aux catholiques du libre exercice de leur religion.

Q.—Par qui et à quelle date le bill de la Confédération Canadienne fut-il présenté devant la Chambre des Lords en Angleterre?

R.—Par le comte de Carnarvon, le 7 février 1867.

La discrétion

Un particulier peu discret dévoila un secret à quelqu'un, et il le pria instamment de n'en rien dire à personne. "Soyez tranquille", lui dit celui-ci, "je serai aussi discret que vous".

Monsieur 10%

Un agent de change nommé Jean Docombe, qu'on appelait 10 p. c., demandait à Shakespeare quelle épithète celui-ci lui ferait, s'il venait à mourir. Le poète lui répondit par cet impromptu:

Ci git un financier puissant
Que nous appelons Dix pour Cent;
Je gagerais cent contre dix
Qu'il n'est pas dans le Paradis.

Il attendait le dégel

Un soir d'hiver, Dieu sait comme il gelait !
Ivre à demi, Vincent cherchait son gilet;
Et, le bonhomme à qui le pied tremblait,
Tombait souvent bien qu'il n'allât pas vite.
Il tomba tant qu'enfin il en fut las;
Les f... et les b... s'échappaient de sa bouche,
En maudissant mille fois le verglas.
Sur les cailloux le voilà qui se couche.
A ses côtés un sien ami passant,
Le reconnaît, et lui dit, avec zèle :
Comment, c'est toi ! que fais-tu là, Vincent ?
Ce que je fais ? mais... j'attends qu'il dégèle.

Wm. Rennie Seeds Ltd

456, rue McGill

MONTREAL

Graines de Semence

L'assortiment le plus complet au Canada

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE FRANCAIS.

Maison établie en 1887

Tél.: WIlbank 1163

Aimé GUERTIN, Limitée

Grains, foin, engrais, farine, etc.

Distributeur de l'insecticide "CLIMAX".

Exigez les nourritures HEN-O.

Gros et détail.

1136, rue Notre-Dame ouest, Montréal

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurrieres et fromageries.

304, Place d'Youville,

:-:

MONTREAL

Aviculteurs

Plus de
Vigueur

Meilleur
Rendement

Aviculteurs

Exigez que vos
Poussins
soient
Alimentés
avec
les
Moules
CARTIER

Aviculteurs

Plus
Economique

Plus
Fraiche

Toutes nos rations balancées sont enregistrées et sont fabriquées sous la surveillance d'un agronome diplômé attaché à la maison.

LACHANCE & MOREL, Ltée

Québec

Maison essentiellement Canadienne.

Cultivateurs

Expédiez-nous votre crème pour obtenir le plus haut prix du marché et nous sommes certains que vous serez satisfaits de nos conditions.

Restaurateurs

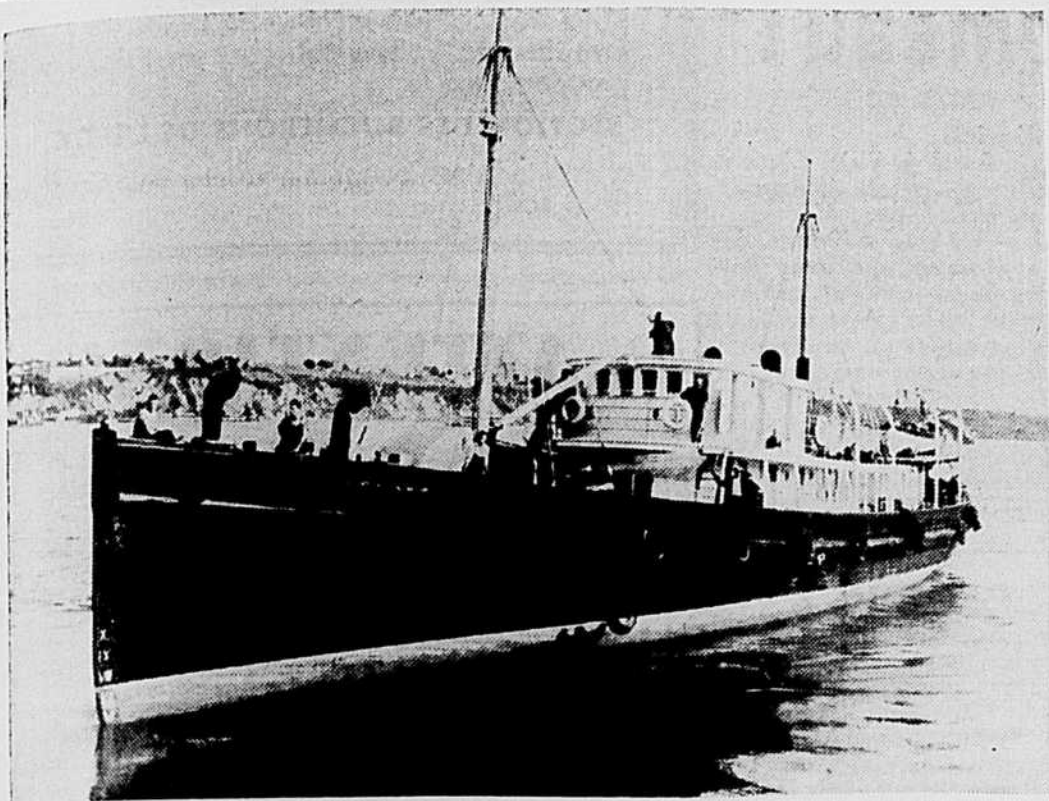
Pourquoi ne vendez-vous pas notre fameuse Crème à la Glace "Arctic". Écrivez-nous pour nos prix et conditions.

LA LAITERIE DE QUEBEC Ltée

JULES GINGRAS, président
75, Ave du Sacré-Coeur Québec

Tél.: 7101

LE BUCHERON



Le vapeur "ADA M." tel qu'il apparaît dans le port de Québec

POUR ASSISTER AU CONGRES DES BUCHERONS, A BAIE COMEAU

voyagez par le

"M. V. ADA M"

le plus rapide vaisseau à faire le service de la
Côte-Nord.

Départ de Québec tous les mercredis

Réservez vos places de bonne heure.

Pour toute information, on peut s'adresser à :

La Cie NAVIGATION CHARLEVOIX-SAGUENAY, Ltée

351, boulevard Charest, Québec, P. Q. (Tél.: 4-1479)

ou à

l'agent local du trafic, "Quebec Navigation & Warehouse, Ltd".
M. P. Brochu, tél.: 2-8715; hangar ou quai 21, Tél.: 2-6959)

Puisque vous allez sur la Côte-Nord, ne manquez pas l'oc-
casion de faire un voyage agréable, rapide et peu dispen-
dieux.

L'appel de Baie Comeau!

(Suite de la page 20)

coopération que ceux qui exercent des
professions libérales.

La coopération est un facteur de paix
et d'ordre.

Exemple : cinq années de collabora-
tion fructueuse entre les chefs de l'indus-
trie forestière et la section des bûcherons
U. C. C.

• • •

Ouvriers forestiers qui êtes régis par
une loi spéciale, vous ne pouvez vous affi-
lier aux divers syndicats d'ouvriers qui
 chômeront le jour de la Fête du Travail.

Votre congrès général vous donne l'a-
vantage de devancer vos camarades de
quelques jours en allant à Baie Comeau le
28 du courant fêter par une journée d'étu-
de et d'aide mutuelle les succès obtenus
jusqu'à date par votre association.

Soyez du groupe de ceux qui se tien-
nent debout et qui sont fiers de leur mé-
tier!

Hommes libres et courageux, en route
vers Baie Comeau!

Rappelez-vous que l'union fait la force!

Louis-Philippe COTE.

Québec, le 15 août 1938.

ESSENCES CONIFERES

LES PINS

(Suite)

Pinus ponderosa Douglas

Pin à bois lourd

Noms anglais: *Ponderosa pine*,
Western yellow pine, *bull pine*
(Colombie-Canadienne), *yellow*
pine, *British Columbia soft pi-*
ne, *jack pine*.*

Dans des conditions particuliè-
rement favorables, le pin à bois
lourd atteint la taille majestueu-
se de 160 à 170 pieds et même da-
vantage, et un diamètre de 5 à 6
pieds. En général, sa hauteur est
de 75 à 80 pieds et son diamètre,
de 2 pieds à 2 pieds 1/2. Le tronc
est droit, nu, et peu effilé à la
partie supérieure.

L'écorce des vieux arbres, très
épaisse (3 à 4 pouces), se divise
en plaques de 3 pieds de longueur.
La surface des plaques est plane,
écailleuse et d'une teinte rougeâtre.
Les sillons sont profonds et
d'un gris foncé. L'écorce des jeu-
nes arbres est foncée et couverte
de sillons formant des côtes fer-
mes et écailleuses. Grâce à son
écorce épaisse, cet arbre, sauf
lorsqu'il est très jeune, souffre ra-
rement des feux de surface.

Les branches sont courtes, ri-
gides, très ramifiées, et relevées
du bout, ce qui donne à l'arbre un
aspect caractéristique. Lorsqu'on
les casse, les jeunes rameaux ré-
pandent une odeur rappelant cel-
le de l'écorce d'orange.

Ce pin est remarquable en ce
que ses feuilles sont groupées
tantôt par deux et plus souvent
par trois. Ces feuilles, très robus-
tes et rigides, mesurent de 5 à 11
pouces. Elles sont vert foncé et
poussent en touffes serrées, com-
me les poils d'un pinceau, à l'ex-
trémité des branches. C'est le seul
pin indigène de l'Ouest canadien
ayant les feuilles groupées par
trois.

Les cônes ont de 2 pouces 1/2 à
5 pouces 1/2 de longueur sur 1
pouce 1/2 à 2 pouces de diamètre.
Leur couleur, très variable, à ma-
turation, va du vert gazon au pour-
pre foncé. L'extrémité des écail-
les est garnie d'une épine. Lors-
que le cône tombe, il arrive sou-
vent que quelques-unes des écail-
les de sa base restent attachées à
la branche.

Le pin à bois lourd ne pousse
que dans les régions méridionales
les plus sèches à l'intérieur de la
Colombie-Canadienne: Vavenby,
sur la rivière Thompson-Nord, est
sa limite septentrionale. On ne le
rencontre pas sur le versant occi-
dental de la chaîne côtière. On le
trouve sur des plateaux bien drain-
nés ou sur des coteaux, à une al-
titude de 1,500 à 2,500 pieds. Ce-
pendant, sur les pentes exposées
au sud, il peut s'en trouver jus-
qu'à 3,500 pieds.

Le bois de ce pin est léger, tendre,
mais très résistant pour son
poids. Il se travaille aisément sans
s'écarter ni se fendiller. D'une sur-
face belle et unie et d'une textu-

re très attrayante, il prend et gar-
de bien la peinture, la teinture et
le vernis. Il sèche bien, sans se
gauchir ni se contracter. Une fois
sec, il conserve sa forme sans se
retirer ni se dilater.

Le bois varie de couleur et de
texture selon la partie de la bille
où on l'a coupé. L'aubier est d'un
blanc jaunâtre, d'un grain fin et
d'une texture satinée; le cœur est
un peu plus rouge, un peu plus
dur, et de grain plus grossier.

Le pin à bois lourd convient
aux ouvrages extérieurs, surtout
aux parements, portes et châssis.
On en coupe de grandes quanti-
tés en morceaux de dimensions
ordinaires pour faire des pièces
de construction telles que che-
vrons, lambourdes, étais, etc. Il
a à peu près la même texture et
les mêmes qualités que le pin
blanc, et l'on s'en sert beaucoup
pour la décoration intérieure, la
fabrication des moules de fonde-
rie, des pièces de tour, des meu-
bles de cuisine, des instruments
agricoles, des tonneaux et des
boîtes

Pinus contorta Douglas

Pinus contorta Douglas var. *lati-*
folia Engelmann

Pin de Murray

Noms anglais: *Lodgepole pine*,
black pine, *scrub pine*,* *shore*
pine, littoral de la Colombie-
Canadienne), *Western jack pi-*
ne, *white pine*.* (Alberta), *cy-*
press (partie méridionale de

l'Alberta et de la Saskatche-
wan).

C'est David Douglas qui signa-
la aux naturalistes européens
l'existence de cette espèce par un
envoi de spécimens vers 1825, 1826
ou 1827; il les avait pris dans les
terrains marécageux du littoral où
ils poussent à l'état rabougri;
d'où le nom de *Pinus contorta*.
Pendant longtemps les naturalis-
tes ont cru que cette espèce cô-
tière était distincte de celle de
l'intérieur, et c'est cette dernière
qu'ils appelaient *Pinus Murraya*.
Les recherches ultérieures ont
fait penser que les deux arbres
appartenaient à la même espèce.

On trouve le pin de Murray sur
une très grande superficie. Il
s'étend sur la plus grande partie
de la Colombie-Canadienne et sur
le territoire du Yukon. On le
rencontre aussi sur les versants
orientaux des montagnes Rocheu-
ses, au petit lac des Esclaves, et
sur les collines des Cyprès, dans
l'Alberta. Ses caractéristiques
sont très variables. Bien qu'il ne
soit pas une des essences typiques
de la limite de végétation fores-
tière, on constate sa présence à
des altitudes de 5,000 à 6,000
pieds. Dans la partie occidentale

de son aire, près de la côte du
cifique, sa hauteur habituelle est
de 20 à 40 pieds et son diamètre,
de 6 à 20 pouces, tandis que plus
à l'est il atteint une hauteur de
50 à 100 pieds sur un diamètre de
12 à 24 pouces. La variété orien-
tale, qui croît généralement en
peuplements denses, a le tronc
élevé, uni et élancé. Les arbres
du littoral sont moins hauts, et
portent des branches sur toute la
longueur du tronc. L'épaisseur de
l'écorce n'est pas moins variable.
Dans toute son aire occidentale
l'arbre a une écorce de 1 pouce
d'épaisseur, d'un brun rougeâtre
et profondément fissurée. Dans
l'Alberta et dans toute la partie
orientale de son aire, il a une
écorce plus mince, relativement
lisse et d'un brun grisâtre.

Ses feuilles, groupées par deux,
ont de 1/2 à 1 pouce de longueur
dans la région du littoral et de
2 à 3 pouces dans son aire orien-
tale. Les feuilles de la variété de
l'est sont plus épaisses que chez
le pin de la côte.

Les cônes sont d'un brun lui-
sant et les écailles ont l'extrémité
garnie d'une épine. Sur le littoral,
ils ont de 3/4 de pouce à 1 pouce 1/4
et, plus à l'est, de 1 à 2 pouces de
longueur. Comme ceux du pin gris
(*Pinus Banksiana*), ils adhèrent
aux branches soit ouverts soit
fermés plusieurs années après
avoir atteint leur maturité. De
même que le pin gris, le pin de

Murray commence à produire des
cônes à un âge précoce, soit de 7
à 10 ans.

Dans le nord-ouest de l'Alberta,
dans la région qui entoure le pe-
tit lac des Esclaves, cette essence
rejoint le pin gris (*Pinus Bank-*
siana) auquel elle ressemble
beaucoup. Il est donc difficile
parfois de distinguer ces deux ar-
bres l'un de l'autre. Toutefois
l'écorce du pin de Murray est or-
dinairement plus mince, plus fon-
cée, et divisée en écailles plus
menues que celle du pin gris. Le
feuillage est aussi plus foncé, et
les feuilles semblent groupées de
façon plus compacte, en touffes
penniformes, vers l'extrémité des
rameaux. Les feuilles du pin gris
sont plus éparpillées sur les rameaux
et un peu plus torses. Les cônes
du pin de Murray sont en géné-
ral plus grêles que ceux du pin
gris. Leur surface présente plus
de protubérances, et l'extrémité
de l'écaille est garnie d'une épi-
ne, ordinairement absente sur les
cônes mûrs du pin gris. Les cô-
nes de ces deux arbres sont re-
courbés; ceux du pin gris le sont
un peu plus que ceux du pin de
Murray.

Le bois du pin de Murray est
constitué de fibres grossières as-
sez tendres, rigides et d'un fil nor-
malement droit. Le cœur est jau-
ne ou brun jaunâtre, et l'aubier
plus pâle, quelquefois presque
blanc. Ce bois égale presque en
résistance le pin jaune de l'Ouest,
surpasse l'épinette d'Engelmann
et le sapin concolore. Il fournit
des poteaux plus forts que le
thuya géant, mais moins durables
là où ils sont en contact avec le
sol.

On en fait surtout des traverses
de chemin de fer, des étais de mi-
ne et des poteaux. On ne l'a guère
utilisé dans le passé comme
bois d'œuvre parce qu'on avait
une quantité suffisante d'espèces
plus grosses. Le pin de Murray
sert dans la construction légère et
la menuiserie, surtout lorsque les
surfaces doivent être enduites de
peinture. Recherché aussi en la-
yetterie, les expéditeurs de fruits
de la Colombie-Canadienne en
font un usage croissant. Enfin on
l'utilise avec avantage dans la fa-
brique de la pulpe.

(à suivre)

Quand vous aurez lu la
TERRE DE CHEZ NOUS,
ne la déchirez pas; don-
nez-la à votre voisin.

L'appel de Baie Comeau!

NOS lecteurs trouveront dans cette page le programme de la convention annuelle des membres de la section des bûcherons, U. C. C.

Ils se rendront compte qu'à part les délégués officiels de l'Union, un nombre considérable de dignitaires civils et religieux ont accepté d'honorer ce congrès de leur présence.

Au cours de l'été, les directeurs de la grande entreprise qui a valu la fondation d'une ville moderne au "Royaume du Saguenay", faisaient par une fête grandiose l'inauguration d'une fabrique de papier sur un site qu'il y a deux ans à peine était encore couvert d'arbres.

Les plus hauts dignitaires de la province, dans le domaine religieux, politique, financier et commercial acceptèrent avec enthousiasme l'invitation de la compagnie Ontario Paper de se rendre à Baie Comeau pour célébrer avec éclat l'ouverture de l'usine qui sera en quelque sorte le cœur de la ville nouvelle.

Emerveillés des travaux gigantesques qui ont transformé une région sauvage en un centre manufacturier prospère, les visiteurs revenus dans leurs foyers, firent part à leurs concitoyens des impressions qu'ils avaient rapportées de leur promenade sur la rive nord du Golfe.

Les échos de cette merveilleuse randonnée sont venus aux oreilles des ouvriers forestiers.

Là où les hautes cheminées vomissent des nuages de fumée; là où l'air vibre de la musique des machines, les travailleurs sont attirés comme par un puissant aimant.

Aussi, depuis la grande fête d'inauguration, les ouvriers se réunissent par groupes pour étudier les possibilités de se rendre dans la *Terre promise*: Baie Comeau.

Cette année, le congrès de la section des bûcherons va offrir aux travailleurs forestiers l'avantage d'aller à peu de frais visiter le centre d'un district où sept à huit mille bûcherons vont chaque automne gagner leur vie et celle de leurs familles.

A part de satisfaire leur légitime curiosité, les délégués et leurs amis invités, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs qui se rendront à Baie Comeau pour la convention du 28 août, auront l'avantage de rencontrer les gérants des principales compagnies forestières de la Côte Nord.

Le siège du congrès devrait être en même temps le rendez-vous des entrepreneurs qui veulent s'assurer d'un contrat de coupe pour la prochaine saison.

Tous ceux qui depuis de longs mois attendent du travail sans jamais rien voir venir, devraient profiter de cette belle occasion de se mettre en contact avec les employeurs.

Dans le moment les conditions économiques sont telles que ce sont les employeurs qui contrôlent le marché du travail.

L'offre de service étant supérieur à la demande, il s'en suit que les plus ambitieux et les premiers rendus ont une meilleure chance d'être embauchés que ceux qui ne font aucun effort ni démarche pour signer un engagement.

Si vous êtes un contremaître expérimenté, un commis, charpentier, forgeron, cuisinier, charretier, limeur ou simplement un bûcheron qui ne craint pas l'ouvrage, faites-vous connaître! Enregistrez-vous et donnez vos états de service accompagnés des références que vous pouvez avoir.

Vous ne serez peut-être pas embauchés au moment même, mais comme votre nom sera sur la liste des applicants, vous avez certainement plus de chance que celui qui reste dans son trou à attendre que le patron aille le dénicher!

Bûcherons du comté de Charlevoix-Saguenay, c'est à votre tour d'avoir le con-

grès dans votre district.

Rendez-vous en foule à Baie Comeau pour faire connaître vos griefs et exposer vos revendications.

Vous tous qui n'êtes pas satisfaits des salaires qui vous sont payés; qui vous plaignez des méthodes de mesurages; qui réclamez une meilleure observance de l'hygiène dans les camps, venez au congrès où vous rencontrerez plusieurs membres de la Législature.

Venez en foule à votre congrès et amenez vos amis.

Plus vous serez nombreux et plus vous aurez de chance de faire reconnaître vos droits.

La nouvelle compagnie de transport dont le bateau rapide et confortable, le "Ada-M" a consenti d'abaisser son tarif ordinaire au bénéfice des congressistes fera escale à tous les ports, de Baie St-Paul à Sept-Iles pour prendre les passagers qui veulent se rendre au congrès et les ramènera dans la nuit de dimanche.

Quant aux congressistes de la Côte Sud, ils auront à leur disposition aux ports de Rimouski et de Matane, les bateaux de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent.

Nous publierons sur notre numéro de la semaine prochaine les heures de départ des divers bateaux de cette compagnie ainsi que l'heure approximative de leur retour aux ports de la rive Sud.

Voici le tarif d'excursion sur les bateaux de la compagnie de Transport du Bas St-Laurent entre les ports de Rimouski et Matane et celui de Baie Comeau:

De Rimouski à Baie Comeau et retour, Billet \$2.50, par le M. S. "Jean Brillant".

De Matane à Baie Comeau et retour, Billet \$2.50, par le "Matane I".

En allant à Baie Comeau, les congressistes auront l'avantage de rencontrer la plupart des gérants locaux des compagnies qui font des opérations aux endroits suivants:

Les Escoumains, Consolidated Pulp & Paper Co.; Saull-au-Mouton, Doncona Pulp & Paper Co.; Forestville, Anglo can. Pulp & Paper Co.; Baie Comeau, Ontario Paper Co.; Franquelin, Ontario Paper Co.; Godbout, St-Regis Paper Co.; Baie de la Trinité, St-Lawrence Paper Co.; Srelter Bay, Ontario Paper Co.; Clarke City, Gulf Pulp & Paper Co.

N'attendez pas que la montagne aille vers vous! Vous courez grand risque de ne jamais vous rencontrer. Allez plutôt vers elle, ce sera plus sûr!

Non seulement les membres de l'union, mais tous les ouvriers forestiers *sans exception* sont invités de venir nous apporter leur concours pour faire connaître à nos gouvernants les griefs que nous désirons faire cesser et leur réclamer les réformes qui s'imposent.

Nous espérons que notre appel sera entendu de tous les vrais coopérateurs.

Ne craignez pas de faire quelques petits sacrifices de temps et d'argent pour assurer le succès de cette convention qui vous obtiendra des avantages en proportion de votre zèle et de votre coopération.

Que l'on me permette de rappeler aux négligeants, aux individualistes et aux trainards qui ne font pas partie de leur association professionnelle qu'ils devraient avoir honte de se plaindre de leur sort et de critiquer les lois et ordonnances.

Puisqu'ils n'ont pas le courage de s'unir à leurs campagnes qui réclament et obtiennent des réformes, le moins que nous puissions exiger de ces *critiqueurs* illogiques, c'est qu'ils se taisent et laissent travailler les autres en paix!

Que penseriez-vous d'un avocat, d'un médecin, d'un pilote, d'un employé de chemin de fer, etc., qui resterait volontairement en dehors des cadres de son union? Vous le traiteriez sûrement d'idiot. Et pourtant! le travailleur manuel a encore plus besoin de se protéger au moyen de la

(Suite à la page 19)

TRAVAILLEURS DE LA FORET

Personne mieux que vous-mêmes ne saura défendre vos intérêts. Unis, vous serez forts et nulle de vos justes revendications ne pourra être ignorée. C'est pourquoi vous devez vous grouper dans la

SECTION DES BUCHERONS DE L'U.C.C.

et assister à son congrès annuel à Baie Comeau, le 28 août.

ATTENTION!

Nous attirons l'attention de nos lecteurs des comtés de Charlevoix-Saguenay sur une annonce que nous publions au verso de cette page à leur intention.

Jusqu'à ces jours derniers, les citoyens du littoral du golfe St-Laurent, de Baie St-Paul à Sept-Iles qui désiraient se rendre des ports du Saguenay à ceux du comté de Charlevoix, étaient obligés de faire deux fois la traversée du fleuve pour se rendre à destination.

La compagnie de navigation Charlevoix-Saguenay, en inaugurant une ligne de bateau "extra rapide" entre Sept-Iles et Québec avec escale à tous les ports intermédiaires, a rempli une lacune que déplaçaient les résidents de ces deux comtés.

Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer aux nouveaux membres de l'Union qui projettent de se rendre à Baie Comeau le 28 courant, qu'ils pourront compter sur des prix d'excursion à bord du "Ada M" qui fera un voyage spécial pour transporter les congressistes de la Côte Nord à Baie Comeau et les ramènera après le congrès à leur point de départ.

C'est une belle occasion pour les citoyens de la Côte Nord d'étrenner le rapide "Ada M" et de constater par eux-mêmes le confort et la propreté de ses cabines.

Un voyageur revenant des Sept-Iles nous affirme qu'il a été traité avec la plus grande courtoisie par tous les membres de l'équipage.

Assurés d'un bon service, les congressistes ne devraient pas manquer cette aubaine de faire dans les meilleures conditions possibles un voyage utile et agréable.

L.-P. C.

Des marques pittoresques

L'île de Ceylan fait un commerce considérable de cuirs et peaux, mais presque toutes les peaux de bovins et de bisons sont endommagées par un marquage excessif. Il y a des marques privées ou de caste, et il y en a d'autres faites par les Vederals (médecins du bétail) pour prévenir ou guérir les maladies. Beaucoup de ces Vederals sont des artistes, et ils tatouent des dessins élaborés sur les différentes parties du corps, suivant la maladie dont ils croient que l'animal est affecté. Outre toutes ces marques, il est d'usage fréquent de tatouer les bovins d'un certain dessin lorsqu'ils sont châtrés. Beaucoup de peaux portent un tel nombre de marques qu'elles n'ont plus guère de valeur pour la fabrication du cuir. A venir jusqu'en 1936 il y avait encore une autre marque en usage — la marque communale — mais elle a été abolie par une loi cette année-là. Aucune restriction n'est imposée actuellement sur les marques privées.

Téléphone : 2-1404

Lesage & Lesage

Avocats — Barristers

56, rue St-Pierre

Québec

Paul Lesage, LL.L.

Jean Lesage, LL.L.

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS aux INVENTEURS
SUPPLÉMENTAIRE
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

Ls-Philippe Côté

Organisateur Général

de la Section des Bûcherons
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"
QUÉBEC

J.-F. DIONNE, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438 Sicard

Montreal

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.

Tél. : CLAIRVAL 5940

ESSAYEZ GRATIS

ONGUENT CAMPREX. — Fa-
meux composé à base d'extraits vé-
gétaux. Milliers d'attestations, pour
hémorroïdes, eczéma, plaies, aussi
démangeaisons, enflures, boutons.
Envoyez \$0.40 pour paquet conte-
nant pot régulier et boîte d'essai.
Employez d'abord celle-ci et, si pas
satisfait, retournez pot régulier non
ouvert, et votre argent sera rem-
boursé.

LA CAMPREX CAMPAGNA
FABRIQUE
St-Paul de Chêster
(Arthabaska), Qué.